

FAN

Page jurassienne:
Un jeune gendarme de Moutier se tue dans les Alpes valaisannes

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 565 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

L'un des plus grands écrivains français FRANÇOIS MAURIAU EST MORT À PARIS

IL ÉTAIT AGÉ DE 85 ANS

PARIS (AP). — L'écrivain français François Mauriac est mort dans la nuit de lundi à mardi, à son domicile, avenue Théophile-Gauthier, à l'âge de 85 ans.

Sans jamais cesser d'écrire, François Mauriac vivait retiré chez lui depuis que, le 27 avril 1969, il s'était fracturé une épaule en tombant dans son appartement et ne s'était jamais complètement rétabli. Il avait été hospitalisé à plusieurs reprises, mais son état s'affaiblissait. Transporté une nouvelle fois à l'Institut Pasteur, le 23 août, il avait été, devant l'aggrava-

tion de son état, ramené chez lui lundi soir, où il est mort à 2 h 40 au milieu des siens. Peu avant sa mort, le grand romancier avait reçu, lundi soir, un message du pape, adressé par le cardinal Villot.

François Mauriac avait reçu le Prix Nobel de littérature en 1952. Membre de l'Académie française depuis 1953, il était à la fois l'un des plus grands romanciers contemporains et un polémiste redoutable dont l'œuvre entière est caractérisée par une profonde densité humaine.



François Mauriac. (Photo Agip)

Grandeur et misère

Né à Bordeaux en 1885, issu d'une grande famille de la bourgeoisie provinciale, pieuse et conformiste, François Mauriac reçut de sa mère une éducation fort stricte qui devait marquer son enfance d'un sceau de tristesse et de culpabilité. Il fit à Bordeaux, puis à Paris, de brillantes études, et publia en 1913 son premier roman, « L'Enfant chargé de chaînes » ; il continua avec « Genitrix », « Le Désert de l'amour », « Thérèse Desqueyroux », « Le Nœud de vipères », etc. Il publia également des essais, « La Vie de Jean Racine », « Dieu et Mammon », « La Vie de Jésus », aborda le théâtre avec « Asmodée », et rédigea ses « Mémoires intérieures ».

Ce sont ses romans, au titre en général très expressif, qui firent sa réputation. Ils sont basés sur de sombres histoires de famille, où la solitude, les rancunes secrètes, la sensibilité refoulée, le crime, le péché, les remords jouent un rôle de premier plan. Atmosphère sulfureuse qui a séduit nombre de lecteurs, qui en a lassé beaucoup aussi, ses héros ne cessant de lorgner du côté de leurs hideurs obscures et de leur culpabilité bien-aimée. La grâce est là, qui les appelle à la délivrance, mais l'esclavage du péché l'emporte, ce qui donne lieu à ces situations sans issue où la conscience se contorsionne dans des tourments pathétiques baignant dans une religiosité morbide. Le romancier catholique fait semblant de mettre au-dessus de tout l'attrait tout-puissant de l'Évangile et en réalité, ce sont presque toujours les passions impures,

rétrogrades et démoniaques qui triomphent.
P.-L. BOREL
(Lire la suite en dernière page)

Vadim ou les problèmes d'un homme dont la femme fait de la politique

HOLLYWOOD (AP). — « L'ennui, avec les femmes, c'est que si ce sont des intellectuelles, elles se mettent à tenir tête aux hommes et deviennent agressives, et si ce ne sont pas des intellectuelles, la vie avec elles devient ennuyeuse. »

« MIRAGE » : LA PANNE SÈCHE !

BERNE (ATS). — L'enquête ouverte immédiatement après la chute, le 27 août, d'un avion « Mirage », a permis de constater jusqu'ici que la panne du réacteur a été causée par un manque de carburant.

L'enquête pénale militaire en cours devra donc déterminer les circonstances de ce défaut, notamment s'il y a eu négligence dans l'entretien et le service.

La déclaration est surprenante, venant de Roger Vadim, mari de Jane Fonda, metteur en scène de films où les femmes ont la vedette, et qui a imposé Brigitte Bardot.

Mais, pour la première fois, Vadim tourne actuellement un film dont le sujet principal est un homme, interprété par Rock Hudson. Et il ajoute : « Je préfère la compagnie des hommes. J'aime l'humour des hommes, les discussions franches entre hommes, et si j'avais à choisir trois personnes pour m'accompagner dans une croisière autour du monde, ce seraient des hommes. »

ACTIVISME

Sa femme, Jane Fonda, est maintenant engagée dans l'activisme politique. Elle a participé à des marches et des manifestations dans tous les États de l'Union. Vadim reconnaît que cela ne facilite pas les relations conjugales.

« Jusqu'à présent, nous n'avons pas parlé de divorce, mais je reconnais que ce n'est pas une solution très satisfaisante, déclare-t-il avec une remarquable franchise. Jane vient à la maison quelques jours par mois pour me voir et voir notre fille. Puis elle repart. Elle commence actuellement le tournage d'un film à New-York, tandis que je vais tourner le mien ici. Nous sommes de très bons amis, mais nous ne menons pas la vie que les gens mariés sont censés avoir. »

PAS LE TEMPS...

« Il est assez difficile de vivre avec une actrice. La vie des actrices veut qu'elles soient très préoccupées d'elles-mêmes. Mais si en outre l'actrice se préoccupe de politique, cela peut devenir très difficile. Si elle parle sans arrêt de politique, on n'a pas le temps de faire du sentiment. »

Vadim a-t-il essayé de détourner sa femme de ses activités politiques ? « Oui, dit-il, j'ai essayé, en usant de diplomatie. Mais je me suis rapidement aperçu que je n'avais aucune chance. »

En conclusion, le metteur en scène se montre philosophe : « Eh bien ! chacun dans ce monde est libre de faire ce qu'il veut. Si on pense que la politique est la chose la plus importante, alors il faut faire son choix. »



Jane Fonda et Roger Vadim. Trop de politique... (Keystone)

LES IDÉES ET LES FAITS La mission de M. Agnew

M. Spiro Agnew, vice-président des États-Unis, est un peu l'enfant terrible du gouvernement américain. A plusieurs reprises, il a admonesté par des propos assez vifs « l'intelligentsia » gauchiste de son pays. On lui en a voulu dans des journaux comme le « New-York Times » et le « Washington Post » par lesquels se font trop facilement et d'une façon trop superficielle l'opinion européenne sur les choses d'outre-Atlantique. Mais il a rassuré ainsi ce que M. Nixon a appelé la « majorité silencieuse » qui existe bel et bien en dépit du tapage des « progressistes » et qui approuve la ligne politique gouvernementale dont elle comprend les difficultés face aux écueils qui parfois la font apparaître contradictoire.

C'est sans doute cette attitude empreinte de netteté de M. Agnew qui lui a valu d'être désigné par le maître de la Maison-Blanche comme son envoyé en Asie de l'Est et du Sud-Est. Ici encore, il s'est agi de rassurer. Depuis les pourparlers de l'île de Guam et les derniers événements d'Indochine, les Alliés des États-Unis dans ce vaste secteur se montrent quelque peu inquiets. Les perspectives de dégelage sur lesquelles on insiste volontiers à Washington et ailleurs, ont pour eux une signification précise : les exposer davantage aux coups du communisme chinois.

Entre parenthèses, on conçoit mal comment trop d'Européens qui ont été héros, au cours de deux guerres, de voir l'Amérique du Nord intervenir sur notre continent pour vaincre le totalitarisme et l'impérialisme, sont tout disposés en revanche à laisser déferler ces doctrines de mort de l'autre côté du globe. Ne s'aperçoivent-ils pas qu'il en résulterait dans le monde un bouleversement des forces qui pourrait être catastrophique ?

Au cours de sa tournée, M. Agnew a-t-il su ranimer la confiance de ses

Alliés ? Les journaux relatent que la déception subsiste, mais l'on sait que c'est généralement après un délai assez long que se manifeste la « vérité » de l'information. A Séoul, en Corée du Sud, le vice-président a été contraint d'annoncer le retrait, dans un délai non fixé, de quelque vingt mille « G.I.s ». Exposés comme ils sont à la menace des Nord-Coréens qui pourraient bien un jour remettre en cause l'accord de 1953, les dirigeants du Sud ont ressenti quelque amertume en présence de cette décision. Encore sur le fond, M. Agnew a-t-il été précis : l'Amérique ne consentira pas à ce qu'une atteinte soit portée au statut coréen.

A Formose, il a été question avec Tchang Kai-shek, de faire de l'île une base logistique. Mais c'est à Saigon que l'homme d'État américain aurait connu ses plus grandes difficultés : en échange de la « vietnamisation » de la guerre, le président Thieu a réclamé du Trésor américain une participation financière accrue, de même que la promesse de ne pas se désintéresser du Cambodge. M. Agnew s'est rendu alors, par un détour imprévu, à Phnom-penh, où il a donné l'assurance que Washington ferait tout pour aider le régime Lon Nol et que les bombardiers yankees continueraient à intervenir partout où on leur signifierait des objectifs communistes.

A la Thaïlande enfin, à Bangkok, qui risque d'être impliqué dans le conflit, il a fallu promettre également une assistance, pour frais d'équipement militaire, de près d'un demi-milliard de dollars. Dans tous les cas, le dégelage américain n'est pas financier. Reste à savoir si, dans un conflit de ce genre, le dollar est à même de suppléer aux autres exigences de la lutte idéologique. C'est le drame de la guerre d'Indochine.

René BRAICHET

Avant les votations du week-end :
Dangereuse initiative (Page 17)
Importants crédits pour les routes
(Pages neuchâteloises)
Drogue ? Jeune homme tué à Domdidier
(Page Jura - Fribourg)

L'actualité régionale pages 2, 3, 6, 7, 8 et 9
« Jumbo-Jet », déjà plus d'un million de passagers page 13
Pour les jeunes page 15
Les sports pages 21 et 23
Le carnet du jour. — Les programmes radio-TV. —
Les bourses page 25
L'actualité suisse page 27

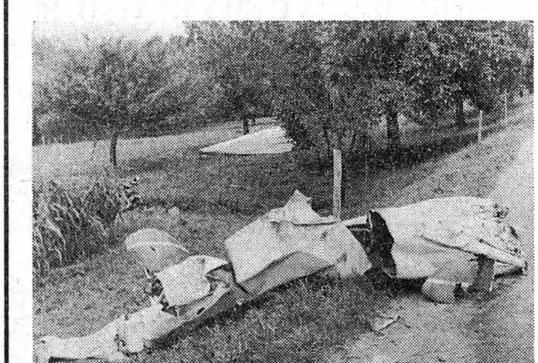
UN AVION PIPER S'ABAT AU-DESSUS DE BLONAY

Les deux occupants sont tués

De notre correspondant :
« Il était exactement 10 h 05, hier matin, nous dit Mme Maurice Guex, qui habite une ferme avec son mari, en bordure de la route Vevey-Châtel-Sainte-Denis, aux Chevalleyres, au-dessus de Blonay, à gauche en montant, quand un grand bruit, comme une explosion, se produisit. »

« J'étais dans la maison, seule avec un agent de police de la Tour-de-Peilz, en congé (qui vient de temps en temps nous donner un coup de main) alors que mon mari fauchait du regain à Blonay. Nous n'avons pas entendu voler l'avion, le moteur devait être déjà arrêté, mais seulement le bruit de sa chute. J'ai cru que cela se passait sur la maison, tant le bruit a été fort. En réalité, l'appareil s'est abattu plus en retrait par rapport à la route, dans le pré, à une centaine de mètres. Il venait de la droite, volant d'Épagny en direction de Sion, paraît-il ; il traversa la route cantonale, faucha deux poteaux de la Société romande d'électricité, pendant une route et des pièces, une aile probablement (je vous dis cela en essayant de reconstituer le drame) pour aller s'abattre derrière la maison. »

« Nous avons eu très peur et nous nous sommes précipités dehors. C'était épouvantable. Jamais je ne l'oublierai : deux corps sans vie à terre, l'un presque enroulé autour du tronc d'un pommier, comme s'il voulait l'embrasser, l'autre par terre, deux mètres plus loin, tous deux dans un état affreux. Et des débris de l'avion partout, sur deux cents, sur trois cents mètres, autour du point de chute. »



De l'appareil, il ne reste plus que les débris au bord de la route. (ASL)

« Un détail (c'est ce qui m'a fait penser que l'avion était tombé sur la maison) : la lumière a manqué au même instant. Je ne savais pas, alors, bien sûr, que les poteaux électriques avaient été fauchés par l'avion en train de se rapprocher du sol. »

« L'agent qui était là revint vite vers le téléphone, prévenir la gendarmerie de Blonay. Nous étions seuls sur place au moment de la chute. Plus tard, une voiture s'est arrêtée. Vers midi, un hélicoptère est venu se poser et les corps n'ont été enlevés que vers 15 heures. »

L'avion, un « Piper » de l'Aéro-club de Gruyère, immatriculé HBOYY, était parti d'Épagny. L'endroit de la chute s'appelle Praz-Hier, sur le territoire de Blonay, alors que la ferme des Guex se trouve sur Saint-Légier, tout près de la limite. Il ne semble pas que l'avion, en perdant de l'altitude, ait touché la ligne à haute tension, comme on l'avait cru tout d'abord. L'endroit n'est pas très en pente et bien dégagé. Il n'y a pas trace de capotage au sol, ce qui semble indiquer que l'appareil ait éclaté en tombant, après avoir déjà perdu une aile et une roue.

Les victimes sont le major Jean-Paul Verdon, 41 ans, officier instructeur, domicilié au Pâquier (Fribourg), et M. Raymond Bergmann, 33 ans, hôtelier à Venthône (Valais). Le pilote et son passager furent éjectés et tués sur le coup.

(Lire également en page 17)

HUSSEIN DE JORDANIE ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

VIOLENTS COMBATS À AMMAN

AMMAN (ATS). — Le roi de Jordanie a échappé à un attentat mardi soir à Amman, où de violents accrochages ont de nouveau éclaté entre les forces royales et fedayins palestiniens dans le secteur proche de l'aéroport.

A 16 h 40 (heure suisse), alors que le convoi du souverain haïchémitte se dirigeait vers l'aéroport d'Amman où le roi allait accueillir sa fille, la princesse Alia, qui arrivait du Caire, des hommes armés ont tiré sur le convoi, a annoncé Radio-Amman, qui a ajouté que le souverain était sorti indemne de cet attentat. L'aéroport a aussitôt été fermé.

De plus, on annonce à Beyrouth que les communications téléphoniques ont été coupées entre la capitale libanaise et Amman, ainsi qu'entre Damas et la capitale jordanienne.

Les accrochages entre forces royales et fedayins auraient commencé à 17 h, heure suisse, vingt minutes donc après l'attentat manqué contre le roi Hussein. Ils se sont étendus à toute la ville d'Amman, annonce « El Fatah » de Beyrouth.

La commission mixte composée de représentants du commandement de la lutte armée palestinienne (CLAP) et du gouvernement jordanien s'est réunie d'urgence mardi soir à Amman pour tenter de faire cesser les combats.

La radio jordanienne a déclaré que des « hommes armés » ont tiré sur le convoi près d'un tunnel de la gare d'Amman.

Selon les milieux palestiniens de Beyrouth, c'est un obus antichar qui a été tiré sur le convoi et plusieurs membres de l'entourage du roi ont été blessés. L'obus aurait manqué la voiture du souverain.

Cet incident a provoqué trois quarts d'heure de violents combats dans la capitale.

PROVOCATION

Selon « El Fatah », les unités de la garde royale ont pillonné des quartiers peuplés au mortier et avec les canons de leurs chars.

Les combats ont cessé par la suite.

Selon les Palestiniens, l'attaque contre le convoi royal était « une provocation délibérée » visant à déclencher des combats entre les fedayins et l'armée.

Il y a à peine 24 heures que le gouvernement jordanien et les chefs des organisations palestiniennes s'étaient mis d'accord pour ramener le calme dans la ville en faisant cesser les provocations.

Le bilan officiel des combats des quatre derniers jours s'établit à 12 morts et 20 blessés.

Ceux qui se passent de haschisch

Intercepter les trafiquants de haschisch à la frontière, suivre leurs complices dans notre canton, dépister les jeunes consommateurs, les cueillir et les interroger à leur tour : on imagine le long et patient travail qu'il fallut aux autorités, pour s'emparer d'une masse de drogue de huit kilos et demi, le mois dernier, et pour resserrer le filet sur la quinzaine de personnes qui furent finalement arrêtées.

Mais l'action de la police et de la justice, préventive et répressive, ne suffit pas, hélas ! pour couper les innombrables tentacules de cette pieuvre, la drogue. Par des complicités multiples, par la camaraderie, par l'amitié, elle s'insinue partout.

Et, contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, ce ne sont pas les groupements humains déshérités qui en sont le plus menacés à présent. C'est dans les pays les plus prospères de la terre, États-Unis en tête, que la drogue fait le plus de ravages.

Pourquoi ? Parce que la jeunesse, dans nos pays nantis, erre à l'abandon, dirait-on, coupée de la famille, de l'école, de toute la société dont elle est censée faire partie intégrante.

Et qu'elle n'a pas, ou que ses aînés ne réussissent pas à lui proposer un but, un objectif, une raison de vivre, un idéal disai-on jadis.

Cela est si vrai que chez les peuples luttant pour leur survie, ou se battant pour sortir de l'ornière dans laquelle l'histoire les a précipités, il n'y a pas de drogués. L'idéologie politique importe peu : qu'ils soient de droite ou de gauche, de l'Est ou de l'Ouest, les hommes qui chaque jour doivent être sur le qui-vive, n'ont guère le temps de s'abandonner aux rêves de drogués. En Israël comme en Chine rouge, on ne fume pas le haschisch.

On le fumera moins de ce côté de la planète également, si les parents et ceux qui « communiquent » avec les jeunes établissent avec eux le dialogue depuis trop longtemps interrompu, s'ils leur proposent des tâches capables de les enthousiasmer, et s'ils les associent étroitement à leur propre travail d'homme et de femme.

R. A.

Nouveaux diplômés de l'Université

Voici les résultats des examens de la session de juillet pour la faculté des lettres :

Licence ès lettres à Mlle Pierrette Guinard, de Gorgier ; Mlle Danielle Leuba, de Buttes ; Mlle Mireille Lecoutre, du Chenit (Vaud) ; Mme Béatrice Sermet, de Dombresson ; M. Jean-Pierre Kent, d'Angleterre ; M. François Hohenauer, de Fontainemelon ; M. Roger Renaud, de Bôle.

Certificat d'études supérieures de psychologie et sciences pédagogiques à Mme Josette Duvalet, de Brot-Dessous, avec mention bien ; Mme Lily Tripet, de Chézard-Saint-Martin.

Certificat d'études supérieures de langue et littérature latines à Mlle Marie Leuba, de Buttes, avec mention très bien.



TOUR DE VILLE

Questions scolaires

A la rentrée des classes, au printemps dernier, 2781 élèves ont été inscrits dans les classes primaires. Sur ce nombre, 2135 étaient d'âge normal, 442 retardés d'un an, 141 retardés de deux ans, 53 retardés de plus de deux ans et 10 prolongeaient volontairement leur scolarité.

Circulation

Qui n'a pas déploré, un jour, les périlleux croisements de véhicules dus au stationnement abusif et souvent contraire au bon sens, au nord de l'école du Vausey ? Pour parer à cette situation, la police a fait procéder au marquage de cascs de stationnement du côté sud de l'avenue Edouard-Dubois, entre l'école et le débouché de la rue des Charmettes.

Noctambules, la fête est terminée !

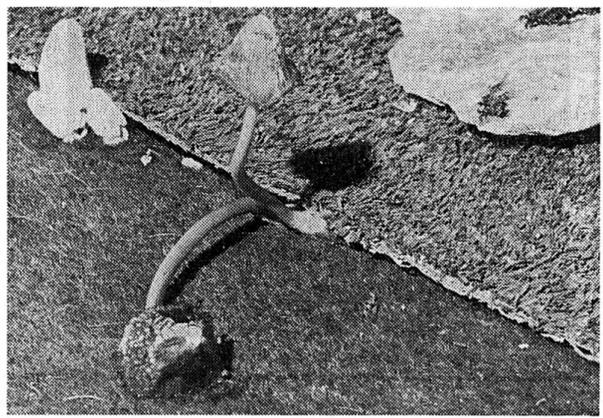
DES plaintes ont été reçues au sujet du bruit nocturne dont souffrent les habitants des rues anciennes de la ville. En fin de semaine surtout, les vociférations des noctambules, les claquements de portières et le ronflement des moteurs, troublent abusivement la tranquillité à laquelle, à bon droit, chacun aspire.

Des auxiliaires de police, chargés de contrôler le parcage, évolueront en activité prochainement. Cela aura pour effet de libérer de cette tâche particulière quelques agents et, par conséquent, de les affecter aux patrouilles nocturnes qui pourront être intensifiées.

Départ à la commune

La direction des Services industriels a pris congé de M. Georges Grisel, qui prend sa retraite. Engagé le 12 avril 1943 en qualité de serrurier à l'usine à gaz, M. Grisel a été l'un des éléments fidèles et compétents qui ont veillé à la bonne marche d'installations vieillies d'une ancienne usine qui devait être exploitée dans des conditions difficiles.

Les champignons dans la vitrine...



Le gérant d'un magasin de confection de Neuchâtel a eu une étrange surprise, lundi matin, en ouvrant sa porte : à la frontière du paillason avaient poussé avec nonchalance quelques champignons...

placé là, parmi des cailloux, un morceau de branche scié sur place il y a près d'un mois. De la sciure a dû se déposer entre les rainures du tapis.

Marché des fruits à Neuchâtel

Petits fruits : récolte. Offre : pommes de moisson, poires, prunes, pruneaux.

Marché des légumes à Neuchâtel

Offre forte : courgettes, laitues romaines, carottes, côtes de bettes, haricots, salades pomées. Offre régulière : choux pommes, choux-fleurs, raves, radis, scaroles.

Pêches dans le lac de Neuchâtel

Perches : bonnes ; filets de brème : faibles ; brèmes : brème : faibles ; brochets : faibles ; paléas : faibles ; bondelles : faibles ; gardon : bonnes ; truites : bonnes.

AVIS TARDIFS

Fr. 220 par millimètre de hauteur

PRUNEAUX FELLENBERG 115 le kilo

aux Gourmets

Baisse ! Raisin Régina d'Italie 120 le kg MIGROS

LA JOURNÉE DES FAMILLES de la Section neuchâteloise du TCS, aura lieu le

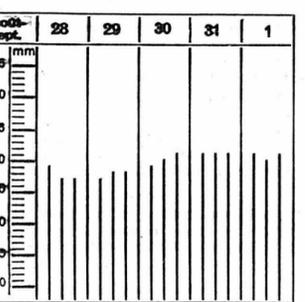
Dimanche 6 septembre 1970 au pâturage Communal de la Sagne.

Naissances

Guy et Marguerite DANIEL-DE MONTMOLLIN, Philippe et Marc, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur Anne - Sophie

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 1er septembre 1970. — Température : moyenne : 17,8 ; min. : 14,7 ; max. : 21,9. Baromètre : moyen : 721,6. Eau tombée : — Vent dominant : direction : nord, calme jusqu'à 8 h 15 ensuite sud-ouest, faible, dès 11 h 30, ouest, faible à modéré. Etat du ciel : le matin très nuageux. Après-midi, nuageux. Le soir légèrement nuageux.



Température de l'eau 20° Niveau du lac 31 août à 6 h 30 : 429,42 Niveau du lac 1er sept. à 6 h 30 : 429,38

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais et Grisons : la nébulosité se dissipera en majeure partie la nuit et le matin, puis le temps sera ensoleillé, avec en montagne quelques résidus nuageux.

VIGNOBLE

Pour cinquante mètres de route utilisée, Vaumarcus doit payer !

De notre correspondant : Le Conseil général de Vaumarcus a siégé sous la présidence de Pierre Hauser. Plusieurs objets figuraient à l'ordre du jour dont le plus important comportait une demande de crédit de 45.000 fr. pour réfections et corrections de routes.

Dans le cadre de ce même crédit, il est question d'une correction de chemin au sud-ouest de la Maison des vignes, correction en partie à charge de la commune, le propriétaire du terrain assumant partiellement les frais.

Un Dahoméen à Cornaux

De mai à fin juin, une campagne d'information lancée par la Radio romande et le Centre romand d'informations agricoles a orienté le public et les agriculteurs romands sur une initiative lancée au Dahomey par plusieurs ministères et institutions en vue de développer l'équipement rural de ce pays.

Fête champêtre à Bevaix

De notre correspondant : La S.F.G. de Bevaix a organisé sa traditionnelle fête champêtre d'été. Cette manifestation a débuté dans la soirée du samedi par un bal conduit par l'orchestre biennois d'Edgar Charles, qui a fait résonner une chaleureuse ambiance dans la grande salle communale.



LES CONTEMPORAINS DE 1932 ONT VISITÉ NOTRE JOURNAL

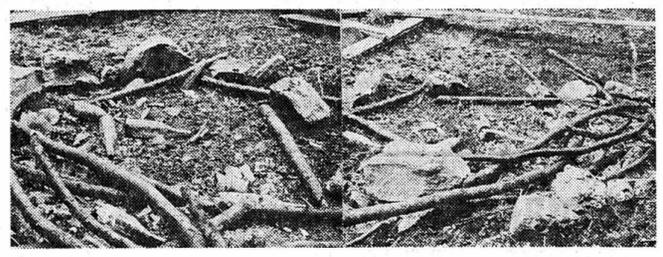
Hier soir, notre entreprise a reçu la visite des contemporains de 1932. Conduits par M. Soacchi, ces hôtes ont été reçus par M. Robert Aeschlimann, directeur. Ils ont visité ensuite les salles de la rédaction, en compagnie de

Dimanche, traversée du lac pour les sauveteurs de la S.S.V.N.N.

La Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel s'est présentée dans plusieurs compétitions durant le mois d'août et a obtenu les résultats suivants. A Rolle, le 2 août, ont eu lieu les fêtes internationales de sauvetage du Léman et l'on a pu voir, lors des courses de canots, plus de 60 équipes se disputer des coupes et des challenges dans six catégories différentes ; c'est dans la catégorie des 8 rameurs volontaires que l'on trouve Neuchâtel selon le classement suivant : 1. Bret-Locum (France) en 6'05" ; 2. Neuchâtel 6'10" 4/5 ; 3. Sciez France 6'20" 2/5, etc.

PLATEAU DE DIESE

Campeurs sans scrupules à Lamboing Mais le maire lance un ultimatum qui arrive à expiration ce soir..



La semaine dernière, un groupe de joyeux camarades décidait de se rendre dans la région de Lamboing afin d'y rôti un mouton. Ils étaient une quinzaine, fidèles au rendez-vous. A l'aide de planches et de rondins trouvés dans les parages, ils dressèrent leur camp.

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Arthur BODER très touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entouré ses remerciements sincères et reconnaissants.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 9 août. Gogniat, Nathalie, fille de Jean-Pierre-Georges, confiseur à Cressier, et de Cécile-Jeanne-Gabrielle, née Juillerat, 21. Calo, Conchetto, fils de Paolo-Antonio, boucher à Cernier, et de Maria, née Lifonso, 25. Antonucci, Tiziana, fille de Genaro, serrurier à Neuchâtel, et d'Antonietta, née Pascale, 28. De Iaco, Franca, fille de Donato, ouvrier de fabrique à Boudry, et de Cosima-Candelora, née Baldassarre, 29. Richard, Sylvain, fils d'Albin-Roger, transporteur à Cressier, et de Jacqueline-Yvette, née Berger, Aebly, Patrick, fils de Pierre, ingénieur ETS à Bôle, et d'Uta-Brigitte, née Holzhey, 30. Silvani, Stéphane, fils de Pierre-Aimé-Charles, employé CFT à Cernier, et de Marie-Rose, née Banderet, Picchi, Anamaria, fille de Felice, ouvrier de fabrique à Boudry, et d'Agustina, née San Primitivo, Coting, Stéphane, fils de Pierre, magasinier à Neuchâtel, et de Claudine, née Monney, 31. Martin, Michèle, fille de Jacques-Michel, installateur à Neuchâtel, et d'Agnes, née Piller ; Diserens, Danièle, fille de Willy-Daniel, horloger à Cortaillod, et d'Ingrid-Else, née Wendt ; Salvatori, Vilma, fille de Quinto, appareilleur à Neuchâtel, et de Lilla, née Cialini.

La C.C.A.P. garanti l'avenir de vos enfants Tél. (038) 549 02 Neuchâtel Agent général: Chs Robert

Dieu est amour. Madame Richard Egli-Rey, à Saint-Blaise ; Madame et Monsieur Emilio Maracci-Egli et leurs enfants Nicole, Carlo et Jocelyne, à Neuchâtel ; Monsieur Robert Egli, à Saint-Blaise ; Madame et Monsieur Dominique Cossetini-Egli et leur fils Patrick, à Saint-Blaise, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, à Bâle, Granges et Soleure, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Richard EGLI

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 63ème année, après une longue maladie supportée avec un grand courage.

Saint-Blaise, le 31 août 1970. (Moullins 22) Plus de lutte, plus de travaux, Voici la fin de la journée, Le jour de l'éternel repos.

L'inhumation aura lieu mercredi 2 septembre. Culte au temple de Saint-Blaise, à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La maison E. Dubied & Cie, à Marin, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Richard EGLI

son fidèle collaborateur. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Bonne maman, tu reposes en paix, le dur labeur a usé tes jours, ton âme est remontée vers Celui qui préside aux choses d'ici-bas, mais ton tendre souvenir vivra toujours dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Léon Mentha, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame René Mentha, à Saint-Imier ; Mademoiselle Germaine Mentha, aux Hauts-Geneveys ; Monsieur et Madame Maurice Mentha, leurs enfants et petits-enfants, aux Hauts-Geneveys et à Tourcoing Nord, France ; Madame et Monsieur Marcel Char-donnens-Mentha, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et aux Hauts-Geneveys ; Monsieur et Madame Paul Mentha et leur fille, à Pully ; Madame et Monsieur Georges Huguenin-Mentha, leurs enfants et petits-enfants, à Genève, à Auvier et au Mont-sur-Rolle, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Alice MENTHA

née BARRET leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 91 ans.

Corcelles (NE), le 1er septembre 1970. (Hospice de la Côte) Je t'ai aimé d'un amour éternel. Jérémie 31.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 4 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Pierre Baillo, à Corcelles ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Baillo et leurs enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Gil Baillo et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Achim Hoffmann-Baillo et leurs enfants, à Cornodreche ; Monsieur et Madame Jean-Michel Borel-Baillo et leur enfant, à Neuchâtel ; Madame veuve Auguste Ziegler-Baillo et ses enfants, au Locle ; Monsieur et Madame A. Agnoli-Baillo et leurs enfants, à Téhéran ; Monsieur et Madame Claude Baillo et leurs enfants, au Locle ; Monsieur et Madame Albert Sommer, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir d'annoncer la disparition en haute montagne de

Monsieur Pierre BAILLO

Une cérémonie sera célébrée en sa mémoire au temple des Valangines, à Neuchâtel, le vendredi 4 septembre 1970, à 14 heures.

«L'homme n'est jamais plus fort qu'attaché à ce qu'il peut à tout instant quitter.» M. Herzog.

Prière de penser à Terre des hommes Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres de la direction et le personnel de l'entreprise S. Fachinetti S.A. ont le pénible devoir de faire part du tragique décès de

Monsieur Isabelle Clemente-Sanchez

qui, durant plusieurs années, a été un ouvrier apprécié. Ils garderont de lui un très bon souvenir.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La famille de Monsieur André BELPERROUD

a la douleur de faire part de son décès survenu subitement le 31 août 1970, dans sa 54ème année.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière d'Onex (Genève) le jeudi 3 septembre, à 14 h 30. Que ton repos soit doux.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

CANTON DE NEUCHÂTEL

« Circulez à droite » : une campagne d'éducation routière qui concerne tous les cyclistes motorisés ou non

A Neuchâtel uniquement, ils sont plus de 6000. Et plus de 33,000 dans l'ensemble du canton. Le vélomoteur s'est multiplié de manière spectaculaire depuis ces dix dernières années.

Au chef-lieu, le matin, et l'après-midi, ce sont, aux heures de pointe, des grappes de cyclomoteuristes, fort sympathiques par ailleurs, qui animent la cité : gent écolière, employés de bureaux, commis, fonctionnaires, et même PDG qui ont depuis longtemps compris qu'il est plus aisé de parquer un vélomoteur qu'une voiture dans cette ville très encombrée...

Par leur nombre, par leur méconnaissance, pour la plupart d'entre eux, les règles de la circulation, ces usagers de la route ont fait naître dans les villes des problèmes.

Disons-le d'emblée : il ne s'agit pas de problèmes ayant un rapport quelconque avec les accidents. Il est en effet notoire — et les statistiques le montrent éloquentement — que les vélomoteuristes ne sont pas souvent impliqués dans des accidents graves compte tenu de leur nombre. Evidemment, pour un cyclomoteuriste, comme pour un cycliste, tout accident peut facilement être grave, ni l'un ni l'autre n'étant protégé sur son véhicule à deux roues.

Le problème numéro un posé par ce mode de locomotion pratique touche à la fluidité du trafic urbain. Par leur slalom entre les voitures, leurs dépassements par la droite et la gauche, par la situation dans laquelle ils mettent parfois les automobilistes dont ils sont un peu le cauchemar, les cyclomoteuristes perturbent le déroulement normal de la circulation, notamment aux carrefours régis par des feux. L'exemple du cyclomoteuriste arrêté à des feux, devant la voiture de tête qu'il freine lorsque le feu passe au vert, est typique à cet égard : toute la file subit le contre-coup de ce ralentissement. L'onde verte n'est pas longue et les gens pressés !



L'affiche de M. Alex Billeter : dans toutes les écoles du canton.

La police locale de Neuchâtel, avec, cette fois, la collaboration de celles de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que du département cantonal de l'Instruction publique, lance une nouvelle campagne d'éducation routière qui fait suite à celle des « Feux de position dans les rues bien éclairées » qui n'eut lieu qu'à Neuchâtel, hélas.

« Circulez à droite », tel est son titre. Elle s'étendra du 7 au 21 septembre dans tout le canton, les frais qu'elle entraîne étant répartis entre les trois villes et l'Etat. Pour que le trafic puisse être le plus fluide possible aux heures de pointe notamment, il faut, ainsi que l'exige l'article 3 de l'art. 42 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation, que les cyclistes (et par conséquent leurs frères motorisés

aussi) qui peuvent devancer une colonne de voitures par la droite quand il subsiste un espace libre suffisant, n'empêchent pas la colonne de progresser et évitent de se placer devant les voitures arrêtées.

En résumé : dépasser à droite si vous le pouvez, mais ne vous installez pas devant le véhicule de tête dans une colonne d'automobiles arrêtées.



Toujours les feux de position Un automobiliste sur deux... n'a strictement rien compris !

Affligeant ! Sur cent automobilistes roulant la nuit dans les rues de la ville, la moitié n'a strictement rien compris. Ils persistent à rouler avec les feux de croisement (ou codes) dans les grandes artères où les feux de position conviennent parfaitement, mieux même, car ils permettent, dans ces rues à l'éclairage public prodigue, de mieux voir les obstacles devant soi, alors que les feux de croisement créent un halo néfaste et dangereux.

« Feux de position dans les rues suffisamment éclairées », qui avait débuté en mai et va se terminer en novembre prochain, n'a pas eu le succès escompté. L'habitude prise depuis longtemps empêche la moitié des automobilistes circulant au chef-lieu d'adopter une manière de faire plus intelligente.

On peut donc dire que la campagne « Feux de position dans les rues suffisamment éclairées », qui avait débuté en mai et va se terminer en novembre prochain, n'a pas eu le succès escompté.

IMPORTANTES VOTATIONS CANTONALES CE WEEK-END

Vingt-huit millions de fr. pour une nouvelle étape de travaux routiers

Il faut à l'Etat une somme de 28 millions de francs, crédit complémentaire pour mener à bien certains travaux routiers. Outre des réfections et des améliorations de tronçons existants qui coûteront un peu plus de sept millions de francs, ce crédit servira à la construction du tunnel de la Clusette et de ses abords (8,600,000 francs), de l'évitement de Valangin (5,620,000 francs) et à l'élargissement de la route Couvet - Travers (6,700,000 francs).

par 550 mètres de route entre le portail et du tunnel et Brot-Dessous. Cette route sera élargie à 10 m 50 jusqu'au village.

Ce projet, dit « du tunnel court », corrige un tronçon de route de 2 km 65 limité à l'ouest par le carrefour de Noiraigue et à l'est par le village de Brot-Dessous. Le devis estimatif de cette correction se monte à 26,700,000 fr., somme dont il faut déduire une subvention de la Confédération de 35 % (9,350,000 fr.) et un premier crédit déjà accordé par le canton, en 1966, de 8,750,000 francs.

LA ROUTE COUVET - TRAVERS
Toujours dans ce Val-de-Travers, cette route, en très mauvais état, doit être élargie à trois voies de circulation de 3 m 50 avec un trottoir de 1 m 50 de largeur. Les virages principaux seront améliorés et le passage à niveau du Loclat sera supprimé, un passage supérieur, construit plus au nord, le remplaçant. Cette correction porte sur une distance de 3 km 300 et, sur un devis estimatif, de 10,300,000 fr., on escompte une subvention fédérale (35 %) de 3,600,000 francs. C'est donc une somme de 6,700,000 fr. qui reste à la charge du canton.

VALANGIN
L'évitement de ce village, à l'étude depuis plusieurs années, n'est pas allé sans difficultés. Elles furent d'abord d'ordre géotechnique, les terres se révélant beaucoup plus compressibles qu'on ne le pensait et le sol, gorgé d'eau, ne présentant aucune stabilité. On en est donc venu à penser qu'un projet plus audacieux devait être étudié qui évite complètement le village et supprime presque toutes les démolitions d'immeubles. La route passera à flanc de coteau la colline de Busy jusqu'au-dessus de la scierie Badertscher, puis elle sera en viaduc sur le vallon de la Sorge. Elle rejoindra alors la route principale actuelle au haut de la montée du Breuil, sur le plateau de Boudevillers. Une demi-jonction permettra de raccorder Valangin au nord en utilisant au maximum la route existante. Cet évitement, d'une longueur de 2 km, permettra aux usagers de la route de passer des gorges du Seyon au plateau de

Boudevillers et vice-versa sans obstacle. Les demi-jonctions prévues aux raccords sud et nord desservent le village de Valangin et assurent l'accès aux trois routes RC 312 : route de Pierre-à-Bot, RC 313 : Valangin - Dombresson et RC 416 : Valangin - Coffrane.

L'évitement initialement prévu avait une longueur de 1 km 100. Le coût du nouvel évitement est estimé à 14,800,000 fr. La subvention de la Confédération étant de 40 % (5,920,000 fr.) et un premier crédit de 3,000,000 fr. ayant déjà été accordé au Conseil d'Etat, c'est finalement une somme de 5,620,000 fr. qui lui manque et sur l'opportunité de laquelle le peuple devra également se prononcer au cours de ce week-end.

Mais, lorsque le chantier sera terminé, la circulation s'en trouvera-t-elle plus fluide ? On en doute car le trafic nord-sud viendra inmanquablement buter sur le goulet du carrefour de Vauseyon. Faute d'être complètement remanié, et à plus brève échéance cette fois, faute d'une meilleure signalisation avancée, les abords de ce carrefour restent dangereux (voir la FAN du 28 août dernier). Avant la construction de l'échangeur de Boudevillers puis de la route à quatre pistes sur le lit de la rivière, des « présélections » devront se faire afin de rendre le trafic plus fluide. Dans trois ou quatre ans, lorsque cet évitement de Valangin sera ouvert à la circulation, un premier tri s'opérera à l'entrée nord de Valangin. Les automobilistes qui voudront, par exemple, gagner les quartiers est de Neuchâtel, pourront quitter la route sur le plateau, traverser le village de Valangin et rejoindre la vieille route de Pierre-à-Bot.

C'est une solution de fortune mais d'autres, plus rationnelles, auront sans doute été trouvées dans l'intervalle.

AMELIORATIONS
Pour l'entretien et le renforcement des routes existantes, un premier crédit de sept millions de francs accordé en février 1966 a déjà permis de faire d'importantes améliorations et réfections. L'augmentation du trafic des poids lourds a notamment détruit les fondations des routes anciennes alors que l'introduction des pneus à clous accélérera l'usure des revêtements. Il y a quelques années encore, on admettait qu'un tapis bitumineux posé à chaud s'usait en une dizaine d'années alors qu'actuellement, il est détruit en quatre ou cinq ans.

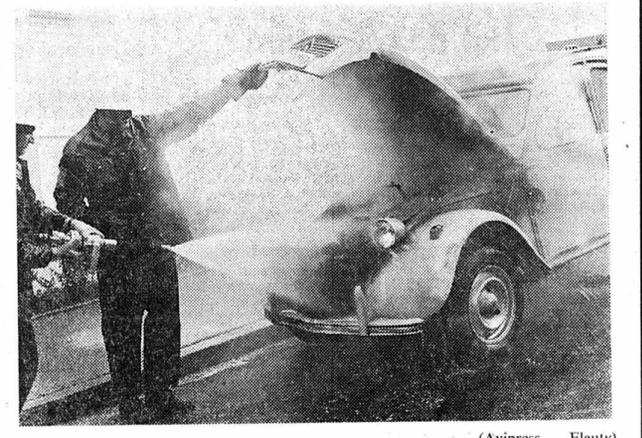
Pour continuer ce travail d'entretien qui permettra de sauver plusieurs kilomètres de routes cantonales, c'est un dernier crédit de 7,080,000 fr. qui a été demandé au Grand conseil le Conseil d'Etat. Les tronçons les plus importants qui seront renforcés sont les suivants : — Mont-de-Buttes - frontière vaudoise ; — la Côte-aux-Fées - les Verrières ; — Fleurier - les Verrières ; — Couvet - Môtiers ; — les Sagnettes - la Brévine - le Cerneux-Péquinot - le Prévoix ; — Les Tailières - la Brévine ; — les Petits-Points - Haut-de-la-Côte ; — le Locle (la Jarle) - la Grande-Joux - les Points-de-Martel ; — divers tronçons entre Brot-Dessous - le Long-Mur ; — la Bocarderie - Dombresson ; — plusieurs tronçons sur les autres routes du Val-de-Ruz et — Frochaux - Lignières.

Enfin, ce crédit servira également à couvrir des frais d'études de trafic.



Nominations à la police locale

DANS le cadre de la réforme de structure du corps de la police locale de Neuchâtel, des nominations sont intervenues récemment. Les sergents Hervé Berger et Gaspar Laubscher ont reçu le grade de sergent-major. Le premier s'occupera de police secours, de la brigade de la circulation, le second des services spéciaux. D'autre part, le sergent Willy Margot a été nommé fourrier. D'autres nominations, conséquences de celles-ci, interviendront prochainement.



(Avipress - Fleuty)

Voiture en feu à la Coudre

(c) Hier, peu avant 18 heures, une automobile a subitement pris feu alors qu'elle roulait rue de Sainte-Hélène, à l'est du collège de la Coudre. Les secours furent immédiatement organisés et en attendant l'arrivée des premiers secours, la voiture fut aspergée à l'aide d'un tuyau d'arrosage déniché dans une

maison voisine. Les pompiers furent rapidement maîtres du sinistre. Le conducteur sorti indemne de l'accident, mais le véhicule est inutilisable. Il semble qu'un collier de fixation du carburateur ait cédé, laissant l'essence s'écouler sur le moteur chaud, ce qui provoqua l'incendie.

Elle a 18 ans et demi. Elle répond au téléphone : « Police de la ville de Neuchâtel »



Blonde comme une moisson bien mûre, une voix déjà bien posée, le sourire timide mais gentil : depuis hier le 1er septembre c'est elle qui, au poste de police locale, répond durant la journée : « Police de la ville de Neuchâtel ». Elle succède, mettant une note fraîche dans ces bureaux où règne l'homme en uniforme aux agents qui durant de longues années, se sont relayés au stand téléphonique et à la centrale radio.

et la jupe à peine au-dessus du genou. Cet escadron de charme de la commune apparaîtra durant le week-end de la prochaine Fête des vendanges dans les rues de la ville, sur les places de parc qu'elles seront appelées à surveiller.

Mlle Katy Rothen, de Neuchâtel, ancienne employée de bureau, est l'une de ces auxiliaires de police que le Conseil communal a engagées dans le cadre de la réforme des structures du corps. Elle commence son instruction sous la houlette des sous-officiers de service qui, bien sûr, se sont vite accoutumés à cette agréable présence féminine.

Le Conseil communal a reçu vingt-deux offres aux annonces qu'il a fait paraître. Cinq femmes s'occupent des parcs à voitures en zone bleue, à raison de 120 à 150 places chacune. En outre, elles seront à même de fournir des renseignements touristiques divers sur la ville, ses édifices, les manifestations du calendrier, les offices de tourisme, les possibilités d'hébergement. Enfin, elles canaliseront les véhicules vers les parcs à disposition, tel celui des Nouvelles-Rives.

Mlle Rothen aura prochainement une collègue, afin que le standard téléphonique et la centrale radio de la police soient desservis de 6 à 20 heures ; la nuit des agents prenant la relève.

Fonctionnaires communales et non contractuelles, ces cinq auxiliaires dont l'instruction commencera le 14 septembre, seront assermentées. Elles connaîtront la LCR et son ordonnance d'exécution, auront reçu les rudiments de droit. En dehors de ses tâches habituelles, cet escadron sera fort utile lors de campagnes d'éducation routière. D'ores et déjà la direction de commune projette une croisade éducative contre le mauvais comportement des piétons.

Toutes les communications téléphoniques au 5.10.17, au 17 police-secours, au 18 service du feu, la transmission des ordres lors de la mise en application du plan catastrophe ou lors d'une intervention des sapeurs-pompiers, passeront désormais par elles.

Genève, Lausanne, Zurich et d'autres villes du pays ont des « agences » de la circulation. Neuchâtel innove en engageant des auxiliaires de police en uniforme, les premières de Suisse !

ELLE PORTERAIT UN UNIFORME
Six autres auxiliaires de police de Neuchâtel porteront un uniforme bien roi, un calot, les armes de la ville

Politique

Votations cantonale et fédérale

Parti socialiste : un non et quatre oui

A la veille de la prochaine votation cantonale concernant l'initiative fiscale populaire, le crédit pour routes, les améliorations foncières et la rénovation de deux fermes, le parti socialiste a tenu hier à Neuchâtel une conférence de presse au cours de laquelle il a défini sa prise de position. Cette réunion d'information était présidée par M. Castella, président cantonal, qui était accompagné de MM. A. Sandoz, conseiller national, R. Spira, député, et J.-F. Béguin, secrétaire du parti.

Pour les socialistes neuchâtelois, l'initiative populaire visant à alléger la charge des petits contribuables doit être combattue, car elle ne constitue pas le bon moyen de changer ce qui, dans la loi fiscale en vigueur, n'est pas satisfaisant. En outre, elle manque de réalisme et aurait de très fâcheuses conséquences sur les rentrées d'impôts, donc la grande part des recettes de l'Etat, et par conséquent sur les finances des communes ! Cette initiative doit être rejetée, mais le parti socialiste est conscient qu'il convient de revoir tout le problème de la fiscalité dans le canton. Certaines initiatives ont d'ailleurs été prises au Grand conseil par les socialistes.

Pour la question des routes, des améliorations foncières et de la rénovation de deux fermes — objet également de la votation cantonale — le parti socialiste dit oui trois fois. Enfin, sur le plan fédéral, le PSN demande à ses troupes de voter oui les 26 et 27 septembre, lors de la votation concernant notamment l'initiative sur le droit au logement.

Le parti socialiste a profité de cette conférence de presse pour passer en revue la liste de ses préoccupations sur le plan neuchâtelois : de meilleures conditions de logement, l'école de demain à préparer aujourd'hui et l'équilibre économique entre les diverses régions de canton.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL Beaucoup de bruit pour une poubelle !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, M. Ch. Ed. Kemm remplissait les fonctions de greffier.

se d'un jeu électrique. Son compare, qui semble être l'investigateur du vol, et qui a déjà été condamné, déroba une somme de 200 fr. Le tribunal, estimant que O.G. a agi en tant que co-auteur, puisqu'il a collaboré à la commission du délit, condamne le prévenu à 15 jours de prison dont à déduire 5 jours de détention préventive avec sursis pendant 2 ans et aux frais de la cause s'élevant à 60 fr.

Plusieurs affaires de vol ont retenu l'attention du tribunal hier matin. On n'en mentionnera que deux. Alors qu'il se trouvait sur la route à bord de sa voiture, en compagnie de son enfant, J.-P. B. a dû éviter brusquement un seuil d'ordures en plastique qui encombrait la chaussée. Il s'arrêta et remit sagement l'objet du délit sur le trottoir. Une demi-heure plus tard, J.-P. B. passablement énervé par la présence insolite de la poubelle, s'en empara, laissant le soin à son propriétaire de venir la rechercher. Oubliant l'affaire, J.-P. B. conserva l'objet, ce qui lui valut de comparaître devant le tribunal. Celui-ci ne retiendra pas l'intention d'appropriation et d'enrichissement illégitime. En outre, le tribunal constate qu'un dommage au lésé ne peut être établi. Dès lors, le prévenu est libéré des fins de la poursuite pénale. Toutefois, J.-P. B. s'est rendu coupable d'un comportement quelque peu cavalier. Il se voit donc attribuer les frais de la cause.

O. G. qui se trouvait dans un bar de la ville avec un camarade en a profité pour s'emparer de 40 fr. contenus dans la caisse

Victime d'un accident à Serrières, le blessé de Bevaix est décédé

On se souvient de l'accident survenu à Serrières et que nous avons relaté dans notre édition du 30 août dernier. M. André Borel, âgé de 77 ans, négociant à Bevaix, roulait sur la RN 5 lorsqu'il perdit la maîtrise de sa voiture au Grand-Ruau.

corp, M. Borel avait été transporté à l'hôpital des Cadolles. Il vient de décéder des suites de ses graves blessures. C'est en dépassant un train routier que la voiture de M. Borel avait touché l'avant de celui-ci avant que le premier véhicule n'aille emboutir un arbre sur la droite de la chaussée.

darmes ne trouvèrent que deux photos obscènes. Le tribunal estime quant à lui que la présentation à un tiers de photos pornographiques ne signifie pas nécessairement l'intention de répandre celles-ci dans le public.

En conséquence, A. L. est acquitté, les frais étant mis à la charge de l'Etat. La libération du prévenu est cependant assortie de la destruction des objets délictueux. La violence ne paie pas. Telle est la constatation que G. P. aura sans doute faite. Alors qu'il était dans un établissement public, le prévenu profita de l'occasion pour massacrer un jeu électrique en y assénant un tel coup de poing que la vitre se brisa et qu'il se blessa. Il prétendit s'être coupé à la main en fermant une fenêtre désirant ainsi obtenir les prestations d'une caisse nationale dont le but serait différent de celui que le législateur lui a fixé. Le mensonge étant confirmé par le frère du prévenu, le tribunal a retenu la tromperie, élément nécessaire de l'escroquerie. Le résultat ne s'étant toutefois pas produit, la tentative au sens de l'article 21 CPS doit être retenue. G. P. est dès lors condamné à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et au paiement des frais de la cause s'élevant à 40 francs.



Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c. — min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.20. Réclames Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 70 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis traduits dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—
ÉTRANGER			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50
Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine) la veille avant 8 h 30.

Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Services industriels

Afin de compléter le personnel de notre Service de l'électricité, nous cherchons à engager:

un dessinateur - constructeur

pour le bureau d'études des installations à haute tension. La préférence sera donnée à une personne possédant un certificat fédéral de capacité de dessinateur, et ayant de l'expérience dans la construction de postes de couplage et de transformation à haute et moyenne tension;

des monteurs - électriciens

pour notre service d'appareillage; nous demandons un certificat fédéral de capacité de monteur-électricien;

un contrôleur

d'installations intérieures

éventuellement un monteur-électricien qualifié que nous formerions dans cette spécialité;

des aides - monteurs

pour nos équipes de câbles, lignes et stations;

un serrurier qualifié

appelé à faire des travaux variés dans notre atelier;

un magasinier

pour notre magasin de stockage et de distribution du matériel de réseau.

Traitement selon formation et activités antérieures; semaine de 5 jours. Entrée en service immédiate ou à convenir.

Adresser les offres à la direction des Services industriels, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 septembre 1970. Des renseignements complémentaires peuvent être demandés par téléphone, No 5 72 02, interne 507.

VILLE DE NEUCHÂTEL SERVICES INDUSTRIELS

Nous cherchons, pour le

SECRETARIAT

des Services des eaux et du gaz, une employée responsable de la correspondance de ces deux services publics et de sociétés de chauffage à distance. Activité variée et intéressante.

La formation souhaitée est celle d'une employée de commerce ou d'une secrétaire connaissant si possible la langue allemande.

Traitement selon activités antérieures, semaine de 5 jours.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du directeur des Services des eaux et du gaz, rue Jaquet-Droz 3, tél. (038) 5 98 89. Faire offres à la même adresse.



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des ponts et chaussées offre à repourvoir:

un poste de **DESSINATEUR**

pour projets routiers et béton armé. Entrée en fonctions: dès que possible ou à convenir;

un poste de **CANTONNIER**

pour le secteur Hauterive - Saint-Blaise - Voëns. Entrée en fonctions: dès que possible ou à convenir;

un poste de **CANTONNIER-CHAUFFEUR**

possédant si possible le permis de conduire de poids lourds pour le secteur Cheneau - les Bugnens. Domicile: Dombresson ou Villiers. Entrée en fonctions: au plus tard le 1er novembre 1970. Conditions d'engagement: être citoyen suisse en bonne santé. Traitement: légal.

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service cantonal des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel 1, jusqu'au 12 septembre 1970.

IMMEUBLES

A VENDRE A MORAT

(éventuellement à louer)

villas jumelées

situées dans endroit tranquille et ensoleillé, à 5 minutes de la gare, du supermarché et de la plage.

Les maisons sont construites sur 2 étages avec toits plats; 4 1/2 pièces, jardin avec place couverte, garage, chauffage automatique commun et tout confort. Prix avantageux, acomptes à partir de 15'000 francs.

S'adresser à: B. Dürrig & F. Stauffer, architectes, Grand-Rue 38, 3280 Morat. Tél. (037) 71 29 00.

A VENDRE

JOLIE PETITE FERME NEUCHÂTELOISE

avec forêt, prés et pâturage, pour vacances en famille ou en société. Vue magnifique et dominante. Hiver favorable à la pratique du ski.

Accès facile, route goudronnée à quelques mètres, située près du village des Planchettes.

S'adresser à l'Etude Emile Leuba, agent de droit, Paix 37, 2301 la Chaux-de-Fonds.

A vendre à Bevaix

très belle villa neuve

4 pièces, tout confort, dans quartier résidentiel.

Terrain environ 800 m2. Libre tout de suite. Possibilité de reprendre hypothèque en 1er rang. Prix intéressant.

S'adresser à fiduciaire F. Anker, Seyon 8 a, Neuchâtel. Tél. (038) 4 44 34.

Particuliers cherchent

terrain à bâtir

si possible avec vue. Région Saint-Blaise - Colombier. Zone maisons familiales ou petites locatives.

Ecrire sous chiffres à NW 2171 au bureau du journal.

une villa

avec vue sur le lac, comprenant 2 appartements de 3 ou 4 pièces et garage,

ou

un terrain à bâtir

bien situé, d'une superficie d'environ 750 m2.

Faire offre sous chiffres à OX 2172 au bureau du journal.

PUBLICATION

L'Office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers, offre à vendre de gré à gré

BEAU DOMAINE AGRICOLE sis à Côte-Bertin, sur Couvet

à savoir: logement, granges, écurie, remise et dépendances, jardin, verger et champs d'une superficie totale de 126,446 m2 (surface approximative en vertu de l'art. 42 al. 3 de la loi cantonale sur les améliorations foncières).

Pour tous renseignements complémentaires et pour visiter, s'adresser à l'Office des faillites du Val-de-Travers, à 2112 Môtiers, tél. (038) 9 14 44.

Les offres, sous pli fermé, devront parvenir à l'office susvisé jusqu'au 20 septembre 1970, en portant sur l'enveloppe, la mention «Domaine Côte-Bertin».

OFFICE DES FAILLITES: Le préposé: BLANC

Terrain

Nous cherchons, pour villa, parcelle à Auvernier, Corcelles, Cormondrèche.

Adresser offres écrites à GA 2024 au bureau du journal.

Particulier cherche à acheter

locatif région littoral neuchâtelois. Adresser offres écrites sous chiffres KS 2168 au bureau du journal.

Valais

A vendre à Lens, altitude 1100 m, à 10 minutes de Montana-Crans, magnifiquement situé. Vue panoramique. Situation très tranquille.

Construction 1963 (garage), 700 m2 de terrain. Pour visiter, téléphoner au (027) 7 34 21, M. Grandjean. Prix: 130'000 fr.



A vendre au bord du lac A ESTAVAYER

CHALET

3 pièces meublées, belle situation.

A CUDREFIN CHALET

avec port privé grand garage, 1700 m2 de terrain A CORBIÈRE (ESTAVAYER)

BUNGALOW

3 pièces, confort, port privé.

Fr. 20,000.— est le prix d'un joli

petit chalet

situé en plein pâturage à Montmolin-nord. Situation isolée avec accès par auto.

Case postale 31,810, Neuchâtel 1.

A vendre, Région la Tourne, chalet

avec terrain de 1200 m2. Tél. 8 70 75.

A LOUER

LE LANDERON

A LOUER pour les 24 novembre et 24 décembre, dans immeuble neuf, appartements de

2,3,4 et 5 CHAMBRES 2 STUDIOS

tout confort. Cuisines entièrement équipées.

S'adresser: ETUDE WAVRE, notaires, à Neuchâtel. Tél. 5 10 63.

A LOUER

bel appartement de 5 pièces, tout confort, 700 fr. plus charges, avec service partiel de conciergerie.

Tél. (038) 5 76 72 de 10 à 12 h et de 17 à 18 heures.

A louer, pour fin 1971, au centre de la ville (rue Saint-Honoré - Saint-Maurice),

LOCAUX SPACIEUX A L'USAGE DE BUREAUX

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux. Tél. (038) 4 67 41.

BOUDRY

A louer

appartement de 5 pièces

3me étage, route de la Gare, quartier résidentiel. Loyer: 462 fr., toutes charges comprises. Disponible dès le 24 octobre. Téléphoner au (038) 6 42 46.

A louer à **COLOMBIER** dès le 24 septembre 1970.

appartement de 4 pièces

tout confort moderne. Tél. (038) 5 76 71.

Bevaix A louer, pour le 24 septembre, **studio non meublé** avec mi-confort, loyer, charges comprises, 115 fr. Tél. (038) 4 67 41.

PENSIONS

Enfants

2 à 3 ans, demandés par couple. — Pension, vie de famille, climat recommandé par docteurs. — 15 fr. par jour.

P 42-471627. Tél. (024) 6 42 57.

Chambres

tout confort à 1 ou 2 lits

avec pension

au Colibri, Breguet 13. Tél. 5 75 62.

Dem. à louer

Employé TN cherche appartement de

3 pièces

avec confort, pour le 1er novembre ou date à convenir. Région: Saint-Blaise, Serrières, Auvernier, Colombier, Boudry. Récompense.

Adresser offres écrites à FM 2162 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour un de nos ouvriers,

APPARTEMENT de 2 à 3 pièces

à Neuchâtel ou dans la région. Faire offres aux Marbreries Rusconi, Maladière 95, Neuchâtel. Tél. 5 19 55.

PENSIONS

On cherche, pour jeune garçon de 13 ans, désirant suivre l'école secondaire.

CHAMBRE ET PENSION

dans famille qui pourrait s'en occuper.

Adresser offres écrites à GN 2163 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre magasin de sport, nous cherchons

JEUNES VENDEUSES qualifiées

Ambiance agréable. Salaire élevé. Entrée à convenir.

Faire offres à: Alex Sport, 3963 Crans-sur-Sierre. Tél. (027) 7 40 61.

S.Châtenay S.A. Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

manceuvre caviste

Nous offrons: atmosphère agréable bon salaire caisse de retraite semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter: Evole 27, Neuchâtel.

On cherche

garçon ou fille de buffet

et un

garçon d'office

S'adresser au restaurant du Théâtre, à Neuchâtel. Tél. (038) 5 29 77.



BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
NEUCHÂTEL

cherche, pour date à convenir,

TÉLÉPHONISTE-DEMOISELLE DE RÉCEPTION

de langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand.

Poste stable pour candidate qualifiée. Semaine de 5 jours.

Adresser offres détaillées, avec copies de certificats et références, au chef du personnel, place Pury 4, Neuchâtel.

Huber+co
2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL.038/313 72

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour son atelier de montage d'articles de précision destinés à la reproduction du son. Mise au courant pour débutantes.

Nous offrons un travail très propre et intéressant et des conditions avantageuses.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres).

ZURICH

Importante fabrique de produits en papier cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

pour la correspondance française et l'établissement des devis.

Nous désirons: employée habile et consciencieuse, ayant si possible quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons: ambiance de travail jeune et dynamique, très bonne occasion de perfectionner ses connaissances d'allemand, semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Prière de téléphoner à notre chef du personnel, M. Glaus, (051) 62 16 00, pendant les heures de bureau, ou le soir au (051) 56 63 59.

WAGNER & CIE, fabrique de produits en papier, Badenerstrasse 820, 8021 Zurich.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, une

secrétaire

sténodactylo, connaissance de la comptabilité, contact avec la clientèle, ambiance de travail agréable.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae à

Jeanneret & Cie

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

FANFARE DE LA CROIX-BLEUE LE LOCLE

Pour cet automne, nous cherchons un

DIRECTEUR

Renseignements et offres à M. William Lesqueux, président, Jaluse 24, le Locle. Tél. (039) 5 37 47.

BULOVA
WATCH CO. NEUCHÂTEL

engagerait

AIDE-CONCIERGE

qui devrait, après un certain temps d'initiation, assister notre concierge dans une grande partie de ses travaux. En outre, le candidat doit savoir travailler de manière précise, consciencieuse et indépendante.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

07080 N

Faire offres ou se présenter à notre bureau, place de la Gare 10, tél. 038 4 15 52

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

A vendre
teckels
3 mois, poil court,
poil long. Très beaux
animaux de pure
race, avec pedigree,
à partir de 200 fr.
Tél. (021) 24 22 15.

10'000
dessins publicitaires
à choix au
CLICHES-SERVICE
G. Salomon, Lausanne
S. Pré-du-Marché
Tél. 021/22 27 68

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à Perroy

Les dernières nouveautés arrivent...

À la Belette

SOUS LES ARCADES

NEUCHÂTEL

Air conditionné

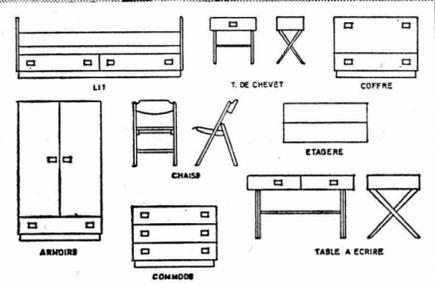
**En exclusivité
chez Perrenoud,
toute une «flotte»
de meubles-bateau**



SURCOUF, une création PERRENOUD, un programme complet de meubles-bateau (en acajou sapelli et rembourdages laitonés), des MULTI-POSSIBILITÉS d'aménagement.

Selon vos goûts, vos exigences et les dimensions de votre pièce, ces meubles-bateau s'adaptent — à votre gré — en chambre d'adolescent, de jeune fille ou d'ami, en boudoir ou garçonnière de célibataire, en studio...

Lit avec tiroir-coffre, commode et table de chevet:



**pour Fr. 1630.-
seulement**

meubles perrenoud sa

Neuchâtel 1, rue de la Treille (tout près de la place Pury)

Corne à la plante, peau dure, brûlures les pieds

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom _____

Rue _____

Localité _____ FN

Banque Metro Zurich
Badenerstrasse 141 Tél. 051/27 30 90

Sigolin

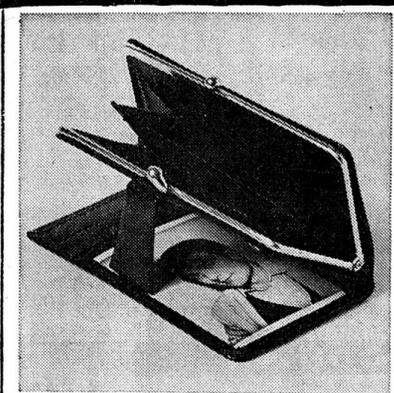
NEU!
pulvérisation à la braise

fait friller!

* argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
* cuivre, laiton et chromes d'autos
* dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise

STRÄULI SA WINTERTHUR

inno-prix-choc



Porte-monnaie à fermoir, combiné porte-billets, en cuir lisse noir, brun, rouge ou beige.

7,95

Chemisier en jersey acryl lilas, brun, gold, bordeaux ou rouge agrémenté de piqûres
Tailles 38 à 44

19,90

Jeans en manchester coton à larges côtes, beige, brun, noir ou marine
Tailles 36 à 46

24,90

P.C.4

COGO DISCOUNT Portes-Rouges 20

Tampax super
boite économique
640
au lieu de 8.10

Comfort
bidon plastique 5 litres
920
au lieu de 13.80

Savon bain Maya
3 pour
195
au lieu de 3.90

COGO DISCOUNT

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

M. André Junod, président de la commune de Fleurier : « L'idéal serait l'intégration naturelle des étrangers »

Le problème de l'intégration de la population étrangère se pose également au Val-de-Travers. Les autorités fédérales ont décidé la création d'une commission consultative permanente chargée d'étudier la question. Des directives seront données aux cantons et aux communes. Quelle est l'opinion, à ce sujet, de M. André Junod, président de la commune de Fleurier ?

— Au Val-de-Travers, la situation se présente assez favorablement. En général, il existe de bonnes relations entre les populations suisses et étrangères. Ici, on est habitué à côtoyer les étrangers depuis longtemps. Dans les années 1850, de nombreuses familles étrangères se sont installées au Vallon pour travailler aux cimenteries de Saint-Sulpice et de Noiraigue et à la mine d'asphalte, puis

suivre, le soir, des cours d'italien ou d'espagnol, mais presque tous parlent déjà mieux le français que leur langue maternelle !

— Participent-ils aux activités des organisations de jeunesse ?

— Je ne peux pas vous donner de précisions à ce sujet. Mais je pense qu'il faudrait que les mouvements de jeunesse se rapprochent de tous les jeunes étrangers pour leur faire connaître leurs buts, les inviter à participer à leurs activités.

— Votre opinion sur la commission fédérale ?

— Il s'agit d'une initiative heureuse car le problème de l'intégration de la population étrangère doit être traité d'urgence autant pour mettre à l'aise les Suisses que les étrangers de façon à éliminer les malaises et les équivoques accumulés depuis quelques années. L'économie du pays ne pourrait que profiter de la cohabitation harmonieuse entre tous les travailleurs sans égard à leur nationalité.

— La stabilisation actuelle de la main-d'œuvre étrangère soulève-t-elle certains problèmes ?

IMPORTANCE DU DIALOGUE

— Il serait préférable et beaucoup plus sain pour tous de parvenir à la stabilisation, à condition que les autorités communales puissent analyser régulièrement, avec les représentants des employeurs, les besoins en main-d'œuvre de l'économie locale. Je me prononce aussi pour un dialogue sur le problème avec la population, aussi bien suisse qu'étrangère.

— Sur le plan pratique, comment envisagez-vous de favoriser, à Fleurier, cette intégration souhaitée ?

— L'idéal serait une intégration naturelle, beaucoup plus positive qu'en forçant des étrangers. A vrai dire, nous n'avons pas encore reçu de directives sur le problème de l'intégration. Mais lorsque la question se posera, les autorités communales prendront certainement des décisions concrètes. Depuis longtemps, nous essayons de faciliter au maximum les activités des cercles italien et espagnol. Dans le local abritant le cercle italien, par exemple, les autres sociétés locales se réunissent. Les relations sont excellentes et on peut parler d'une intégration progressive, naturelle.

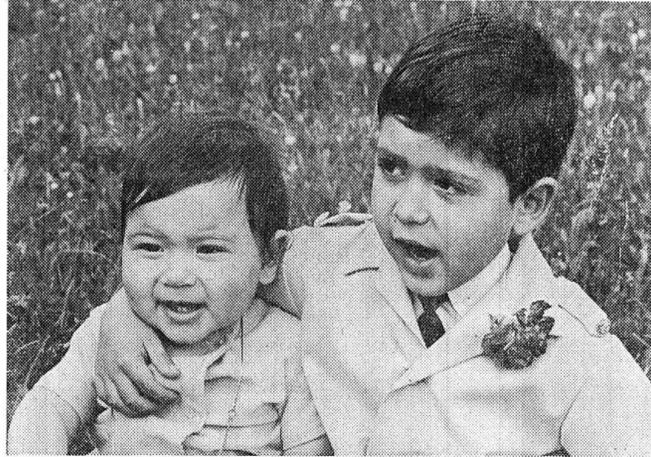
— Et pour conclure ?

— Je suis optimiste. Souvent les ma-

lentendus ne proviennent que de petites causes mesquines. Favorisons les contacts humains et le temps finira par créer le climat indispensable à une intégration harmonieuse de la population étrangère.

Il suffit d'un peu de bonne volonté de part et d'autre. Bien entendu, tous ces propos ne reflètent que mon opinion personnelle...

J.P.



Ils trouveront peut-être ici une patrie d'adoption... (Avipress - Schelling)

COUVET

Concours de bétail

(c) Le concours régional de bétail aura lieu à Couvet, le 23 septembre.

Couvet gagnera-t-il ?

Pour le premier tour de la Coupe suisse, le FC Couvet-Sports sera opposé, dimanche après-midi sur son terrain, à l'équipe de 3^{me} ligue de Sonvilier. Aussi, le match Couvet - Fleurier, prévu pour ce jour-là, a été renvoyé. Il pourrait se dérouler le samedi du Jeune. Après leur dernière victoire contre Colombier (4 à 0), les hommes de Mûnger partent donc favoris contre Sonvilier...

Areuse I à nouveau battu

(c) Areuse I joue de malchance. Le gardien Bovet n'a pu tenir sa place, dimanche dernier. L'équipe a perdu 4 à 2 contre l'équipe du Locle, alors qu'elle aurait pu obtenir un point dans d'autres conditions. Le comité du club cherchera à engager de nouveaux joueurs, pour éviter qu'Areuse I ne conserve le dernier rang du 2^{me} groupe de 3^{me} ligue.

Délégation

(c) M. Claude Emery, président de commune, représentera, samedi, les autorités de Couvet lors de l'inauguration de la nouvelle bannière des Musiques neuchâtelaises. Le Conseil général sera représenté par son président, M. Jean-Louis Baillois.

BUTTES

Etat civil de Buttes (août)

Publications de mariage. — Trois. Décès. — 7. Edgar Schabegg, né le 27 janvier 1947, décédé à Sainte-Croix ; 14. Marianne Koenig-Tolck, née le 21 novembre 1880.

NOIRAIGUE - NOIRAIGUE

La commune de Noiraigue devra déboursier 2500 fr. par gymnaste !

De notre correspondant :

La commission scolaire a siégé lundi pour l'examen de quelques affaires courantes et l'élaboration du budget 1971. Nous en donnons prochainement le résultat, mais les membres ont été surpris en constatant l'augmentation considérable des charges qui, l'année prochaine, grèveront les finances communales. Le budget 1970 laissait, en chiffre rond, une charge de 60,000 fr. à la caisse communale, somme jugée déjà considérable pour un village de moins de 600 habitants et qui représente approximativement le tiers des rentrées d'impôts et 100 fr. par personne. Les frais d'écologie ayant augmenté dans des proportions quasi insupportables, il faut s'attendre à des

répercussions dangereuses pour les finances communales. En effet, un élève qui fréquente l'école secondaire régionale de Neuchâtel coûtera, dès l'année prochaine, environ 2500 fr. (contre 900 fr. il y a quelques années), et on en prévoit une douzaine, soit 30,000 fr.

Quant à l'école préprofessionnelle et terminale de Couvet, elle coûtera 1360 fr. par élève, chiffre auquel il faut ajouter les frais de transport, qui peuvent être évalués à 8000 fr. par année, mais qui sont, il est juste de le reconnaître, subventionnés par l'Etat. On en prévoit également une douzaine. La commission scolaire ne peut que regretter la part énorme qu'elle réclamera au budget général de la commune.

MÔTIERS - MÔTIERS

Fête des individuels de l'U.G.V.T. à Môtiers

D'un correspondant :

Le comité de district et la commission technique de l'Union gymnique du Val-de-Travers ont siégé à Couvet, sous la présidence de M. Robert Jenneret. Ce dernier, après avoir salué la présence des deux anciens présidents de l'UGVT, MM. F. Juvet et A. Carminati, a donné des précisions sur le déroulement de la fête des individuels de l'UGVT qui aura lieu dimanche prochain à Môtiers.

M. Zangrando, chef technique, a présenté le programme. On compte déjà plus de 100 inscriptions sans compter les 6 gymnastes à l'artistique, engagés pour des démonstrations. Les concours seront dirigés par les techniciens : René Winterger (dames), Jean Senn et Walther Schindler (artistiques et juniors), Angelo Carminati et Jakob Probst (nationaux), Eric Tuller et Jean-Claude

Bourquin (athlètes). Le bureau du jury sera composé de MM. Alex Zangrando, Robert Jenneret et André Jenneret. Le bureau des calculs sera dirigé par M. Juvet, secondé par Mme Michel Vuillemin, MM. Paul Panchaud et Frédy Kubler. M. Francy Dumont est chargé des liaisons et le moniteur cantonal Eric Bastardoz assurera la fonction de secrétaire « volant ».

Les démonstrations seront présentées par les sections de pupilles des Verrières, de Couvet et de Môtiers, de pupilles de Travers, des Verrières et de Couvet, la section féminine de Couvet et les gymnastes invités qui se produiront dans des exercices au sol, aux barres parallèles et asymétriques et à la barre fixe. Les meilleurs athlètes et dans des luttes. Des courses d'estafettes pupilles, pupilles et athlètes sont prévues.

L'HOMME DANS LE TEMPS Fleurs sur le chemin

Notre course terrestre est semée de fleurs et de pierres, de facilités et d'embûches, de joies et de peines. Tous, nous devons faire des expériences, plus ou moins nombreuses et douloureuses. Tous ! mais aucun de la même manière, dans les mêmes circonstances, avec le même état d'esprit.

Nous avons chacun notre tempérament, nos réactions propres, nos attitudes personnelles. Engagés dans le même chemin en courant au même but, nous demeurons des êtres différents les uns des autres, avec des moyens d'action variables et des pensées diverses.

Mais tous, sur la route de la vie, nous devons nous efforcer de découvrir les fleurs, les pensées bienveillantes, les actes constructifs.

Que signifierait un lendemain sans projet, sans rêve, sans espérance ? Qu'est-ce qu'un aujourd'hui sans trace de joie, de satisfaction, de reconnaissance ?

Dans le chemin de la vie, comme dans les chemins de campagne, il faut pouvoir s'arrêter, contempler, reprendre haleine. Il faut que nos regards se fassent attentifs pour scruter le parcours, distinguer les pierres blessantes, et cueillir les fleurs bordant la route.

Des fleurs sur le chemin ? Il y en a pour chaque jour, parce qu'elles

ont été semées à profusion par un divin Semeur. Bienheureux sont ceux qui les voient, les aiment et les font prospérer !

Elles sont au bord de la grande route, facile, spacieuse comme elles poussent aussi aux flancs des sentiers escarpés ; elles s'épanouissent à la lumière et jaillissent de l'ombre, ces fleurs que nous ne devons jamais ignorer sur le chemin de la vie !

Un regard d'enfant, un sourire, une parole aimable ou un geste courtois, ce sont autant de fleurs écloses pour nous ; il suffit d'ouvrir nos cœurs et de tendre la main.

Un témoignage d'amitié, d'affection, un acte de compréhension, de dévouement, quelle merveilleuse gamme fleurie sur le parcours terrestre !

Les joies les plus simples, les plus humbles sont aussi les plus vraies, comme est vraie la fleur des champs dans sa belle simplicité.

Odorante est la fleur, douce est la brise qui orne notre chemin ; la violence de l'orage et la rage du vent ne doivent pas nous les faire oublier !

Puissions-nous trouver assez de fleurs pour en faire une gerbe triomphante, et réaliser qu'à celui qui sait découvrir toujours à nouveau, tout est richesse.

Anne des Rocailles

Un stand intercommunal ? Ce serait la mort d'une société de tir sur deux

La commune de Couvet avait proposé il y a un certain temps, aux divers Conseils communaux du Vallon, la construction, sous le signe de l'intercommunalisation, d'un stand de tir unique pour le Val-de-Travers. Qu'en pense M. Arthur Grossenbacher, de Fleurier, membre du Comité cantonal des tireurs neuchâtelais ?

— Je ne veux pas parler des tirs militaires, dit-il. Chacun doit peser faire et le lieu n'importerait guère, mais du tir sportif. Il y a dans le district treize sociétés. Un stand central, même en laissant de côté les Verrières, entraînerait sans aucun doute, en un lustre tout au plus, la disparition de la moitié de ces sociétés.

M. Grossenbacher lutte depuis 30 ans pour arriver à la fusion de sociétés, dans les villages où il y en a plusieurs.

— A Fleurier, nous sommes déjà arrivés à un bon résultat dans ce domaine. « Les Armes Réunies » sont nées du mariage des « Amis du tir » et des « Carabiniers du Val-de-Travers ». Elles ont pris le relais de la société de tir au pistolet « La Militaire » a disparu. Il est nécessaire et profitable, dans cette discipline, comme pour le hockey, le football ou la musique par exemple, d'avoir des sociétés où sont groupés les meilleurs éléments, au lieu de disperser ses forces.

ENTRETIEN PEU ONÉREUX

L'entretien des stands de tir est peu onéreux pour les communes, ajoute M. Grossenbacher. Et quand on possède comme Fleurier, vingt cibles, permettant de mettre sur pied des journées cantonales, les installations sont à conserver. Le point de vue de M. Grossenbacher est déterminé uniquement par l'intérêt des sociétés. Il ne l'a caché ni au département militaire, ni à l'Office fédéral de tir.

Du reste, l'argumentation de M. Grossenbacher est corroborée par la situation actuelle au Val-de-Ruz.

— C'est là la gabegie complète, provoquée par l'idée de construire un stand de tir près des Loges. Bien des tireurs jadis fort dévoués, voyant à quels périls les sociétés allaient être exposées par cette centralisation, n'ont plus voulu s'occuper de rien. Le « cafouillage » est total.

ET LES ABBAYES

Enfin, le Val-de-Travers a conservé la tradition des abbayes villageoises. Certaines d'entre elles ne sont-elles pas cinq fois centenaires ?

Avec un stand intercommunal, il deviendrait impensable d'organiser les tirs de l'abbaye de Buttes à Couvet, par exemple et ceux des abbayes de Travers à Fleurier. En examinant l'affaire sous de multiples aspects, je suis convaincu, conclut M. Grossenbacher, du danger d'un stand intercommunal. Non seulement comme je l'ai déjà dit, la moitié des sociétés disparaîtraient, mais l'effectif diminuerait au moins de cinquante pour cent dans celles ayant le bonheur de subsister...

C'est à l'époque des guerres de Bourgogne pour assister à l'origine des sociétés de tir au Vallon qu'il faut remonter. Cha-

BOVERESSE

A la boulangerie

(c) M. Ami Roux, qui avait repris l'exploitation de la boulangerie Centrale, en 1969, a cessé son activité. Le commerce a été repris par le propriétaire, M. Edgar Walther.

A la laiterie

(c) Par suite de la cessation d'activité des frères Jacot, en avril dernier, qui exploitaient la laiterie pendant plusieurs décennies en qualité d'acheteurs et de débitants, Mme Freymond avait été nommée débitante en mai, alors que le lait était pris en charge par la centrale laitière. Comme la prénommée a quitté ses fonctions à fin août, elle est remplacée par la famille de M. René Dreyer, agriculteur à Boveresse.

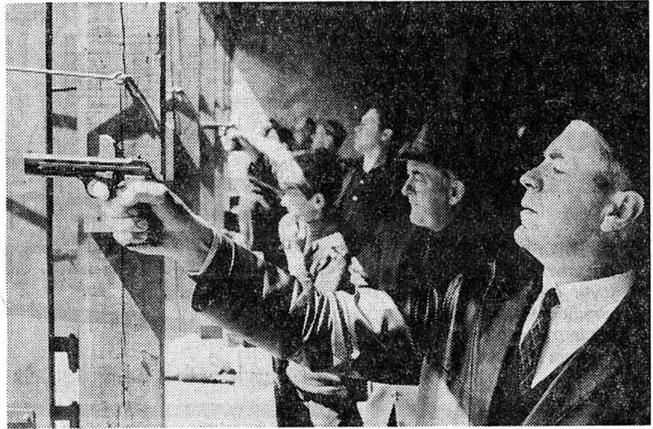
Course des aînés

(c) C'est par un temps favorable que la traditionnelle course des aînés s'est déroulée samedi après-midi, organisée par la commune, avec les concours d'automobilistes complaisants. Vingt-quatre personnes prirent le départ en début d'après-midi. L'itinéraire était le suivant : Boveresse - Neuchâtel - rive sud du lac de Bière - Soneboz - Saint-Imier - les Pontins et Saules, où a été servi un excellent repas. Quant au retour, il eut lieu par Rochefort, pour arriver à 19 h 30 au village.

cun sait avec quelle énergie les Neuchâtois prirent parti pour les Suisses et combien ils eurent à se féliciter d'avoir entraîné leur comté hésitant entre le chef Charles et les Confédérés dans l'aventure. Le tir

est donc né d'exploits héroïques et il est devenu ici une tradition. C'est elle qu'il faut sauvegarder au moyen de sociétés vivantes et enthousiastes.

G.D.



Mouche ?

(Avipress - Schelling)

TRAVERS

Journée des familles de la SFG

(sp) La journée des familles de la SFG a eu lieu dimanche, à la Prise-sur-Travers.

Une centaine de personnes ont assisté à un culte et dégusté un repas préparé par les « cuisistos » de la société. Et c'est vers 17 heures que M. Walther Schindler, président, clôtura cette journée d'amitié.

Prochaine séance du Conseil général

(sp) Le Conseil général de Travers siégera le 14 septembre, et renouvellera son bureau, élira les membres de la commission du budget et des comptes. Deux conseillers siégeront pour la première fois, MM. Robert Staehli (lib) et Emile Wolhauser (soc) en remplacement de MM. René Krugel, démissionnaire, et Claude Zybach, qui a quitté la localité.

Etat civil de Travers (août)

Naissance. — 5. Martignier, Corinne, fille de Gaston-Jacques et de Claire-Lise, née Raymond (maternité de Couvet).

Marriage. — 7. Schürmann, Pierre-Adolphe, Soleurois, et Buffieux, Christine-Agathe, Fribourgeoise.

Publications de mariage. — Neuf.

Décès. — 3. Ricca-Junod, Marie-Elise, née le 1er novembre 1899, décédée à Bulle ; 22. Schneider-Thiébaud, Marguerite, née le 29 juin 1891 ; 26. Hasen-Pellaton, Emma-Esther, née le 11 avril 1883.

EN SUISSE

Séminaire international d'agriculture dans les Grisons

COIRE (ATS). — Une centaine de spécialistes des problèmes de l'agriculture, venus de 55 pays qui ont participé au séminaire international d'agriculture organisé tous les deux ans par le Centre international d'études agricoles et qui avait lieu cette année au technicum agricole de Zollikofen (Berne), visitent actuellement les Grisons. Après avoir été reçus, mardi à Coire, dans la salle du Grand conseil, où ils ont été accueillis par le conseiller d'Etat Schlumpf qui leur a présenté un exposé sur les problèmes de l'agriculture grisonne, ces agronomes feront mercredi une excursion alpestre dans la région d'Arosa.

Avant de poursuivre leur voyage vers d'autres régions de notre pays, les participants visiteront encore des exploitations agricoles, anciennes et modernes, de Scuol, en Basse-Engadine.

CARNET DU JOUR

Médecin et pharmacien habituels.

AVIS DIVERS



SAMEDI ET DIMANCHE 19 ET 20 SEPTEMBRE 1970

COURSE DU JEÛNE

VISITE DE L'ALSACE ET DE STRASBOURG

Prix : Fr. 115.— AVS Fr. 100.—

Inscriptions jusqu'au 5 septembre 1970.

Renseignements : Auto-Transports S.A., 2117 la Côte-aux-Fées. Tél. (038) 9 51 24.

R. Rubin

Reliure - Encadrements
SAINTE-CROIX
sera à FLEURIER
le jeudi 3 septembre
chez Mme Leuba-Rusca, tabacs-journaux

Autocars Aellen - Couvet Comptoir de Lausanne

les 12, 16 et 23 septembre 1970.

Prix 12 fr. par personne.
Réduction pour bénéficiaire AVS.

Départ 7 heures.

Inscriptions et renseignements : tél. 9 65 07.

Renault Estafette

1961 - Bon état de marche.
Tél. (038) 9 70 50.

L'annonce reflète le marché

FLEURIER

Truites empoisonnées

Récemment, une centaine de truites ont été empoisonnées dans la rivière « le Fleurier », entre la Raisse et le pont de la Montagnette. L'enquête a déterminé la responsabilité des ouvriers du service des eaux — et non pas des travaux publics — qui ont laissé l'eau de Javel utilisée pour nettoyer un réservoir, se répandre dans la rivière.

Courses du collège régional

(sp) Renvoyées en juin, les courses d'écologie de 16 classes du collège régional (degré secondaire inférieur et gymnase pédagogique) auront lieu en principe la semaine prochaine.

La grue a disparu

(sp) Nouvelle étape dans la construction de la salle de gymnastique de la place de Longereuse : la grue géante a été démontée au début de la semaine. Reste maintenant à poursuivre et à terminer l'aménagement intérieur.

LES VERRIERES

Nouvelles orgues au temple : 79,900 francs...

(sp) Enfin, diront bien des paroissiens de l'Eglise protestante et ils auront raison. Depuis plusieurs années, la restauration du temple a été entreprise. Au temple de Meudon, classé monument historique, il s'agissait de concilier les goûts des paroissiens, les exigences des architectes, de la commission fédérale des monuments historiques et des possibilités du facteur d'orgues. L'affaire était bien compliquée ; malgré tout, un projet définitif a pu être établi et accepté. La commande a été passée la semaine dernière à une maison de Maennedorf. L'instrument se composera de 10 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier. Le buffet sera de style, de façon à bien s'intégrer à l'architecture gothique et des possibilités du facteur d'orgues. L'affaire était bien compliquée ; malgré tout, un projet définitif a pu être établi et accepté. La commande a été passée la semaine dernière à une maison de Maennedorf. L'instrument se composera de 10 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier. Le buffet sera de style, de façon à bien s'intégrer à l'architecture gothique et des possibilités du facteur d'orgues.

Le plan de circulation et de nombreuses demandes de crédits à l'ordre du jour du prochain Conseil général

De notre correspondant :
Mardi prochain, à 20 heures, à l'aula du Centre scolaire de Bellevue, le Conseil général tiendra sa première séance après les vacances d'été. Il aura un important sujet à débattre, si ce n'est à entendre : communication concernant les travaux de la commission de circulation. Ces fameux plans de circulation qui, depuis qu'ils ont vu le jour ont réussi de tour de force d'embrouiller les esprits de tous les usagers.

Nous avons déjà longuement expliqué et opposé ces plans et surtout les motifs invoqués pour détourner les trolleybus du trajet de la gare. Nul doute que les questions seront nombreuses ce soir-là et qu'elles permettront d'y voir un peu plus clair. D'autant plus que cet objet, dans l'ordre du jour, vient se placer en tête de deux demandes de crédit, l'une pour la signalisation lumineuse au carrefour de Morgarten et l'autre au carrefour du Grand-Pont. Ce qui revient à dire que la décision d'ensemble ne saurait et ne devrait plus tarder. En attendant l'inévitable rebondissement...

du trafic qui avait été dévié du Grand-Pont. La mise en service des installations s'est faite à fin juillet et l'expérience semble concluante.

Par ailleurs, les conseillers généraux auront à étudier la demande de crédit pour l'installation et l'équipement d'un laboratoire de langues au centre multilatéral des Forges. Il est prévu de l'utiliser pour l'enseignement de l'allemand et de l'anglais. Cette demande, également, ne soulève aucun problème.

Puis le Conseil communal, dans un rapport très complet, présentera une autre demande de crédit de près de 200.000 francs pour la construction d'une machine à déneiger. Les explications données et qui seront très certainement complétées lors de la séance de mardi, montrent que tout a été mis en œuvre pour que satisfaction soit donnée aux usagers des routes et trottoirs. La machine sera-t-elle efficace ? Une première réponse sera donnée prochainement.

Deux interpellations et une motion viendront compléter le menu offert ce soir-là. Il y aura bien entendu le fameux lac du Cul-des-Prés et les mesures que l'on souhaiterait voir prendre par la ville. Enfin, une motion souhaitant l'étude de la création de places pour les voitures et autres véhicules aux entrées de la ville. Autant de sujets qui animeront cette soirée mais où les problèmes de circulation tiendront une grande place.

A l'ordre du jour

- Naturalisations et agrégation.
- Communication concernant les travaux de la commission de circulation.
- Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 62.000 fr. pour l'équipement en signaux lumineux du carrefour de Morgarten.
- Demande de crédit de 141.000 fr. pour l'achat et la pose de la signalisation lumineuse et routière au carrefour du Grand-Pont.
- Demande de crédit de 52.000 fr. pour l'installation et l'équipement d'un laboratoire de langues au Centre multilatéral des Forges.
- Demande de crédit de 21.314 francs pour l'achat d'un véhicule de pionnier pour les premiers secours et le service de lutte contre l'incendie.
- Demande de crédit extraordinaire de 190.000 fr. pour la construction d'une machine à déneiger.
- Interpellation de MM. Louis Genillon et consorts demandant des explications au sujet des lacunes du système d'évacuation et d'épuration des eaux usées de la ville.
- Interpellation de MM. Jean-Marie Boichat et consorts concernant les moyens utilisés et prévus pour l'élimination des déchets de la ville.
- Motion de MM. Louis Sidler et consorts relative à l'aménagement de grandes places de parking aux entrées de la ville.

Laboratoire de langues et machine à déneiger

Les ordres du jour des séances du Conseil général se suivent et parfois se ressemblent. Tout au moins par les sujets à débattre. C'est ainsi que l'on retrouve à intervalles réguliers le problème posé par l'enlèvement de la neige ou l'autre tout aussi important, des eaux usées.

Mardi prochain, le législatif aura à se prononcer sur une demande de crédit pour l'équipement en signaux lumineux du carrefour de Morgarten. En fait, il s'agit plutôt d'une confirmation. En effet, sans attendre, les autorités ont dû, il y a quelques mois, décider la pose immédiate d'une signalisation afin de faciliter l'écoulement

La prochaine saison musicale

Le public va au concert pour écouter des œuvres de valeur ; il ne va pas à la salle de musique pour entendre des vedettes du clavier ou de l'archet. Le temps est révolu où les virtuoses, seuls, entraînaient les foules. Le temps est passé aussi où l'on prenait son abonnement de saison par pur snobisme. La Société de musique propose en effet des noms inconnus. Mais la satisfaction des auditeurs sera grande, certainement, jeudi 1er octobre, à entendre les musiciens portugais ou, mardi 20 octobre, en faisant la connaissance de la cantatrice Töpfer, de Munich.

et en expression, de l'Orchestre philharmonique tchèque de Prague. Ces musiciens apporteront des œuvres de leur pays : Dvorak et Janacek sauront faire apprécier l'âme lyrique et spontanée de la Bohême.

Le programme du mardi 8 décembre, avec André Luy et Edgar Schann sera consacré à la musique classique d'orgue et hautbois. Mardi 19 janvier, c'est le «Kammer Musiker» de Zurich qui fera entendre deux œuvres romantiques, Brahms et Schumann.

Harry Datyner jouera le Concerto No 1 de Bartok, mardi 2 février, avec l'Orchestre de la Suisse romande ; à n'en pas douter, ce concert sera l'événement de la saison.

Avec Szerring, violoniste, Michelangelo, pianiste, le trio Bilal Schneberger Looser et l'Orchestre romand se termineront l'activité de la Société de musique.

Congrès des sourds de Suisse romande

C'est en 1969, que la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité (S.R.L.S.) fête le 50ème anniversaire de sa fondation, à Nyon. Dimanche, les sourds de Suisse romande se sont retrouvés à la Chaux-de-Fonds. Ce sont près de 400 personnes qui ont assisté à cette rencontre, à laquelle les autorités avaient tenu à prendre part. C'est ainsi que M. Marc-Philippe Jaccard, de Neuchâtel, président central, et M. Harold Jaquet, président de l'Amicale des sourds de la Chaux-de-Fonds, se plurent à saluer MM. Jean Haldimann, préfet des Montagnes, Claude Robert, conseiller communal, et le pasteur Lebet. Tous trois ont trouvé les paroles de circonstance pour un tel auditoire, relevant le travail positif d'une institution comme la Société romande de lutte contre les effets de la surdité, qui a déjà tant fait pour les sourds d'ici.

M. Marc Jaccard, ancien président central et l'un des promoteurs de l'ouverture des centrales d'appareils acoustiques, releva le rôle important de ces derniers. Il cita particulièrement celle du faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel, l'une des mieux équipées de Suisse.

Début d'incendie dans un sous-sol

Les premiers secours ont été alarmés, hier, peu après midi, le feu s'étant déclaré dans le sous-sol de l'immeuble de la rue des Granges 5, dans un local servant d'entrepôt à des ouvriers occupés sur un chantier voisin. Des vêtements entreposés à proximité d'un fourneau se consumaient. Il y a quelques dégâts.

« Stop » trop rapide : collision

Une voiture conduite par M. R. B., de la Chaux-de-Fonds, circulait, hier, vers 17 h 15, rue de l'Hôtel-de-Ville. Elle s'est arrêtée au « stop » placé au bas du Raymond, mais en est repartie prématurément. De ce fait, la machine a coupé la route à une auto conduite par M. E. B., domicilié en ville, qui descendait de la Vue-des-Alpes. Dégâts seulement.

Quelques dégâts

Hier, peu avant 13 h 30, une voiture qui montait la rue du Dr-Coullery, et conduite par Mme S. A., de la Chaux-de-Fonds, n'a pas su s'immobiliser derrière une autre machine qui venait de s'arrêter à la hauteur de la rue du Nord, conduite par M. B. M., de la Chaux-de-Fonds également. Dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 31 août 1970

Naissances. — Mottaz, Pierre-Alain, fils de Paul-André, employé de bureau, et de Colombe-Julia-Louise, née Dupré. Fernandez, Olga, fille d'Eugenio, ébéniste et de Vicenta, née Ortega. Clerc, Stéphane-Rudolf, fils d'Arsène-Charles-Henri, programmeur et de Josie-Reymonde, née Revil-Baudard.

Promesses de mariage. — Barraud, André-Armand, ouvrier, et Winkler, Maryse-Aline. Tolck, Paul-Henri, candidat en médecine, et Darbre, Denise.

Mariages civils. — Romansky, Paolo-Lodovico-Aurelio, horloger, et Tanner, Christiane-Marguerite. Dubois, Jean-Michel, employé de commerce, et Ducommun, Yvette-Aimée. Delavalle, Bernard-Léon-Ernest, menuisier, et Noirjean, Françoise-Alice. Nuvolone, Giampiero-Gio-Batta-Ambrogio, mécanicien de précision, et Rodriguez, Maria-Josefa. Geiser, Willi-Wilfried, employé, et Dysli, Alice-Susanne. Grandjean, Patrick-Louis, employé de bureau, et Robert-Nicoud, Monique-Marcelle.

Décès. — L'enfant Dominé, Stéphane, né en 1970, dom. Charrère 90. Farine, Charles-Joseph, horloger, né en 1896, veuf de Berthe-Emma, née Warmbrodt, dom. Charrère 24. Rossel, Samuel-Alphonse, rentier, né en 1887, époux de Nelly-Edwige, née Béguelin, dom. Plaisance 5.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du mardi 1er septembre 1970

NAISSANCES : Giacometti Romina, fille de Pietro, maçon et de Maria-Raffaella, née Tenimento. Fernandez Olga, fille d'Eugenio, ébéniste et de Vicenta, née Ortega. Theurillat Didier, fils de Roland-Arthur-Henri, chauffeur et de Violante-Gilberte, née Jean-Claude-Rémy, vendeuse et de Josette-Suzanne, née Meyrat. Bacic, Njeboua-Marc, fils de Teodor, maçon et de Mara, née Guzik.

PROMESSES DE MARIAGE : Jenni Michel, chauffeur et Page Viviane. Geiser Hermann-Raoul, électricien sur automobiles et Verdon Simone-Angèle.

Grâce au dynamisme du comité d'organisation, à sa compétence aussi, le pianiste Gelber sera présenté mardi 10 novembre et l'Orchestre de chambre de Vienne jouera le 17 novembre. Et ce sera le 26 novembre, l'occasion de goûter une fois encore la qualité exceptionnelle des cordes, toutes en rondeur

LE LOCLE - LE LOCLE

Conseil général des Brenets : « feu vert » pour la construction de la rue des Murgiers

De notre correspondant :

Au cours de sa dernière séance, le Conseil général a accordé au Conseil communal ce qui lui était demandé. Sous la présidence de M. P. Février, 23 membres étaient présents, les autres étant excusés. Le Conseil communal assistait in corpore à la séance, ainsi que M. G. Rosselet, administrateur. L'ordre du jour comprenait 5 points : demande d'autorisation de vendre trois parcelles de terrain à M. François Voumard ; à Mme Martha Walther ; à M. Jack Allard ; demande de crédit pour la construction de la « rue des Murgiers » aux Champs Ethévonts ; demande de crédit pour l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales à la rue du Lac ; nouveau règlement pour l'établissement et l'entretien des canaux égouts ; divers.

Les trois parcelles de terrain vendues sont situées le long de la future rue des Murgiers. Ces constructions familiales seront une nouvelle étape du développement du village. Les trois arrêtés ont été votés à l'unanimité.

La construction de la future rue des Murgiers nécessite un crédit de 92.000 francs. La rue desservira huit parcelles dont trois sont déjà réservées et font l'objet d'une demande d'autorisation de vente, en cette séance. Seules, deux parcelles sont actuellement invendables, parce que trop près

de la forêt. L'abattage de gros arbres permettra certainement de trouver preneurs pour ces parcelles également. M. Deléglise (soc), aimerait savoir quelles sont les dimensions de la future rue. Les plans, au bureau communal, pourront être consultés. Mis aux voix, l'arrêté est adopté à l'unanimité.

Le point 3, prévoyant l'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales à la rue du Lac, suscite une suggestion de M. Huguenin (soc). Il propose que des travaux de correction soient également effectués à la Grand-Rue où le couvercle se soulève également en cas de fortes chutes de pluie. Dans sa réponse, le Conseil communal assure qu'il fera étudier la chose en corrélation avec le projet concernant la rue du Lac. Le crédit nécessaire à cette amélioration est ensuite voté à l'unanimité également. Montant : 9000 francs.

RÈGLEMENT MODIFIÉ
Le règlement pour l'établissement et l'entretien des canaux égouts subit une légère modification, à la suite de l'intervention de M. M. Bianchin (soc). L'art. 21 prévoit que tout garage, même isolé, sera raccordé à la canalisation par l'intermédiaire de séparateurs. Cette modification est admise par 22 voix. Le règlement, ainsi modifié, est alors accepté à l'unanimité. Ce document permettra au Conseil communal de lutter efficacement contre la pollution des eaux.

ET LE DOUBS ?
Dans les divers, de très nombreuses interventions sont présentées. Relevons celles

Tombé du toit d'un chalet, un habitant de Cortaillod grièvement blessé à la Brévine

D'un de nos correspondants :

Au cours du dernier week-end, M. Francis Boget, conseiller général à Cortaillod, procédait à des réparations sur le toit du chalet qu'il possède à la Brévine. Pour une cause encore mal définie, M. Boget perdit l'équilibre et fit une lourde chute, tombant du toit et heurtant de la tête la

Embardée d'une voiture à la sortie de la ville Permis séquestré

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 0 h 40, une voiture conduite par M. Charles Zingg, de Sonviller, circulait de la Chaux-de-Fonds en direction du Jura bernois. A l'entrée du premier virage à droite après le Chemin-Blanc, le conducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui a heurté le bord de la chaussée, s'est couchée et a glissé ainsi sur une septantaine de mètres. L'automobiliste, souffrant d'une fracture du crâne, d'un nez cassé, d'une commotion et de diverses blessures, a été hospitalisé. Son permis a été séquestré. Quant au véhicule, il est démolé.

LA SAGNE

La doyenne fête son anniversaire

(c) Mlle Louise-Emma Matile entre aujourd'hui mercredi dans sa 98ème année. La doyenne, originaire de la Sagne, vit depuis quelques années à la maison de retraite « Le Foyer ». Née le 2 septembre 1873, elle était la fille d'Emile et de Fanny Vuille.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

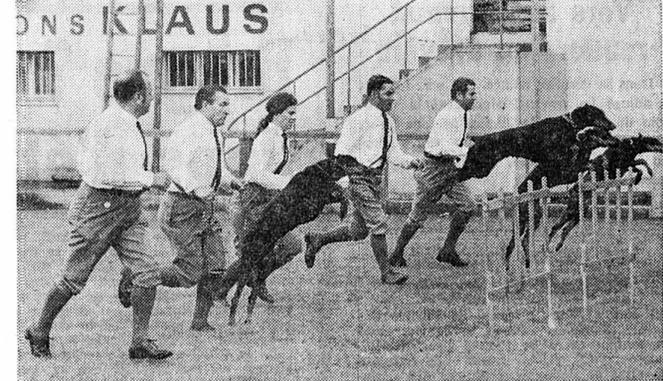
MONTMOLLIN

Nouvelle institutrice

(c) Mlle Favre, institutrice depuis plusieurs années au village, le quitte pour raison de mariage. La population lui est reconnaissante du travail qu'elle a accompli. Elle sera remplacée par Mlle Lise Leuba, de Fleurier, actuellement institutrice-auxiliaire, en raison d'un diplôme d'enseignement fribourgeois.

Moissons perturbées

(c) Depuis le milieu de la semaine dernière, les moissons ont commencé ; leur déroulement est perturbé par les mauvais temps. Cependant, les agriculteurs espèrent pouvoir faire leur récolte sans recourir au séchage.



Le groupe de Berne, avec ses chiens Dobermann. (Avipress - Calame)

Des chiens... sur le stade

De notre correspondant :

Le terrain du FC Chaux-de-Fonds à la Charrrière, a connu dimanche une activité inhabituelle. En effet, organisé par la Société canine de la ville, s'est déroulé le championnat suisse canin de groupes. De nombreuses personnalités, ainsi que plus de 1000 spectateurs ont suivi les différentes épreuves. La Musique militaire du Locle et ses majorités ont participé à la réussite de cette journée. Ce sont en définitive

15 groupes et une septantaine de chiens qui ont disputé ce championnat suisse. M. Jean-Claude Hess, président du comité d'organisation remit les prix à la fin des journées. Voici les principaux résultats.
1. Kynologischer Verein Werdenberg, groupe 1 avec 1466,20 points ; 2. Kynologischer Verein Werdenberg groupe 2 1457,92 ; 3. Société canine de la Chaux-de-Fonds 1457,72 ; 4. Schweiz Schaferhund club Thoune groupe 1 1451 ; 5. Hirschsprung Ruti SG 1447,50.

TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

Fautes de circulation et injures

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de M. Pierre Faessler, suppléant, assisté de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le dimanche 21 juin, V. M., de la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de son automobile de la Vue-des-Alpes. Peu après le virage de la Motte, il entreprit le dépassement de la voiture conduite par Y. G., de la Chaux-de-Fonds, à l'instant où celle-ci se déplaçait sur la gauche pour dépasser un cycliste. Les deux véhicules se heurtèrent au moment où ils se trouvaient à la même hauteur. Les deux conducteurs se rejettent la responsabilité de cet accident. Le tribunal considère V. M. comme seul responsable et le condamne à 40 fr. d'amende et 50 fr. de frais. Y. G. se voit néanmoins condamnée à 10 fr. d'amende et 10 fr. de frais pour avoir déplacé son véhicule sans avoir marqué l'emplacement sur la chaussée.

reconnait les faits. Désirant cependant faire entendre des témoins, il demande le renvoi de la cause pour administration de preuves.

Le dimanche 21 juin G. Z., de Fontainemelon, circulait au volant de son automobile de Valengin en direction de Fontaines. Dans la forêt située peu avant l'hôpital de Landevaux, il arêta son véhicule à droite de la chaussée avec l'intention de prendre à son bord deux jeunes filles faisant de l'auto-stop. Au même instant, sa voiture fut violemment heurtée à l'arrière par l'automobile conduite par A. D. R., domicilié à Cernier. A. D. R. explique qu'il roulait à une vitesse de 80 à 90 km/h, qu'il s'est soudain trouvé en présence de cette voiture au moment où elle s'arrêtait et qu'il n'a pas été en mesure de l'éviter malgré un freinage énergique. Il n'a pas pu la dépasser du fait qu'un véhicule arrivait en sens inverse. Aucune faute n'est retenue contre G. Z. qui est acquitté. A. D. R. est condamné à 70 fr. d'amende et 70 fr. de frais.

LA CÔTIÈRE

Départ du pasteur

(c) Dimanche, la paroisse de la Côte-Engollon a pris congé de son conducteur spirituel, M. Pierre Marthaler. C'est en l'église d'Engollon qu'eut lieu cette cérémonie. M. A. Kormann, président du conseil d'Eglise, remercia M. et Mme Marthaler et forma des vœux pour leur future activité au sein de la paroisse de Malley. Il tira le parallèle entre la journée d'installation du mois de mai 1966 et cette journée maussade de départ d'août 1970, qui reflétait, selon lui, le sentiment de regret que chacun éprouve en quittant M. Marthaler et sa famille.

VALANGIN

Une section de pupillettes

(c) La gymnastique est en plein essor à Valengin. Sous l'impulsion de la Gym-homme, une vingtaine de gars suivent régulièrement les cours, et une section de pupillettes vient d'être créée cette semaine. Les leçons seront données par la monitrice de la section féminine.

Course du Chœur mixte

(c) Les membres du Chœur mixte ont participé dimanche à leur course annuelle. Après la visite de l'église de Ronchamp, en Franche-Comté, le retour s'est effectué par les Franches-Montagnes et le Noirmont où l'église a fait grande impression sur les visiteurs.

Théâtre pour l'hiver

(c) La société littéraire « Les Compagnons du Bourg » a repris mardi soir son activité. Au programme automnal figure la pièce de Priestley : « Un inspecteur vous demande ». Cette comédie sera présentée à travers le canton au cours de l'hiver.

SAVAGNIER

Retour en classe

(c) Les écoliers ont retrouvé leurs classes au village et les cours directs Savagnier-Neuchâtel vont retrouver leur animation. A propos de ce service d'autobus, relevons la prudence et la courtoisie dont fait preuve le personnel des T.N., sur une route dont la largeur n'est plus à la mesure du trafic.

Du côté de la campagne

Moins de pommes, davantage de poires...

Moins de pommes, davantage de poires, comparativement à l'année passée. Telles devraient être les caractéristiques de la prochaine récolte, selon l'Office de renseignements sur les prix de l'Union suisse des paysans et les services officiels fédéraux. Pour les pommes, la diminution proviendrait exclusivement du fait que les vergers traditionnels auront de plus faibles rendements (concrétisation des efforts de la région des alcools, notamment). Les cultures intensives, pour leur part, donneront une plus forte récolte de pommes de table, car la capacité de production des nouvelles plantations continue de s'accroître. La vendette, comme les années précédentes, sera la variété Golden délicieuse.

Si le nombre des propriétaires de moutons n'a pas varié par rapport à l'année passée, le total de l'espèce ovine a, par contre, légèrement augmenté. On compte actuellement 291.100 moutons en Suisse, soit une augmentation de 0,3 %. Selon le bureau fédéral de statistique, les communes représentatives et les cantons à recensement intégral enregistrent un accroissement relativement plus important mais les grandes exploitations recensées par correspondance ont déclaré environ 2000 pièces de moins que l'année précédente. Ces indications sont actuellement en cours de vérification. (C.R.I.A.)

LE PRIX DES JUS DE FRUITS VA-T-IL BAISSER ?

Les stocks de concentré de jus de pommes et de poires atteignent le double de ceux de l'an dernier, à pareille époque.

L'annonce, reflet vivant du marché.

C'est à l'annonce, entre tous les moyens et toutes les méthodes publicitaires, que vont la préférence et la sympathie du consommateur. Parce que l'annonce renseigne, documente et offre un panorama complet du marché.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● **A LA CHAUX-DE-FONDS**
CINEMAS. — Corso : Que la bête meure. Eden : La Vengeance du sheriff. Plaza : Un pistolet pour cent cerceaux. Ritz : Les Grandes manœuvres. Scala : Mort ou vif, mais de préférence mort.
PHARMACIE D'OFFICE : Robert, Léopold-Robert 66, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE : en cas d'absence du médecin de famille, téléphoner au No 210.17.
● **AU LOCLE**
PHARMACIE D'OFFICE : Moderne, Daniel-Jeanrichard 27. Des 21 heures, appeler tél. 17.
PERMANENCE MÉDICALE : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 5 11 56.

Vers des travaux routiers en Gruyère

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a adjugé les travaux concernant la réfection du pont sur la Jogne, près de Broc...

BULLE

Les sœurs infirmières quittent la Gruyère

(c) Les « Sœurs bleues » de l'ordre des Saints Noms de Jésus et Marie, dont la maison-mère se trouve près de Besançon...

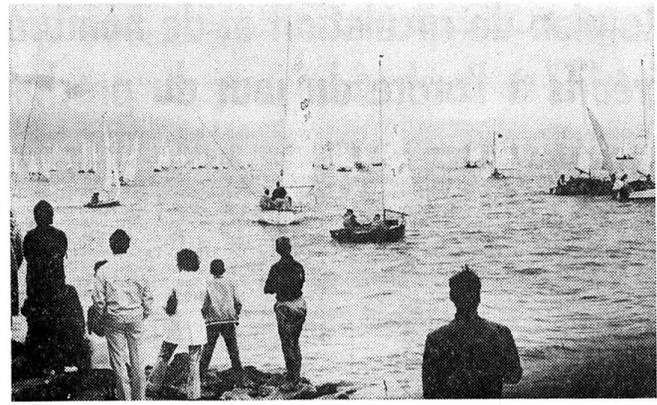
Drogue ? Un jeune homme tué dans d'étranges circonstances

De notre correspondant : Dans la nuit de lundi à mardi, peu avant 3 heures, un piéton qui se trouvait vraisemblablement couché sur la route principale Lausanne - Berne...

toutefois qu'une demi-heure avant l'accident le gendarme de Dondidier intervenait à proximité de l'endroit où le jeune homme fut tué...

de la circulation à Fribourg, tél. 037 3 03 44.

DES HURLEMENTS DANS LA NUIT Dans la nuit, certaines personnes de Dondidier avaient été alertées par de véritables hurlements poussés par les deux jeunes gens...



Une vue de ces régates, les dernières de l'année à Estavayer. (Avipress - Périsset)

Plus de 160 voiliers aux régates de la Bénichon d'Estavayer

De notre correspondant : Cette traditionnelle compétition qui s'est déroulée récemment à Estavayer, a connu le succès. Ce furent 163 bateaux, représentant 14 clubs...

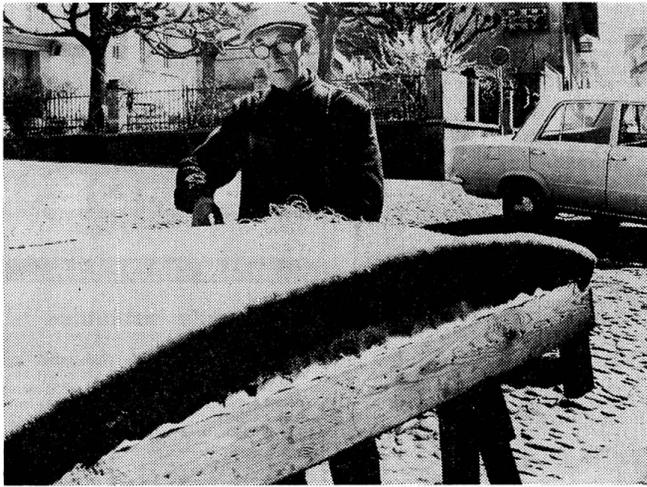
Laurent Blum, CV la Béroche, 11.6. Corsaires (8 classes): 1. J.-Fr. Niklaus, CV Grandson, 2.9; 2. André Glauser, CVN, 3.2; 3. Pierre-André Niklaus, CV Grandson, 6.4...

Un spécialiste de l'évasion «quitte» la prison de Bulle

De notre correspondant : Hier, vers 10 h 15, le désormais fameux Roger Ruffieux, 21 ans, originaire d'Alterswil, manœuvre à réputation de plus à plus...

calité, puis, constatant qu'un gendarme s'y trouvait, la réferma. Il sauta alors dans une « Landrover » appartenant aux établissements de Marsens...

Roger Ruffieux, sous des dehors bonhommes, est un personnage malin et décidé. De corpulence moyenne, il mesure 167 cm, a les cheveux blonds...



Un tableau que l'on ne verra plus à Estavayer. (Avipress - Périsset)

NÉGLIGENCE ? UN PONT EN CONSTRUCTION S'AFFAÏSSE

De notre correspondant : Une importante correction de la route cantonale Bulle - Fribourg, par le Bry, est actuellement en chantier. Entre Vuipens et Gumefens, où la route passe sur le Géronio, la chaussée passera sur un nouveau pont...

ont été confirmés par M. Clément, ingénieur civil diplômé, dont le bureau est l'auteur du projet au point de vue statique.

De toute manière, l'Etat de Fribourg n'aura pas à supporter la « casse » financierement. Nous avons interrogé hier M. Claude Genoud, directeur des travaux publics, qui ignorait encore tout de ce fâcheux « accident de parcours ».

Estavayer n'a plus de sellier - tapissier

De notre correspondant : La mort soudaine, au début de cette semaine, de M. Joseph Blanc, âgé de 65 ans, a vivement attristé la population d'Estavayer et des environs.

Pury, à Estavayer, M. Blanc ouvrait son propre commerce à la place Saint-Claude sur laquelle on le voyait fréquemment réparer matelas, sommiers ou colliers de chevaux.

Or, un sérieux «pépín» est venu compromettre ce programme. A la suite d'une négligence (des ouvriers avaient, semble-t-il, oublié de placer une goupille), le tablier s'est affaissé de quelque 25 centimètres, au cours du bétonnage.

ESTAVAYER Le président de la « Persévérance » se retire

(c) M. André Lenzweiter, président de l'harmonie « La Persévérance », quittera la tête de la société de musique staviaoise pour raisons de santé.

JURA - JURA - JURA

UN GENDARME DE MOUTIER TUÉ DANS LES ALPES VALAISANNES

De notre correspondant : Un jeune gendarme de Moutier, M. Freddy Glanzmann, né en 1936, a connu mardi, une fin tragique dans les Alpes valaisannes.

M. Glanzmann tomba dans le vide. Il fit une chute d'une douzaine de mètres et s'écrasa dans un pierrier.

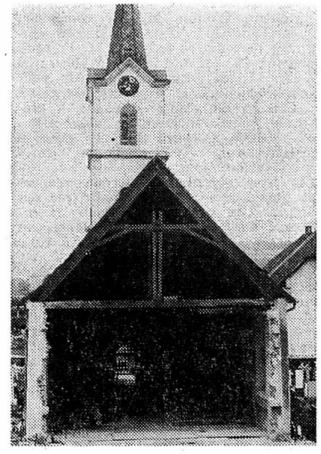
Un centre équestre national sera construit près de Morat

De notre correspondant : Lors d'une récente assemblée communale, les citoyens de Montilier, près de Morat, ont approuvé la vente d'un terrain de plus de 30,000 mètres où sera construit un vaste centre équestre.

dans l'esprit des initiateurs, servira essentiellement à l'entraînement des jeunes cavaliers, ainsi qu'à celui de l'équipe nationale. Les cavaliers d'armée y seront admis.

Une estafette gagna le téléphone plus proche et alerta « Air-Glaciers ». Le pilote Fernand Martignoni se rendit aussitôt sur place.

LAJOUX Restauration de l'église



(Avipress - Bévi)

(c) Après nombre d'autres localités jurassiennes, Lajoux a entrepris la rénovation de son église. Des paroissiens ont bénévolement démolé le chœur et la sacristie.

BIENNE - BIENNE

La 50,000me visiteuse de la Foire a été fêtée

(c) Hier, à 17 h 15, la 50,000me visiteuse franchissait le seuil d'entrée de la 7me Foire de Biemme. Il s'agit de Mme Heide Wenglein, domiciliée Quai du Haut.

Cyclomotoriste blessée

(c) Hier, vers midi, Mlle Annegret Paraschewsky, habitant chemin Kutter 35, qui circulait à vélomoteur rue Centrale, est entrée en collision avec une automobile.

SAINT-IMIER Carnet de deuil

(c) On annonce le décès, à Saint-Imier, de Mlle Célestine Kornmeyer, ancienne institutrice, survenu dans sa 80me année.

Le Bureau du Centre de culture et loisirs est ouvert

(c) Comme ils l'avaient promis, les initiateurs du « Centre de culture et loisirs » ont ouvert leur bureau au No 9 de la rue Dr-Schwab.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE L'Ecole de commerce ... au vert !

(c) Les classes terminales de l'Ecole supérieure de commerce sont en cours d'école depuis lundi. Pendant une semaine, elles visiteront la Provence et la Camargue...



Mme Wenglein a été fêtée par les organisateurs. (Avipress - adguy)

Fribourgeois blessé

(c) Hier, à 18 h 45, faubourg du Lac, un cyclomotoriste, M. Fritz Mast, âgé de 20 ans, habitant Bulle, est entré en collision avec une automobile.

Trois automobiles endommagées

(c) Hier, à 6 h 40, trois automobiles sont entrées en collision près des tréfileriers. Dégâts.

REPAS CHINOIS

Nous lisons dans la presse qu'un hôtelier de Hong-Kong offre à ses hôtes un menu qui, parmi 180 plats, propose les cuisines de souris en brochettes et les queues de limaces.

Ecoles provisoires dans le Jura

La plupart des grandes localités du Jura ont à résoudre de difficiles problèmes de locaux scolaires. Tandis qu'à Develler on prévoit déjà une extension de l'école construite il y a quelques années seulement...

« La Pomme » encrasse les rotatives

De nouveaux pépins pour le journal satirique yverdonnois « La Pomme » ? « Oui, répond l'un de ses responsables, Rolf Kesselring. Notre imprimeur nous lâche. Lundi prochain, nous sortirons. Mais après ? »



Pavillons scolaires à Porrentruy. (Avipress - Bévi)

OLEYRES Des brebis égorgées par des chiens

(c) Après avoir égorgé, il y a quelque temps, huit brebis à Misery, des chiens s'en sont pris récemment à d'autres, se trouvant dans un enclos, à Oleyres, près d'Avenches.

CHEYRES Démission du syndic

(c) Membre du Conseil communal depuis 1936, M. Roger Pillonel vient de donner sa démission pour raison de santé.

YVERDON Accident de travail

(c) M. René Gatabin, habitant rue des Chainettes, a été victime d'un accident de travail; il a eu la main gauche mutilée par une toupie. Il a été soigné dans une clinique.

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 6 h 40, un cyclomotoriste, M. Samuel Hediger, 68 ans, d'Yverdon, a été accroché par un train routier, au chemin de la Sallaz. Souffrant d'une commotion, de plaies au cuir chevelu et de fractures de côtes, M. Hediger a été hospitalisé.

« La Pomme » encrasse les rotatives

De nouveaux pépins pour le journal satirique yverdonnois « La Pomme » ? « Oui, répond l'un de ses responsables, Rolf Kesselring. Notre imprimeur nous lâche. Lundi prochain, nous sortirons. Mais après ? »

« Pourquoi notre imprimeur nous laisse-t-il « tomber » après une dizaine de numéros, après le non-lieu dans l'affaire qui opposa « La Pomme » au département de justice et police du canton de Vaud ? », explique encore Rolf Kesselring.

Retraite à la poste

(c) Mlle Hélène Hausmann, porteuse des télégrammes, a pris sa retraite, après quarante-six ans d'activité. Alertée et gaie, elle a accompli sa tâche par n'importe quel temps. Elle sera remplacée par M. Marcel Fawer, facteur à Yverdon.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel. Direction générale: Marc Wolfarth. Rédacteur en chef: Jean Hostettler.

A LA FOIRE DE BIENNE

Un concours d'assemblage d'un garde-temps électronique

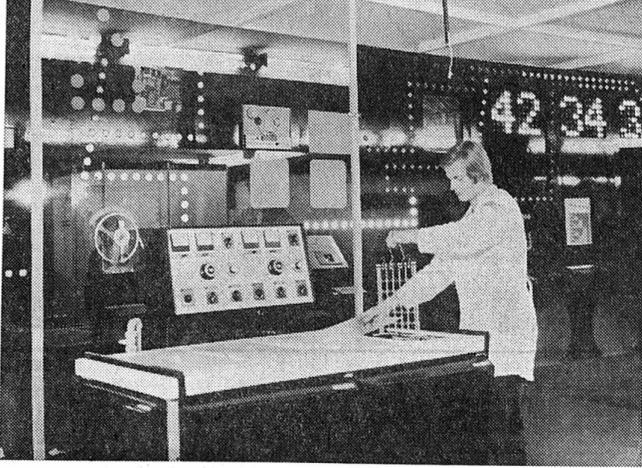
Un garde-temps électronique à diapason, de construction modulaire, fait l'objet d'un concours d'assemblage. Ce concours est ouvert à tous les jeunes gens et jeunes filles de moins de 16 ans qui fréquentent un établissement scolaire. Il s'agit pour eux d'assembler ce garde-temps le plus rapidement possible. Deux montres récompensent chaque soir les meilleurs concurrents de la journée.

Les jeux électroniques animant le laboratoire fantastique ainsi que la plupart des démonstrations ont été créés, imaginés et réalisés par les maîtres et les élèves de l'Ecole d'horlogerie et la division micro-technique du technicum de Bienne.

et construit par le Technicum de Saint-Imier. Et les appareils, garde-temps et montres ont été mis à disposition par le Technicum de Bienne, le Technicum de Saint-Imier, ainsi que par certaines entreprises horlogères.

La conception générale du stand est l'œuvre de Rémy Pellaton, de la Chaux-de-Fonds.

Le garde-temps électronique faisant l'objet du concours d'assemblage a été créé



Une installation d'électroplastie.

L'appareil Il s'agit d'un garde-temps essentiellement didactique destiné à informer les jeunes de manière suggestive et concrète sur les réalisations de l'industrie horlogère suisse.

L'appareil se présente en pièces détachées, groupées dans un coffret comprenant également une notice explicative ainsi que l'outillage nécessaire à l'assemblage.

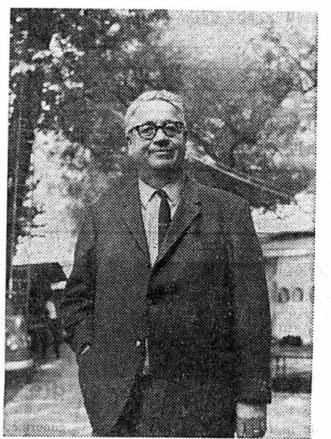
Toutes les parties constituant le garde-temps sont parfaitement visibles, ce qui permet d'observer et de comprendre le fonctionnement de l'appareil qu'il s'agit de monter. Le module électronique (transistors, résistances), de la partie électrique (bobinages, électro-aimants, câblage) ou des éléments mécaniques (diapason, engrenages).

QUELQUES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Le résonateur du garde-temps reçoit 100 impulsions par seconde: sa fréquence est donc de 100 Hertz. La roue d'encodage (qui transforme les vibrations du diapason en mouvement rotatif) possède 250 dents. Le cliquet, fixé au résonateur, en pousse 100 par seconde. La variation diurne est de 2 secondes maximum.

Une abondante documentation, en français et en allemand, est à disposition des visiteurs, qui peuvent y trouver des renseignements détaillés sur les diverses professions de l'industrie horlogère, qu'il s'agisse de la formation proprement dite ou des possibilités de perfectionnement et de débouchés professionnels.

La Foire de Bienne, du point de vue de l'architecte



M. Robert Kapp, le réalisateur de la Foire.

La septième édition de la Foire de Bienne, c'est l'affaire de M. R. Kapp, architecte! Dès la première édition on lui a confié les constructions et toutes les installations, et, en sept ans, au bureau d'architecture on s'est «rodé» et c'est presque les yeux fermés que s'érigent les halles!

Cependant, nous dit M. Kapp, pour la Foire 1970, nous avons apporté quelques petites innovations dans la construction et la disposition des pavillons, notamment l'entrée de la Foire a été améliorée. En collaboration avec l'Ecole suisse du bois, nous avons construit un nouveau restaurant Le Carrousel, restaurant très discuté, ses constructeurs ayant émis le vœu de ne pas le démonter après la Foire. Ce serait une excellente idée puisque cette partie de la prairie du lac manque totalement d'animation.

La superficie de la Foire est restée la même soit environ 18,000 mètres carrés, alors que la surface des stands a quelque peu augmenté. Quant au nombre des exposants il est de deux cents.

«Il est évident que la construction des stands nous donne toujours beaucoup de soucis», ajoute M. Kapp, car nous désirons que chaque exposant, quelle que soit la branche ou la spécialité qu'il représente, soit entièrement satisfait des installations. Il est intéressant de relever que le montage de la Foire a demandé 16,000 mètres cubes de bois, 4000 mètres carrés de coffrage et 8000 mètres carrés de toile!



La tour de la Foire.

BILLET BIENNOIS Le poisson dans la vitrine

A Neuchâtel, à Morteau (France), au Grand-Cachot-de-Vent, trois expositions retrospectives retracent l'œuvre d'un peintre quinquagénaire.

Par ailleurs, la parution, aux éditions du Griffon, d'une magnifique et exemplaire monographie illustrée de cette œuvre couronne l'hommage que les amateurs d'art rendent à un grand artiste.

Cet artiste, ce peintre, c'est Lermite!...

Je trouve là le sujet d'un billet biennois parce que Jean-Pierre Schmid, natif du Locle, a laissé à Bienne certaines traces — et beaucoup d'amis! — qui permettent de remonter le fil de sa carrière.

Entre 1938 et 1940, il figurait au registre des élèves de la section «beaux-arts» du Technicum cantonal. Ses amis vous diront quels sont les tableaux, témoins tangibles de son talent, que Jean-Pierre Schmid, devenu Lermite, a parés ici et là, par la suite, en ville de Bienne. Entre autres, une magnifique huile, datée de 1958, dont peut s'enorgueillir notre chancellerie.

Dans mes souvenirs, je retrouve sa participation à la «Quinzaine de mars», en 1950. Les jeunes peintres, à cette époque, ne disposaient d'aucune galerie pour faire valoir leur travail. Un jeune et dynamique organisateur leur fit exposer leurs toiles dans les vitrines des commerces de la rue Centrale.

Lermite figurait au catalogue (parmi d'autres, dont Item, Richterich, Bonny, Leiser, Sieber, etc.) et l'un de ses tableaux s'appelait «Tête de brochet».

Or il se trouva que le rédacteur (pêcheur en eau douce à ses heures) d'un journal biennois de langue allemande, ne voulut point admettre, dans cette œuvre, l'appartenance de la poissonnière carcasse à un brochet. A un poisson... peut-être... mais surtout pas à un brochet!... Il fit donc de sa connaissance des poissons un critère d'art, avec quelle indigence d'esprit, croyez-moi!...

Toute réflexion faite, je crois que les peintres ne devraient pas donner de titres à leurs tableaux, ou alors des titres franchement farfelus... Déconcertés, les critiques d'art écriraient peut-être moins de sottises... Ou peut-être davantage!... Allez savoir!...

GASTON

Deux décès

C'est avec peine que les Biennois ont appris le décès de M. Armin Flückiger, ancien hôtelier, âgé de 69 ans. C'était une personnalité biennoise très connue et estimée.

D'Italie où il jouissait d'une paisible retraite, on nous annonce le décès de M. Rémi Védani, ancien dessinateur-architecte-entrepreneur, qui a été frappé d'une attaque alors qu'il recevait ses enfants à l'occasion de la célébration de ses 72 ans.

En marge du Grand prix cycliste Jean-Claude Hadorn Le champion du monde Kurmann au départ

Le Vélo-club de Macolin, créé en 1969, a décidé de porter ses efforts sur l'organisation de courses cyclistes, et la formation de jeunes coureurs sous la direction compétente de son directeur sportif M. J. Mathys.

Cette société organisera le 5 septembre un critérium pour amateurs-élite, avec deux courses préliminaires pour juniors et débutants.

Le président du club M. Segesemann, et les membres du comité d'organisation, ne ménagent pas leurs efforts pour cette manifestation cycliste.

On prévoit de renouveler cette manifestation chaque année et, s'il y a lieu, même de la rendre internationale.

LE PARCOURS

Les organisateurs de cette épreuve ont choisi Boujean et les rues Renfer et Oppiger pour installer leur parcours. Il s'agit de larges artères, en très bon état. Les débutants devront tourner vingt fois sur la piste de 666 mètres, qui sera préparée à leur intention. Elle aura la forme d'une petite boucle, comme une piste de vélodrome.

Quant aux juniors (30 fois 900 m) et à la catégorie «élite» (100 fois 900 m) ils disposeront d'un parcours plus sélectif, comportant deux virages prononcés qui nécessiteront un freinage à fond. Les routiers et les sprinters auront ainsi des chances égales.

Il est certain que les amateurs de cyclisme ne voudront pas manquer cette épreuve dont l'intérêt sera soutenu grâce au choix du parcours et à la qualité des engagés.

PARTICIPATION RELEVÉE

Les organisateurs ont réussi à réunir des participants talentueux. En effet, parmi les coureurs inscrits nous relevons les noms de Xavier Kurmann, champion du monde de poursuite sur piste, de Ruedi Kuster, champion suisse sur piste en sprint et demi-fond, de Jakob Kuster, champion suisse de cyclocross, de Bruno Hubschmid, Joseph

Fuchs, Walter Bürki et Albert Leeger, classés cinquièmes aux championnats du monde 1970 par équipe sur route à Leicester, derrière les Russes, les Tchèques, les Hollandais et les Italiens.

D'autre part les meilleurs spécialistes suisses de critérium seront présents, à savoir: Donald Richard, Heinz Heberle, Hermann Kalt, Henri Régamey, J.-P. Grivel, etc.

De belles empoignées en perspective!

ECHecs

Un Biennois sélectionné

Prochainement se déroulera à Singen en Allemagne, le championnat du monde par équipes, appelé aussi «Olympiade des échecs». Nous apprenons avec plaisir que le Biennois Renzo Castagna a été désigné comme membre et capitaine de l'équipe nationale suisse. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour l'accomplissement de cette mission.

Championnat suisse par équipes

Les cinq formations de la Société d'échecs de Bienne qui prennent part au championnat suisse de la Société suisse d'échecs connaissent des fortunes diverses.

La première occupe actuellement le sixième rang de la catégorie supérieure avec de bonnes chances d'améliorer encore son classement dans les prochaines rencontres.

La deuxième de son groupe de catégorie II avec seulement un point de moins que le leader.

Si ces deux équipes font honneur à leur réputation, on ne peut pas en dire autant des trois autres formations. En effet, ces dernières occupent toutes le dernier rang dans leur groupe. Cette situation est compréhensible. Elles ont été complètement réformées et rajeunies au début de la présente compétition. Leur but est surtout d'habituer les jeunes à la compétition, afin qu'ils puissent un jour prendre la relève.

Championnat de groupes ouvriers

En marge du championnat suisse par équipes, se déroule également le championnat de groupes de la Fédération ouvrière suisse d'échecs. Quatre des clubs de notre ville y participent.

● Section d'échecs Omega: La première formation des horlogers occupe le premier rang dans la catégorie supérieure, sans avoir perdu aucun point. Elle est maintenant le principal candidat à la victoire finale. Les deuxième et troisième formations occupent un bon rang au milieu du classement de leurs groupes.

● Amis des échecs Mâche - Madretsch: L'équipe fanion de ce club, est première de son groupe de deuxième catégorie et peut espérer obtenir une promotion en classe supérieure. Ceci nous vaudrait alors des derbies biennois qui ne manqueraient pas de piquant. Les réservistes participent au championnat de troisième catégorie.

● Club d'échecs ouvrier de Bienne: Les membres de l'A.S.K., qui forment quatre équipes. Pour cette manifestation, luttent surtout pour conserver leurs places dans les différentes catégories. Pour le moment c'est la deuxième équipe qui s'est le mieux efféendée.

● Club d'échecs de Boujean: Bien que ne faisant partie d'aucune fédération, ce club participe au championnat ouvrier en qualité d'invité. Il s'y comporte d'ailleurs fort honorablement.

CARNET DU JOUR

- Apollo: La Colline de la mort
Capitole: Justine.
Lido: Perverse jeunesse.
Métro: Si tu rencontres Sartana prie pour ton âme — Violence de la nuit.
Palace: Studenhotel.
Rex: West Side Story.
Rox: La Legion dei Dannati — Tiro a segno per uccidere.
Scala: Quand les aigles attaquent.
Studio: Porno Baby.
Elite: The Magic Christian.

EXPOSITIONS

- Jora-Orvin: Exposition Paul Robert jusqu'à fin octobre.
Galerie Lydie Ray: Palais des congrès: André de Wurtemberg jusqu'au 6 septembre.
Galerie Arco: 6 jeunes étudiants bâlois jusqu'au 4 septembre.
Galerie Pot-Art: Bernard Moser, jusqu'au 19 septembre.
Galerie Milord - La Neuveville: Hans Rudolf, jusqu'à fin septembre.
Prairie du Lac: Foire de Bienne, jusqu'au 7 septembre.
Médecin de service: Tél. 655 66 (police renseigné).
Dentiste: Dimanche, tél. 723 85 et 11.
Pharmacie: Service de nuit et du dimanche: Pharmacie du Jura, tél. 243 58.
Service permanent du jeudi: de la Gare, tél. 252 57 - Centrale, tél. 241 13 - Stern, tél. 240 05.
Sports: Stade de la Gurzelen à 20 h 15: Bienne - Zurich, ligue nationale A.

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED
Nous cherchons UN CONTREMAÎTRE responsable d'un parc de 50 tours mono et multibroches, placés sous la surveillance de plusieurs chefs de groupe et de régisseurs, et comptant une vingtaine d'ouvriers spécialisés.
Le candidat doit avoir une excellente formation de décolleteur. Il devra assurer également les liaisons entre la préparation, la construction d'outillages et le planning. Il s'agit d'un poste intéressant, exigeant à la fois des connaissances techniques approfondies et des aptitudes à conduire le personnel.
Nous offrons la possibilité de faire un stage de formation dans une entreprise spécialisée.
Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus par tél. (038) 9 71 71 ou, hors des heures de bureau, au (038) 9 65 86.
Faire offres complètes à ÉDOUARD DUBIED & Cie S.A., 2108 COUVET - Neuchâtel.

Christofle
Fabrique de couverts et d'orfèvrerie cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, ouvriers ou ouvrières suisses ou étrangers avec permis de travail, pour son atelier d'avivage.
Se présenter à l'orfèvrerie Christofle, SICODOR S.A., 2034 Peseux (près de la gare). Tél. (038) 8 13 01.

OFFRES D'EMPLOIS

1 EMPLOYÉE DE BUREAU
de langue maternelle française au bénéfice d'un diplôme de fin d'apprentissage.
Ce poste requiert de l'initiative personnelle, la connaissance de la sténo et de la dactylo pour la correspondance en langue française.
Il s'agit d'une place donnant la possibilité de travailler d'une façon indépendante, en collaboration directe avec la direction de l'entreprise.
Le salaire est adapté aux exigences de l'emploi. Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres AS 17880 J, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2501 Bienne.

EBAUCHES SA DÉPARTEMENT OSCILLOQUARTZ 2001 NEUCHÂTEL TEL. 038 5 85 01
Avez-vous une solide formation de MONTEUR d'appareils électroniques et de télécommunication?
Cherchez-vous un poste indépendant et à responsabilités?
Possédez-vous — de l'initiative? — quelques années de pratique? — de bonnes connaissances d'allemand?
Aimez-vous — le contact avec la clientèle?
Savez-vous — travailler de façon indépendante?
Si vous répondez par l'affirmative, vous êtes certainement tout désigné pour vous occuper du poste des réparations et du SERVICE APRÈS-VENTE auprès de notre clientèle suisse, après avoir reçu une formation adaptée dans notre laboratoire de contrôle et d'essais.
Veuillez adresser vos offres à: EBAUCHES S.A., département OSCILLOQUARTZ, référence EH, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 5 85 01, interne 22.
Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel Entreprise d'horlogerie de format international

OFFRES D'EMPLOIS

Précel S.A.
cherche pour ses départements de montage et de fabrication: ouvriers ouvrières manoeuvres jeunes gens jeunes filles dames demoiselles
Travaux propres et intéressants, dans usine neuve; horaire complet ou partiel selon entente, ambiance agréable.
Se présenter ou faire offres à: Précel S.A., Vy-d'Etra 10, tél. (038) 3 18 23.

CABLES CORTAILLOD
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir: OUVRIERS OUVRIÈRES
que nous désirons former comme opérateurs sur machines de câblerie (chefs de machine, personnel auxiliaire).
Nos possibilités d'emploi et de formation s'étendent à tous nos secteurs d'activités (câblerie - serrurerie - fonderie - mécanique - magasins - manutention, etc.)
— Salaire selon entente et capacités
— Très bon climat de travail
— Excellentes prestations sociales
— Possibilités de promotion.
Se présenter ou prendre contact avec notre Service du personnel, Câbles électriques, 2016 Cortaillo, tél. (038) 6 42 42.

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS ENGAGEONS pour notre parc de véhicules lourds (camions-grue) UN MÉCANICIEN-AUTO à qui nous confierons la responsabilité de l'entretien de notre parc.
Nous demandons: une personne énergique, capable de diriger une équipe de chauffeurs. Quelques années de pratique. Permis de conduire poids lourds.
Nous offrons: place stable et bien rémunérée. Avantages sociaux.
Faire offres par écrit ou téléphoner à Société Autogrupe, 2074 Marin (NE) Tél. (038) 3 33 31.

ELECTRONA
Nous cherchons, pour date à convenir: emballeur-chauffeur avec permis D. Horaire d'usine, semaine de 5 jours, caisse de retraite, et, pour le département redresseurs mécanicien-électricien ou installateur-électricien pour travaux de contrôle et réparations. Activité variée au sein d'une petite équipe jeune. Nous offrons: situation stable, ambiance de travail agréable, prestations sociales d'une grande entreprise.
Les personnes intéressées sont priées d'écrire ou de téléphoner à M. Tschander. Electrona S.A., Boudry (NE) Tél. (038) 6 42 46.

OFFRES D'EMPLOIS

PRODUITS RENAUD S.A.

Fabrique de confiserie
Av. Beauregard 32
2036 CORMONDRECHE

engagent, pour entrée immédiate ou date à convenir :

cuiseurs
ouvriers confiseurs
magasinier
avec permis de conduire.

Nous offrons places stables, avec tous les avantages sociaux, dans une entreprise en pleine expansion.

Téléphoner au 81374 ou se présenter.

Je cherche, pour date à convenir, très bonne

coiffeuse

dans salon du centre de Neuchâtel. Tél. 42021.

Nous offrons places stables avec caisse de retraite à

monteurs-électriciens
au courant des installations téléphoniques B, ainsi qu'à

monteurs-électriciens
au courant des installations téléphoniques A.

Faire offres à Elexa S.A., avenue de la Gare 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 54521.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

une employée de bureau

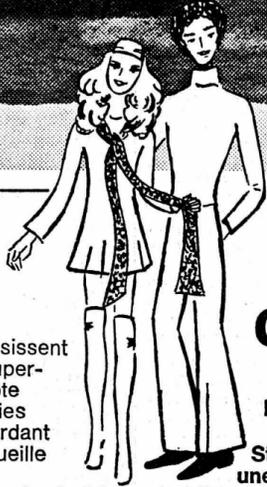
Nous demandons : habile dactylo, personne capable de travailler de façon indépendante.

Nous offrons : travail varié sur machine IBM, place stable. Semaine de cinq jours.

Possibilité de travail à temps partiel.

Avantages sociaux d'une entreprise en plein développement, prochainement dans de nouveaux locaux.

Faire offres sous chiffres AK 1926 au bureau du journal.



des jeunes
qui ne contestent plus...

... ceux qui choisissent cet ensemble supersympa ! Il s'adapte aux mille fantaisies d'un esprit débordant d'idées et il accueille avec bonheur les « posters » les plus farfelus.

Studio comprenant :
une armoire à 2 portes,
un lit et une table de nuit.
Livré franco domicile :
seulement **Fr. 298.-**

Bureau deux tiroirs en frêne.

Prix self-service :
seulement **Fr. 98.-**



meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 57505

grande exposition sur 6 étages — 30 vitrines

bon Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Je m'intéresse à _____

L'entreprise Paul Petermann, à Boudry, cherche
peintres
Tél. 64287.

On cherche
sommelier (ère) ouvrière
S'adresser au restaurant du Théâtre, à Neuchâtel. Tél. (038) 52977.

Chemise - Exprès, Seyon 7 cherche
Tél. 40266
Travail propre et facile ; congé dès 17 heures vendredi. Salaire au mois.

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 81151

La Fabrique d'Ebauches de Pesieux S.A. engage, pour entrée immédiate ou date à convenir :

employé (e) de bureau

pour son bureau de méthodes.

Fonctions :
— traitement des cartes d'opérations
— contrôle de la planification
— gestion des documents émis par l'ordinateur.
Une formation est assurée par nos soins

mécanicien - outilleur

en qualité de CHEF d'un département de fabrication.

Faire offres écrites ou se présenter au bureau de la fabrique : 34, rue de Neuchâtel, Pesieux, tél. (038) 81151.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



cherche
pour son département de montage des appareils de chauffe :

soudeurs à l'arc
et
ouvriers

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact ou de se présenter au service du personnel.

2072 SAINT-BLAISE
route de Berne 17
tél. (038) 32323

EBAUCHES SA
DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 58501

Vous intéressez-vous au
DÉVELOPPEMENT
et à la
RECHERCHE ?

Aimeriez-vous faire partie d'une équipe dynamique dans une entreprise d'appareils électroniques en pleine expansion ? Si vous êtes

INGÉNIEUR
TECHNICIEN ETS
ÉLECTRICIEN ou MÉCANICIEN

nous pourrions vous offrir un poste dans l'un des secteurs suivants :

- LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT d'appareils électroniques
- LABORATOIRE - QUARTZ
- BUREAU TECHNIQUE (poste de constructeur)
- LABORATOIRE D'ESSAIS ET DE CONTROLE.

Veillez nous appeler au (038) 58501, interne 22, ou adresser vos offres à EBAUCHES S.A., département OSCILLOQUARTZ, référence EH 2001 NEUCHATEL.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

NOTRE FEUILLETON

L'Eclatante revanche

par
MICHELLE CAMBARDS

11

— Non. C'est à propos d'une affaire que Favras a traitée en Amérique. Un ou deux points de détail à préciser, c'est tout, me répondit-il d'un air détaché. Rassurée, je prononçai avec un sourire entendu :
— Lui aussi a quelque chose à vous demander. Quelque chose de très important dont nous avons parlé avant son départ.
Mon père eut un sursaut et me regarda, un instant stupéfait.
— Ah ! bon, murmura-t-il.
— Vous ne vous y attendiez donc pas ? Je vous l'ai cependant écrit.
Décidément, mon pauvre père était vraiment fatigué.
— Vous n'avez guère dû prendre de repos ces temps-ci, ajoutai-je.
— Ce voyage au Brésil a été très pénible, déprimant même, prononça-t-il d'une voix morne.
Il soupira profondément, se redressa et me sourit.
— Je dois partir, maintenant. Pour rien au monde, je ne voudrais rater cette ouverture.
Je l'accompagnai dans la cour et, avant de monter en voiture, il me regarda gravement.
— Reste à la Bourgonnière aujourd'hui. Ce soir, nous

dînerons en tête à tête. J'ai beaucoup de choses à te dire. J'ai attendu trop longtemps. Mais, maintenant, tu ne peux rester dans l'ignorance. Surtout après...
Il s'interrompit et, geste qu'il accomplissait rarement, il m'embrassa avec tendresse. Ensuite, comme honteux de s'être ainsi laissé aller, il monta en voiture et démarra rapidement.
Quelques heures plus tard, une ambulance ramenait à la Bourgonnière le corps de mon père, dont le visage était horriblement défiguré par une plaie béante au milieu du front.
CHAPITRE IV
Bouleversée, Renata s'était arrêtée de parler. Le temps n'avait pas estompé les tragiques images du 2 octobre. Chaque fois qu'elle les évoquait, elle les revivait avec une intensité qui la laissait pantelante.
Quant à Jean-Marie Laborde, d'abord poussé par son instinct professionnel, il se reprocha de ne pas avoir fait parler la jeune fille plus tôt. Que de temps gagné dans son enquête !
Mais, bien vite, ses sentiments pour Renata prirent le dessus. Comme elle était différente de la Renata de la porte Champertret, qu'il aimait déjà ! Non, pas différente, plus vraie, plus humaine. Il avait soudain une folle envie de la protéger, de la consoler et il ne savait comment s'y prendre.
— Vous avez vécu de bien terribles moments, murmura-t-il, se maudissant de n'avoir à sa disposition qu'une phrase aussi banale.
Elle esquissa un sourire forcé.
— Oui. Dès lors, tout s'acharna contre moi. En premier lieu, aux questions que je posai sur les circonstances de la mort de mon père, chacun étudiait d'un air : « C'est un affreux malheur, » un « terrible accident ».
Jean-Marie fronça les sourcils.
— Les accidents de chasse sont, hélas ! nombreux. Mais, chaque fois qu'il s'en produit un, il y a une information judiciaire. Votre père était un homme important...
— Marcel Dumont et ses invités étaient encore plus

importants. Il y avait à cette battue un ministre étranger, deux ambassadeurs et d'autres personnalités peu désireuses d'attirer l'attention. Moi-même accablée de chagrin, je ne voulais surtout pas que le cadavre de mon père fût profané et mutilé davantage par l'autopsie qui eût été ordonnée dès l'ouverture de l'enquête. Cela aurait-il ressuscité papa ? Non. Alors, j'ai laissé Dumont étouffer l'affaire.
— Evidemment, acquiesça Laborde, l'air préoccupé. Mais on a dû préciser si le colonel était seul ou non au moment de l'accident. Il existe un gendarmier, des dépositions de témoins.
— C'est exact. J'ai même lu ce rapport. Mon père avait le numéro 17, la dernière place sur la ligne des chasseurs. Personne n'était donc à sa droite et, à sa gauche, se trouvait Antoine qui avait le numéro 16.
Laborde sursauta, mais la jeune fille enchaina aussitôt :
— Favras a déclaré avoir accompagné mon père jusqu'à son affût. Là, ils ont bavardé en attendant les rabatteurs. Antoine a gagné sa place au moment où les coups de trompette ont signalé un chevreuil. La présence de ce chevreuil explique pourquoi la plupart des chasseurs avaient glissé une cartouche de chevrotines dans leur arme. Quelques instants plus tard, Favras a entendu un coup de fusil sur sa droite et il a vu passer le chevreuil. Pensant que papa venait de le manquer, il a tiré à son tour sans plus de succès. Ensuite, l'attention d'Antoine s'est concentrée sur les faisans qui volaient à sa portée. Comment aurait-il pu deviner que mon père gisait mort, à trente-cinq mètres de là ? Les affûts étaient en lisière de forêt. Celui de papa était placé dans un renfoncement qui le dissimulait à la vue des autres.
— Bien sûr, prononça pensivement Laborde. S'il a été établi que ce sont des chevrotines qui ont tué le colonel, le coup de fusil qu'a entendu Favras sur sa droite serait celui qui a provoqué la mort de votre père.

— C'étaient des chevrotines, répondit Renata en frissonnant. D'après Marcel Dumont et les autres témoins, papa se serait déplacé, croyant sans doute apercevoir le chevreuil. Son corps a été retrouvé sous bois, à quelques mètres de son affût. On a pensé qu'il était tombé et que, dans sa chute, il aurait malencontreusement appuyé sur la détente de son fusil. C'est la thèse qui a été officiellement admise. Le permis d'inhumer me fut délivré deux heures après ce semblant d'enquête.
— Oui, tout repose sur le témoignage de Favras, qui était pratiquement fiancé à l'époque. Mais vous n'avez donc que votre père était un peu réticent. Partant de là, n'avez-vous jamais songé que...
Elle l'interrompit du geste.
— Je vous en prie, laissez-moi poursuivre. Jusqu'au jour de l'enterrement, je vécus comme une somnambule. Le choc m'avait anéantie. Antoine était presque tout le temps à la Bourgonnière et s'occupait de la plupart des formalités. Mais je ne réalisais pas qu'il n'avait ni les gestes ni les mots qu'on est en droit d'attendre du futur compagnon de sa vie. J'étais prosternée et bien loin d'imaginer ce que l'avenir me réservait.
... Le matin des obsèques, un peu avant la levée du corps, Favras dit à la jeune fille d'un air navré :
— Je ne pourrai vous accompagner après la cérémonie. Crozon m'a téléphoné hier soir. Il doit prendre l'avion cet après-midi pour les Etats-Unis et réalise un véritable tour de force en venant assister à l'inhumation. Il a très peu de temps devant lui et désire me parler à la sortie du cimetière. Je suis désolé, mais je passerai vous voir avant le dîner.
— Ne vous inquiétez pas, Antoine. Je rentrerai avec Pierre et Augustine, répondis-je en m'efforçant de sourire.

(A suivre)

DELCO

Nous engageons pour la région de Neuchâtel :

représentant- monteur de place en brûleurs à mazout

Voiture à disposition.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire à



CHARLES LIPPUNER
Casernes 3
1400 YVERDON
Tél. (024) 2 59 14

Annonces Suisses S.A. «ASSA» Succursale de Neuchâtel

engage pour date à convenir



aide de bureau

Travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Connaissances de dactylographie nécessaires.

Semaine de cinq jours.

Adresser offres détaillées à la Direction d'Annonces Suisses S. A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée de bureau

ou

aide de bureau

(pourrait être mise au courant) pour notre bureau d'expédition. Facturation, classement, divers ; notions d'allemand désirées.

Place stable.

Prière d'adresser offres à BEKA SAINT-AUBIN S. A., 2024 Saint-Aubin.



engage, pour ses départements BOULANGERIE, PATISSERIE et EMBALLAGE, des

boulangers

ainsi que du

personnel masculin

et du

personnel féminin

pour toute la journée.

Salaires intéressants.

Prestations sociales élevées.

Les intéressés sont priés de s'annoncer à la direction de JOWA S. A., avenue des Pâquiers 3, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 3 27 01.

NOK

Nous cherchons

dessinateurs en génie civil

Activités intéressantes et variées dans le cadre d'une société dynamique.

Participation aux projets :

- des aménagements hydro-électriques du Sarganserland
- d'usines atomiques
- de stations de couplage.

Salaire selon entente en rapport avec capacités. Excellente ambiance de travail.

Sérieux avantages sociaux.

Trois semaines de vacances au minimum.

Restaurant pour le personnel.

Notions en langue allemande souhaitées mais non indispensables.

Faites-nous parvenir votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse :

Forces motrices du Nord-Est de la Suisse S.A., département de génie civil, 5401 Baden.



NEUCHÂTEL engage pour

son restaurant libre-service
LA TREILLE
à Neuchâtel, un

commis de cuisine

ÉTRANGER
ACCEPTÉ

Avantages sociaux d'une grande entreprise.
Congé les samedis après-midi, dimanches et jours fériés officiels.

Adresser offres à
M. R. Strautmann,
restaurateur, Treille 4,
Neuchâtel.
Tél. (038) 4 00 44.



COMMUNE MUNICIPALE DE RENAN

Par suite de démission du titulaire actuel, la commune municipale de Renan met au concours la place de

SECRÉTAIRE-CAISSIER

Entrée en service : le plus tôt possible ou date à convenir.

Exigences : apprentissage commercial ou administratif avec de bonnes connaissances de comptabilité et de la langue allemande.

Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat municipal de Renan.

Adresser les offres de service manuscrites, avec prétentions de salaire, curriculum vitae et copies de certificats, à la municipalité de Renan, avec la mention « Postulation », jusqu'au 12 septembre 1970, tél. (039) 8 21 72.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE DOMESTIQUE

de langue allemande ou française, mais avec de bonnes connaissances d'italien.

Age : 30 à 40 ans.

Nous sommes une famille de 3 adultes, dans villa moderne, avec services publics, à 4 km du centre de Lugano.

Nous offrons : bon salaire, belle chambre avec service et TV.

Place stable. Pas de travaux pénibles.

Très bonnes références exigées.

Ecrire à Dr Bruno Semm, Piazza Dante 8, 6900 Lugano, ou téléphoner au (091) 3 47 94, heures de bureau. Samedi exclus.



engage, pour date à convenir, un

CHAUFFEUR

Permis A
pour fourgonnette VW neuve.

Caisse de retraite.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres ou téléphoner à la direction de l'Entrepôt régional COOP, tél. 5 94 24.

Entreprise commerciale en plein développement cherche pour entrée immédiate ou à convenir.

facturiste

Nous désirons une collaboratrice de confiance, habituée à un travail précis, et possédant les langues française et allemande.

Outre un travail intéressant, nous pouvons offrir des prestations sociales adaptées aux conditions actuelles, un bon salaire et 3 semaines de vacances.

Adresser offres à :

TECTUR S.A.,
Construction de machines,
Mettlenweg 9b,
2500 Bienne 8.

Tél. (032) 4 14 15 / 16.

Restaurant de l'Ecluse, Neuchâtel cherche :

sommelière

ainsi qu'une

jeune fille

pour le buffet.

Entrée immédiate ou à convenir.
Tél. (038) 5 06 00.

Travail à domicile

Entreprise de bas cherche

conseillères de la clientèle

pour traiter avec la clientèle. Le travail consiste à faire de la publicité par téléphone et peut être exécuté à domicile.

Condition : téléphone privé.
Horaire de travail exigé : 5 h par jour au minimum.

Nous engageons de préférence des anciennes secrétaires, vendeuses, serveuses ou représentantes.

Possibilité de gain au-dessus de la moyenne.

Solide formation assurée.

Pour tous renseignements prière d'appeler entre 9 et 11 h et de 14 à 17 h., le (041) 5 60 38.

Entreprise de constructions métalliques cherche

2 SERRURIERS

pour entrée immédiate, et

1 APPRENTI

pour le printemps 1971.

Bon salaire.

Téléphoner au 7 74 90 ou se présenter à : Walter Luginbühl, 2087 Cornaux.

Médecin de Neuchâtel cherche

secrétaire - demoiselle de réception

(Eventuellement poste à mi-temps.)

Faire offres sous chiffres
P 22171 N, à Publicitas S.A.,
2001 Neuchâtel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

donnerait

posage de cadrans à domicile

Faire offres sous chiffres
P. 900253 N, à Publicitas S.A.,
2001 Neuchâtel.

GRAND GARAGE

de la place cherche

jeune collaborateur

dynamique, aimant le contact, faisant preuve d'initiative, bonne formation générale, désirent se créer une situation dans la vente des automobiles. Formation assurée par la maison.

Ecrire sous chiffres CJ 2159 au bureau du journal, en joignant photo et curriculum vitae.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être

payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.



2072 SAINT-BLAISE
route de Berne 17
tél. (038) 3 23 23

Nous cherchons pour notre atelier mécanique un

PERCEUR

à qui serait confié le perçage de diverses pièces mécaniques (pas de séries).

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact ou de se présenter au service du personnel.

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX,
engagerait une

visiteuse

Prière de téléphoner au (038) 8 23 31,
ou de se présenter à la fabrique.

Médecin cherche

aide de médecin

Emploi à mi-temps ou à plein temps. Entrée en service immédiatement ou selon entente.

Adresser offres écrites à DK 2160 au bureau du journal.

MÉDECIN

de la place cherche, pour la réception et le secrétariat demoiselle connaissant parfaitement la dactylographie. Travail intéressant et varié. Horaire régulier.

Faire offres sous chiffres à BI 2158 au bureau du journal.

Vous êtes

mécaniciens sur automobiles qualifiés

vous aimeriez améliorer votre situation et travailler dans une entreprise de moyenne importance, en plein essor, avec représentation de grandes marques, équipée des derniers perfectionnements, vous offrant, outre des prestations sociales d'avant-garde, des conditions de travail exceptionnelles (semaine de 5 jours, etc.), dans un cadre moderne et une ambiance agréable.

Ecrivez-nous aujourd'hui encore, en nous indiquant simplement vos nom, prénoms, adresse, années de pratique. Nous vous assurons la plus totale discrétion.

Adresser offres écrites à T. Y. 2144 au bureau du journal.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

- * Jusqu'à fin septembre 1970 pour Fr. 6.—
- * Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 21.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

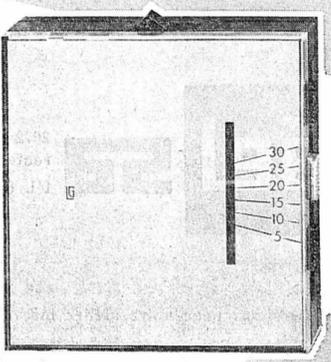
Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

chauffage au gaz



Ne vous contentez pas d'un chauffage qui vous donne très peu à faire, mais installez un chauffage qui ne vous donne rien à faire! ... le chauffage au gaz. Automaticité intégrale, température toujours adaptée à vos désirs, propreté absolue et pas de combustible à commander et à stocker, voilà les avantages que le gaz vous offre pour le chauffage. Des frais d'installation et d'entretien réduits, ainsi que des tarifs de gaz spéciaux rendent le chauffage au gaz concurrentiel dans bien

des cas. Il le deviendra encore davantage avec le gaz naturel. Choisissez ce qu'il y a de mieux pour les années 70 et offrez-vous le maximum de confort avec un chauffage au gaz. Renseignements et conseils sans engagement par votre distributeur de gaz ou votre installateur en chauffage. Un coup de téléphone suffit.

Collectivité suisse pour le développement du chauffage au gaz, Case postale, 8027 Zurich.

T Grand choix de tapis d'Orient anciens

A. MIORINI tapissier - décorateur
Neuchâtel Chavannes 12

CLÔTURES
BOIS - MÉTAL - BÉTON - RÉNOVATIONS

J.-J. LUDI
Place de la Gare 1 b
CORCELLES (NE)
Tél. (038) 8 76 76. En cas de non-réponse (038) 6 36 15.

Institut « LA GRUYÈRE » Gruyères/FR
COLLÈGE DE JEUNES GENS

reçoit une cinquantaine d'élèves internes de 10 à 20 ans

SECTION COMMERCIALE (diplôme officiel)
SECTION CLASSIQUE
SECTION SCIENTIFIQUE

SECTION LANGUE FRANÇAISE (diplôme officiel)
SECTION PRIMAIRE - PRÉPARATOIRE

Raccordements - Passages - Préparation des entrées aux écoles officielles - Changements d'orientation - Petites classes.

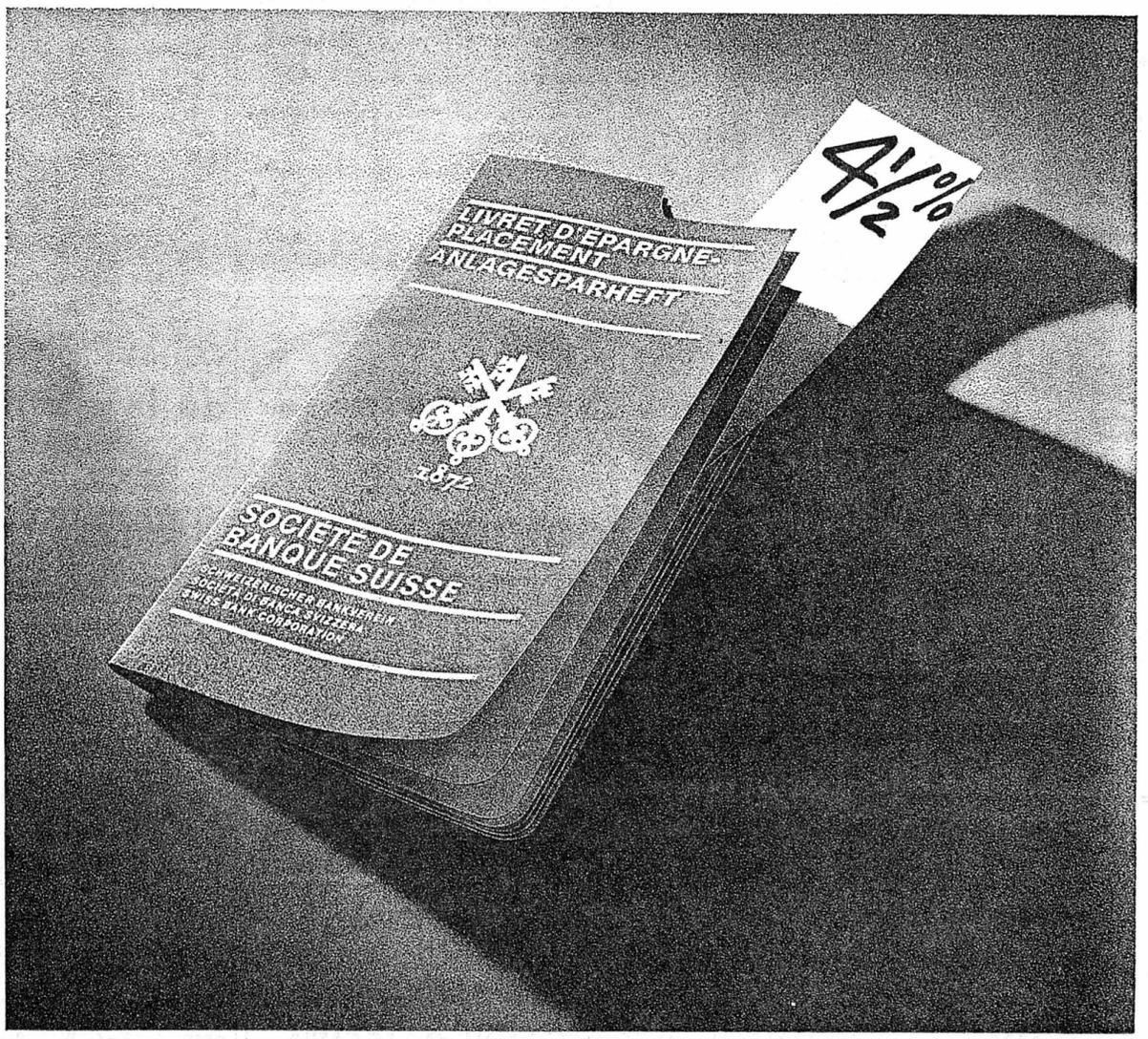
SPORTS D'ÉTÉ

SPORTS D'HIVER

6 semaines de cours de vacances en été

Année scolaire 1970 - 71 : rentrée 25 septembre 1970

Téléphone (029) 6 21 15 Familles Vial et Butty



PRIX CITÉ

Dès **8.-**

Helanca

PANTALON «hélanca»

Confortable et solide, façon évasée rouge ou marine, à partir de 8.- (tailles 86-116 plus 1.- par âge)

très avantageux

timbres coop ou 5 % rabais

coop

131/70

Page après page l'intérêt grandit

Car la lecture de ce livret vous montre noir sur blanc comment votre avoir augmente et combien se rapproche la réalisation de vos projets. A chaque versement les chiffres deviennent plus attrayants; ils vous inspireront un sentiment de légitime satisfaction quand, en fin d'année, les intérêts viendront s'y ajouter. (4 1/2% sur un livret d'épargne-placement de la Société de Banque Suisse - de quoi

Livrets d'épargne de la Société de Banque Suisse (disponibles dans chacune de nos quelque 100 succursales)

4 1/2% Le livret d'épargne-placement SBS	4% Le livret d'épargne SBS	5% Le livret Epargne-Jeunesse SBS
--	--------------------------------------	---

Destiné à tous ceux qui veulent épargner avec le ferme désir de se constituer à long terme un capital en bénéficiant d'un intérêt élevé. Retraits sans préavis jusqu'à fr. 3000.- par an.

Convient à tous ceux qui désirent pouvoir disposer régulièrement de sommes d'une certaine importance sans renoncer pour cela à un intérêt favorable. Retraits sans préavis jusqu'à fr. 5000.- par mois.

Pour les moins de 20 ans. Le rendement de l'intérêt préférentiel est particulièrement important en raison de la longue période qui s'écoule jusqu'à la majorité du titulaire. Retraits sans préavis jusqu'à fr. 1000.- par an.

notablement arrondir vos économies.) Avec ce livret l'épargne deviendra pour vous un jeu captivant jusqu'au jour où vous disposerez d'une belle somme. Ce moment est plus proche que vous ne l'imaginez. Il suffit de commencer - et d'effectuer votre premier versement avec l'argent que vous pouvez mettre de côté maintenant. Vous continuerez (presque) sans vous en apercevoir.

PANTALON «hélanca»

Confortable et solide, façon évasée rouge ou marine, à partir de 8.- (tailles 86-116 plus 1.- par âge)

très avantageux

timbres coop ou 5 % rabais

coop

La Cité

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

1872

Souvent en retard, mais quel confort !

Jumbo-Jet: déjà plus d'un million de passagers...

Le 16 juillet, un « Boeing-747 Jumbo-Jet » transportait le millionième passager voyageant à bord d'un avion de ce type. Le premier vol régulier avait eu lieu le 21 janvier de cette année. Aujourd'hui, plus de 26.000 personnes s'installent chaque jour dans un des cinquante « Jumbo » — vingt-neuf compagnies en ont commandé deux cents exemplaires — déjà mis en service par onze compagnies et qui relient vingt-trois villes dans onze pays, ce qui fait six cent cinquante-huit vols réguliers chaque semaine. Cinquante pour cent de ce trafic se déroule au-dessus de l'Atlantique nord. Voilà pour les amateurs de chiffres.

Le « Jumbo » bat tous les records : record des heures de vols, à peine entré en service. A l'époque, en 1958, pour la même période, le Boeing-707 avait volé quatre fois moins !

Record d'occupation des sièges aussi. Sur les lignes assurées par Boeing-747, le taux d'occupation dépasse le moyen : 87 %, par exemple, entre New-York et Porto-Rico.

C'est dire que l'avion gros porteur (360 passagers dans la version choisie par la majorité des compagnies) répond à certains besoins.

Mais, quelles sont les impressions de vol du passager d'un « Jumbo » ?

CONFORT NOUVEAU

D'abord, à l'enregistrement des bagages, on se demande où l'on mettra tout ce monde. Il faut se défaire de l'habitude des Boeing-707 et DC-8 de 160 places. Cela fait, on se retrouve assez rapidement sur son siège numéroté.

Première constatation : les sièges sont plus confortables, plus larges et plus moelleux et l'on n'a pas besoin de courber l'échine pour s'installer. Le plafond (carré) a deux mètres cinquante de haut ! A portée de main un petit pupitre avec tous les boutons indispensables à votre confort : inclinaison du siège, interrupteur de la lampe-chevet et commutateur du système de haut-parleur.

Si vous êtes non-fumeur, il aura suffi de l'annoncer pour vous retrouver dans un salon réservé aux adversaires de la nicotine. La cabine de 70 mètres de long est séparée en cinq salons ; les toilettes (il y en a 13) et les cuisines de bord sont offertes de séparations. Faut-il dire que les couleurs alternées pour chaque salon.

Voilà pour l'embarquement qui se fait d'ailleurs plus rapidement qu'on pourrait le croire. Les heures limites d'enregistrement n'ont pas été modifiées pour le « Jumbo-Jet ». En une demi-heure, en général, tout est réglé, surtout lorsque l'on accède à l'avion par les plates-formes télescopiques de plus en plus courantes dans les grands aéroports.

COMME UNE FLEUR

Si vous êtes installés dans la rangée centrale et que vous n'avez pas le hublot à portée de vue, que l'avion roule

larges sièges, ce qui n'est pas le cas en général dans les autres types d'avion.

Quand on se lève de son siège, c'est une autre affaire. Les couloirs latéraux sont trop étroits. Une compagnie américaine est d'ailleurs en train de faire modifier la position des sièges afin d'élargir les couloirs et faciliter le travail des hôtesses, particulièrement astreignant sur le Boeing-747 (coût de la transformation : 100.000 francs par appareil).

La première classe, c'est autre chose. Là, le chariot du personnel de bord ne

s'envola à l'heure : le courrier de Rome. Le vol sur Paris était retardé de quatre-vingt-dix minutes, celui de Londres de trois heures et demie : ennui de réacteur (1).

Vendredi 24 juillet. A peine avait-il décollé de Londres qu'un B-747 faisait demi-tour et se posait avec trois réacteurs. Des vibrations s'étaient produites dans le quatrième. Le même incident était arrivé le jour précédent.

Mardi 18 août. Un des quatre B-747 d'Air-France décolle de Montréal pour Paris. Un peu plus tard, il atterrissait à New-York... avec trois réacteurs ! Ce sont là des maladies d'enfance à peu près normales. « Le Boeing-747 : un bébé capricieux », titrait récemment un hebdomadaire français (2).

Cet avion est né en un temps record. C'est la première fois qu'un avion commercial passe directement de la planche à dessin à sa mise en exploitation. Le « Jumbo » n'est pas dérivé d'une version militaire préexistante comme cela fut le cas pour la majorité des autres avions de transport civils.

Les mauvaises langues prétendent que le quatrième B-747 d'Air-France (livré à la mi-juillet) sert de pièces de rechange aux trois autres !

Chez Swissair, on est assez optimiste. On pense que d'ici le printemps prochain, ces petites maladies d'enfance seront guéries par les constructeurs de Seattle et par Pratt & Whitney, l'auteur des réacteurs. L'assemblage du premier « Jumbo » de notre compagnie nationale doit débuter prochainement à Seattle. Le premier Boeing-747 suisse entrera en service sur l'Atlantique nord le 1er avril prochain. Le deuxième suivra un mois plus tard...

C'est l'année prochaine également que les premiers B-747 « charter » vont entrer en service (3). Dès le printemps 1971, la compagnie ouest-allemande « Condor » (entièrement contrôlée par « Lufthansa ») introduira des vols quotidiens à destination de Majorque (490 passagers) et la plus importante compagnie mondiale de vols à la demande, la compagnie américaine « World Airways » recevra bientôt trois « Jumbo ».

Il faut être à la pointe du progrès pour conserver une clientèle...

Roland BHEND



360 passagers. Cinéma et neuf sièges par rangée en classe touristique. (Photo Boeing)

discrètement sur le « tarmac », vous vous croiriez plutôt à bord d'un navire en train d'appareiller. Un léger bruissement des réacteurs. Des réacteurs d'ailleurs plus silencieux que d'habitude. L'avion est assez bien insonorisé.

Puis, c'est le décollage. Poussée des réacteurs à fond. Pas ou peu de vibrations dans la cabine. L'avion roule et ne finit pas de rouler. 300 tonnes ne décollent pas comme une mouche. Vitesse V 1, V 2, take-off... C'est parti.

On monte et on monte bien. Le bruit des quatre gros réacteurs de 19 tonnes de poussées chacun n'est pas assourdissant.

Pendant le vol, on se demande comment ce gros oiseau se posera. Comme un éléphant, dont il porte le nom (Jumbo) ? Au contraire, il se posera comme une fleur !

Les passagers du « Jumbo-Jet » sont à peu près unanimes : cet avion est confortable. Le sommeil est facile dans ses

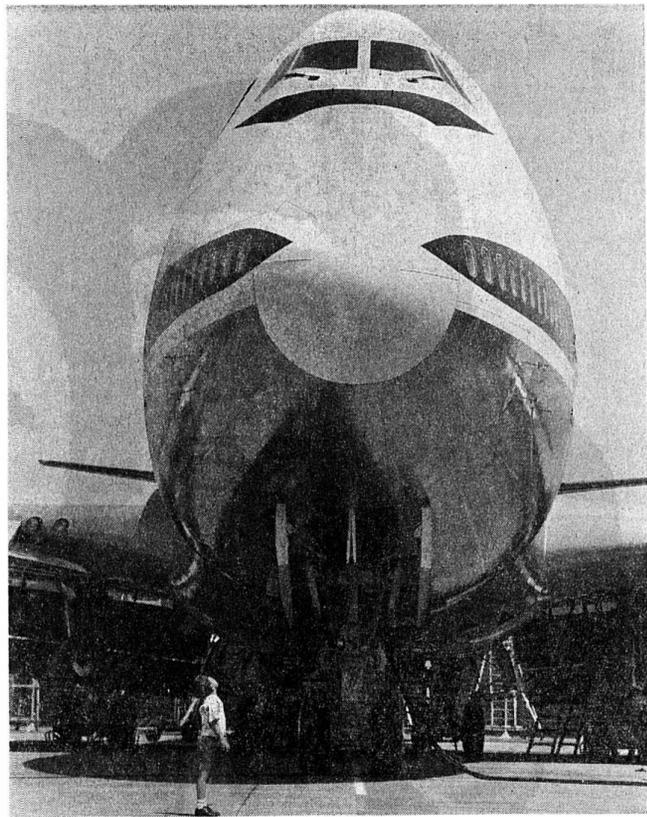
vous cloué pas à votre siège, aussi confortable soit-il. Si vous en avez envie, vous pouvez « monter » au bar. Un petit escalier en colimaçon vous y conduit à l'étage supérieur (où se trouve également le poste de pilotage). A douze mètres du sol... quand l'avion est à terre ! C'est surtout en première classe que les compagnies exploitant le « Jumbo » remarquent une augmentation du taux d'occupation des sièges.

UN BEBÉ « CAPRICIEUX »

Bref, le Boeing-747 a sa clientèle, même si celle-ci n'arrive pas toujours à l'heure. C'est là un autre « record » du « Jumbo ».

Lors du premier vol régulier de la « Panam » New-York - Londres, le 21 janvier dernier, l'avion arriva en Europe avec six heures de retard : ennui de réacteurs.

Un soir de juillet, à New-York, sur trois « Jumbos » de la même compagnie en partance pour l'Europe, un seul



La cabine de pilotage : à douze mètres du sol. (Photo Boeing)

AU FIL DES ONDES

La part du lion

Depuis quatre mois, le programme hebdomadaire de la télédiffusion — des Radio-Hörer — a subi des changements assez spectaculaires dans sa présentation. Spectaculaire sur deux plans : l'extension de la partie des programmes de la radio diffusion allemande, et les restrictions rigides subies par la radio romande et la radio suisse italienne (Monte-Ceneri). Nous ne dirons rien de la place mesurée des studios étrangers. Les pages du programme sont divisées en cinq colonnes de quatre centimètres de largeur.

Or, chaque semaine, la Radio suisse allemande s'octroie la première page en titre : cinq colonnes pour ses deux programmes. Cette page « léonine » contient en outre des textes explicatifs, des avant-propos sur les personnalités qui parleront ou joueront ce jour-là, et, souvent, leurs photos s'y étalent avec complaisance. Le poste de Sottens n'a jamais droit à aucune photo, à aucun texte d'avant-émission. Sauf le samedi, et parfois le dimanche, Sottens n'a droit qu'à une seule colonne, pour les deux programmes.

C'est une mini-part comme on le voit. Nos émissions sont désignées avec le minimum d'indications. La plupart du temps, par exemple, les noms des acteurs des pièces du lundi ou du mardi, sont supprimés, celui aussi de l'artiste que Guy Farner interroge sous la rubrique : Que sont-ils devenus ? Bref, sur les onze pages du programmes, nous ne lisons qu'une unique phrase en français : « Administration pour la Suisse romande : Radio TV-Je vois tout ». Et c'est de la publicité. Nous attendons de voir si peut-être il existe une édition destinée aux sansfilistes suisses romands, que nous recevrons une fois ?...

Un grand voyageur

C'est Fernand Gigon. Nous l'avons entendu le 17 août, interrogé par Jacques Bofford sur quelques points chauds de l'Asie du sud-est. Hong-kong, le Laos et Maccas, en particulier. L'acuité du coup d'œil de ce célèbre globe-trotter est sans égale. A cette grande qualité visuelle s'ajoutent tous les facteurs qui rendent si captivants ses récits, en particulier, si exactes, ses prospectives dans l'économie, la politique, la vie sociale, des ressortissants — pour nous si lointains — des pays asiatiques.

« J'adore Erkmann-Chatrian »

C'est ce qu'a déclaré André Castelot, l'historien français, lors de l'analyse faite, sur France-Culture, le 19 août, du Conscrit de 1813, œuvre fort connue du couple alsacien Erkmann et Chatrian.

Musique récréative

Il fut donné — et fort bien lu — des fragments de cet ouvrage, puis, ensuite, les commentaires excellents de trois hommes de lettres, J. Chiappe, Alain Decaux et A. Castelot. Ce soir-là, de nombreux sansfilistes de chez nous, et d'âge certain, ont pris sans doute un vif plaisir à cette émission, car, dans leur temps, comme on dit, ils se plongèrent avec délices, dans l'œuvre alsacienne tout entière, romans et nouvelles nés dans ce pays si plaisant, si proche de nous, l'Alsace.

Chanteurs neuchâtelois

Le 20 août, nous avons pris un plaisir simple, mais franc et reposant, à l'écoute d'opérettes françaises parmi les plus gaies et les plus aimées, autrefois, d'un vaste public européen, amateur de détente et d'airs entraînants. Il y eut donc des fragments de la Fille de Madame Angot (Lecoq), des Cloches de Corneville (R. Planquette) de Véronique (A. Messager), le plaisir auditatif en surgit toujours aussi vif parce qu'il développe l'optimisme en nous.

Tour de force

C'est bien celui qu'accomplit le jeune baryton Kurt Wiedmer, en remplaçant le chanteur Fischer-Dieskau, à douze heures de la répétition, à Lucerne, de l'œuvre magnifique d'Armin Schibler : « Huttens letzte Tage ».

Le compositeur nous parla lui-même de ce « suspense » musical. Le 22 août, donc, ce fut l'audition de la seconde partie de ce cycle musical, que l'on entendit ; l'on s'émerveilla de l'éclat apporté à sa difficile partition, par le chanteur zuricois, accompagné avec maîtrise par l'orchestre, dirigé par le chef italien Mario Rossi. Les interminables applaudissements du public auront récompensé l'interprète valeureux de son grand travail, accompli en cinq heures de labeur préliminaire, avec, au piano, le compositeur.

Le PÈRE SOREIL

Les déchets de la guerre...

La mer Baltique dangereuse

(De notre correspondant pour les affaires allemandes)

Les milliers d'estivants qui passent leurs vacances sur les plages du Schleswig-Holstein, ou de certaines îles danoises et suédoises auront eu leur plaisir gâté par une menace bien réelle : celle de la pollution des eaux par les centaines de milliers de tonnes (on parle de 100.000 à 200.000) d'obus et de jerrycans chargés d'ypérite que les Allemands noyèrent dans la Baltique au moment de l'effondrement de la Wehrmacht. Le plus important de ces « dépôts » se trouve au sud des îles danoises d'Aerøe et de Bornholm et de l'île suédoise de Gotland.

Si le danger ne se précise qu'aujourd'hui, soit vingt-cinq ans après la fin de la guerre, c'est qu'il a fallu laisser à l'eau de mer le temps de ronger les parois des obus et des récipients contenant les charges d'ypérite. Or, deux fois déjà, des pêcheurs danois d'Aerøe ont dû être hospitalisés pour de graves brûlures dont l'origine ne pouvait faire de doute. La même mésaventure est arrivée à des pêcheurs du Schleswig-Holstein qui étaient allés tendre leurs filets au large de Bornholm. L'un d'eux se vit même obligé de rejeter à la mer, sur l'ordre des autorités sanitaires, 30 quintaux de poissons fraîchement pêchés... D'après les constatations de l'Institut d'océanographie de l'université de Kiel, il semble en effet que l'ypérite puisse s'accumuler dans les tissus des poissons qui ont été en contact avec ce gaz à odeur de moutarde, qui se liquéfie —

sous une forme visqueuse — au-dessus de 14 °C.

L'affaire est devenue assez sérieuse pour que les autorités allemandes et danoises, qui avaient commencé par la minimiser pour ne point effrayer les vacanciers, prennent certaines mesures de sécurité. Le gouvernement de Copenhague fait débarrasser, au prix d'un travail extrêmement dangereux, le dépôt qui se trouve devant Aerøe, et a donné l'ordre à tous les pharmaciens de la côte de créer un stock suffisant d'antidotes. Les mesures de sécurité en effet prises sont avant tout l'ypérite ne pénétrer dans le sang si l'on veut sauver la vie du patient.

En Allemagne fédérale, le gouvernement de Bonn a mis récemment 100.000 marks à la disposition de celui du Schleswig-Holstein pour faire repérer par des plongeurs l'emplacement exact des dépôts dangereux. Le navire « Komet » équipé pour les recherches hydrographiques, a également reçu pour mission d'explorer minutieusement le fond de cette partie de la Baltique. Les mesures de sécurité seront intensifiées l'an prochain, avec le concours de la police pour la protection des eaux, d'unités de la marine et de spécialistes pour la destruction des munitions, le tout en étroite collaboration avec le gouvernement danois bien entendu.

Il sera grand temps, car les experts prédisent que la rouille aura achevé son travail dans les deux ans qui viennent et que le danger prendra alors toute son ampleur.

Léon LATOUR



Encore « inconnus » à Cointrin et Kloten, les Jumbo ne se comptent plus à l'aéroport J.-F. Kennedy (New-York). A remarquer la taille du « gros » B-707-320 intercontinental de droite ! (Photo Boeing)

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

2 février. Le chef de la maison Daniel Lanthemann, à Cortaillod, est Daniel Lanthemann, à Cortaillod, exploitation d'un garage. Chemin de la Baume 7.

Richard Roulier, Publi-Annonces, à la Chaux-de-Fonds, le chef de la maison est Richard-Alain Roulier, à la Chaux-de-Fonds. Régie d'annonces et de publicité. Rue de la Prairie 29.

Fabrique d'horlogerie Chs. Tissot et fils S.A., au Locle. Georges-Adrien Matthey-d'Endroit, au Landeron, a été nommé directeur ; René Oscar Brüllard, au Locle, et Jacques Riedweg, au Locle, ont été nommés fondateurs de pouvoirs, les engageant la société par leur signature collective à deux.

Le chef de la maison Jean Carbonnier, à Neuchâtel, est Jean-Frédéric-Louis Carbonnier, à Neuchâtel. Tréfilage de haute précision. Rue du Plan 3.

Jacques Receveur, au Landeron, exploitation d'un atelier de gravure. Par suite du transfert du siège de la maison à Bassecour, la raison est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.

Electricité Neuchâteloise S.A., à Neuchâtel. Carlos Grösjan, président du conseil d'administration est actuellement domicilié à Auvier.

Jeansab S.A., à Neuchâtel, achat, construction, exploitation, gérance et ventes d'immeubles de toute nature, etc. L'administrateur Louis-Albert Dubois est actuellement domicilié à Lausanne. Bureau de la société : fiduciaire Dr Louis-Albert Dubois, aux Verrières.

Chocolat Suchard S.A. Société anonyme, à Neuchâtel. Procuration collective à deux a été conférée à Maurice-Robert Barbezat, à Neuchâtel ; François-Max-Numa-Benoît Béguin, à Neuchâtel ; Jean-Louis Blanc, à Peseux ; Pierre-André Dudan, à Corcelles ; Daniel Perret, à Neuchâtel ; Hans-Paul Tschumper, à Neuchâtel, et Jean-Paul Vaucher, à Fleurier.

Diserens et Dupuis Neuchâtel S.A., à Neuchâtel, suivant acte authentique et statuts du 29 janvier 1970, il a été constitué sous cette raison sociale, une société anonyme ayant pour but : la continuation de l'exploitation de la société en nom collectif Diserens et Dupuis, à Neuchâtel, soit la construction et la pose de barrières en tous genres, ainsi que tous travaux de serrurerie. La société peut s'intéresser à toutes affaires commerciales, immobilières ou autres ayant un rapport avec son but. Elle reprendra en conséquence partie des actifs de Diserens et Dupuis société en nom collectif à Neuchâtel. La liste des actifs repris et leurs prix seront déterminés ultérieurement et les statuts seront modifiés en conséquence, une fois ces éléments connus. Le capital social est de 50.000 fr. divisé en 50 actions au porteur de 1000 fr. chacune. Le capital social est entièrement libéré. Les publications de la société sont faites dans la Feuille officielle suisse du commerce. Les communications et convocations sont adressées aux actionnaires par avis inséré dans l'organe précité. La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un ou de plusieurs membres. Ont été désignés comme administrateurs : Bernard Amstutz, président, et Yvonne-Marie Amstutz-Dupuis, tous deux de Renens, avec signature individuelle. Les bureaux de la société sont dans ses propres locaux, chemin de la Caille 34-36.

Ressorts Rénus S.A., à Neuchâtel. Suivant acte authentique et statuts du 26 janvier 1970, il a été constitué, sous cette raison sociale, une société anonyme ayant pour but la fabrication, l'achat et la vente de fourniture d'horlogerie, notamment de ressorts en tous genres, de même que des ressorts industriels, l'achat, la vente de produits et de brevets. Elle a en outre pour but la fabrication et la vente des machines et outils s'y rapportant ; elle peut acquérir et vendre des immeubles. La société peut enfin s'intéresser à toute entreprise similaire. Le capital social est de 100.000 fr. divisé en 100 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées. Les publications de la société se font dans la Feuille officielle suisse du commerce. Les communications et convocations sont adressées aux actionnaires par lettre recommandée. La société est administrée par un conseil d'administration de sept membres. Il est composé de Maurice Brachotte, à Saint-Imier, président ; André-Charles Augé, à Besançon, vice-président et administrateur-

délégué ; Léon-Marcel Arnoux, à Sarrebourg ; Jean-Claude-Henri-Charles Augé, à Besançon ; Pierre Brachotte, à Saint-Imier ; Jean-Frédéric-Louis Carbonnier, à Neuchâtel, et Maurice-Eugène Jacot-Guillarmod, à Neuchâtel, tous avec signature collective à deux. Rue du Plan 3.

Montres Belair S.A., à Neuchâtel. Selon acte authentique et statuts du 13 février 1970, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but la fabrication, l'achat et la vente de montres, de mouvements et de tous produits horlogers. Elle peut s'intéresser d'une façon quelconque à toute entreprise poursuivant le même but. Le capital social est de 50.000 francs, divisé en 50 actions de 1000 fr. chacune, nominatives. Le capital social est intégralement libéré. Les publications et convocations ont lieu dans la Feuille officielle suisse du commerce. La société est administrée par un conseil d'administration de un à quatre membres. Il est composé de : Ernest Grünwald, des USA, à New-York, président, avec signatures individuelles ; Jean-Jacques Rivier, à Neuchâtel, vice-président ; Claude Berger, à Neuchâtel, secrétaire, tous deux avec signature collective à deux. Bureaux : Etude J.-J. Rivier, Place Pury 4.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les petites pilules : Carters pour le foie facilitent le libre afflux de bile et il est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. En pharmacie et droguerie. 2, 5 et l'emballage économique Fr. 5.45.

Les Petites PILULES CARTERS pour le Foie

VIKING
le tabac que toute femme souhaite vous voir fumer!

VIKING cultive avec un charme exquis l'art de séduire. Il doit l'ampleur d'arôme qui le caractérise à un mélange minutieusement dosé de tabacs fins et légers, auxquels l'un des plus précieux tabacs du monde ajoute une touche particulière de saveur et un délicat parfum. Coupe et humidité idéales assurent une combustion plus lente, plus régulière et une fumée toujours fraîche.

Après avoir goûté VIKING, des fumeurs nous écrivent spontanément :
■ Je n'ai encore jamais fumé un tabac aussi doux, un tabac qui ne brûle pas sur la langue, mais dans la pipe.
■ Où que j'aile, on me demande quel tabac je fume...
■ (Mon mari est devenu un fumeur enthousiaste de tabac danois et il achète votre VIKING régulièrement.)



Adoptez vous aussi la pipe — et VIKING!

CHEQUE-TEST VIKING

Exclusivement réservé aux fumeurs exigeants qui veulent découvrir les plaisirs de la pipe et des tabacs de nobles saveurs ! Découpez et expédiez ce CHEQUE-TEST collé sur carte postale affranchie adressée à : PIPE-MASTERS' CLUB BURRUS, Mythenquai 28, 8027 Zurich.

Je fume actuellement le tabac suivant :

Nom, prénom _____
Rue, no _____
No postal, localité _____



Assurez votre avenir grâce au Plan d'Investissement!

Soyez prévoyant. Assurez votre avenir. Constituez un avoir en valeurs réelles. C'est pour vous permettre de réaliser ce but que nous avons créé le plan d'investissement.

Avec le plan d'investissement, vous pouvez participer, avec 100 francs par mois déjà, aux plus grandes entreprises du monde ou à un patrimoine immobilier largement réparti. Et cela à long terme. Car plus

vos prévisions seront étalées, plus votre avoir sera grand.

Quelques avantages supplémentaires du plan d'investissement: Vous économisez régulièrement un montant déterminé. Nous investissons pour vous cet argent dans des valeurs réelles rapportant des bénéfices.

Vous participez ainsi à l'expansion économique et profitez de

l'accroissement général de la valeur.

Ce ne sont là que quelques-uns des avantages que vous offre le plan d'investissement. Il y en a encore bien d'autres. Nous vous donnerons très volontiers des détails supplémentaires au sujet de notre plan d'investissement. Demandez notre nouvelle brochure, sans engagement de votre part, ou passez donc à l'un de nos guichets.



CRÉDIT SUISSE



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Jeunes Variétés

Combien de châteaux dans le canton de Neuchâtel ?

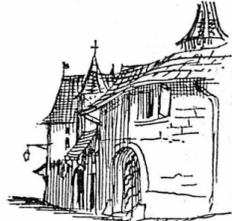
◀ Auvernier

Construit en 1559 par Blaise Junod, receveur, devient, par héritage, propriété des Tribolet, des Chambrier et des Montmollin. Riche galerie de portraits et encavagé réputé.



Vaumarcus

Est situé à l'extrémité du pays, entre la seigneurie de Gorgier et les terres de Vaud. Rebâti dès 1476, après sa destruction par les Suisses victorieux à Grandson. Il a reçu une annexe en 1773 et un jardin planté de grands arbres exotiques.



◀ Cormondrèche

Ancienne maison de Othe le Bel, chevalier de Cormondrèche, reconstruite et agrandie au XVIe siècle, par Claude Bailloz, châtelain du Val-de-Travers.



Boudry

Château comtal apparu au XIIIe siècle et transformé encore au XVIe siècle. Restaure par l'Etat de Neuchâtel et destiné au Musée du vin.



◀ Cressier

Château daté 1610, construit par Jacob Valhier. Aujourd'hui, maison d'école et siège des services communaux. Cour d'honneur et enceinte crénelée.



Valangin

Château fort, résidence seigneuriale du XIIe au XVIe siècle. Sa partie méridionale a été restaurée en 1772 après la destruction du reste par l'incendie, en 1747. Il est actuellement aménagé en musée historique. Grand cellier, cachots, salle des chevaliers, cuisine ancienne, belle collection d'objets découverts lors de fouilles.



◀ Pesieux

Bâti dès 1531 pour Jean de Merveilleux, conseiller d'Etat et châtelain de Thielle, et agrandi en 1574. Remarquables encadrements de portes à la base de deux tours.



Gorgier

Siège d'une ancienne seigneurie de Gorgier, passé à la famille d'Estavayer. Reconstruit au XVIe siècle, agrandi et modernisé au XIXe siècle par les familles Pourtalès, Berthoud et Borel. Possède encore son pont-levis. Magnifique situation en bordure d'un bois. Propriété privée actuellement, habitée périodiquement.



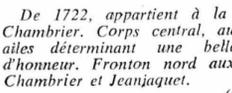
◀ Colombier

Vaste château du XVIe siècle édifié à l'emplacement d'une villa romaine, agrandi principalement aux XVe et XVIe siècles (gothique tardif). A partir de 1564, il devient la propriété des comtes de Neuchâtel. Aujourd'hui musée des officiers, Musée d'armes et d'histoire, Musée des anciennes indiennes du pays. Décorations murales de Ch. L'Eplattenier.



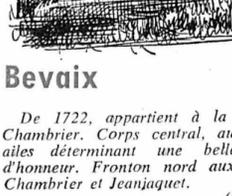
Neuchâtel

Le château des comtes, dont les origines remontent au XIIe siècle, est actuellement le siège du gouvernement et de l'administration cantonale. Important portail gothique à deux tours, donnant accès à une vaste cour ceinturée de sobres bâtiments. Aile romane à l'ornementation délicate. A côté, la Collégiale fondée avant 1185 par Ulrich II de Neuchâtel; très bel édifice avec chœur roman et nef du premier art gothique. A l'intérieur, les fameux monuments des comtes des XIVe et XVe siècles.



◀ Le Locle

Le château des Monts, maison de maîtres du XVIIIe siècle, acquis par la ville du Locle, qui organise ses réceptions, abrite aujourd'hui un riche Musée d'horlogerie.



Bevaix

De 1722, appartient à la famille Chambrier. Corps central, aux deux ailes déterminant une belle cour d'honneur. Fronton nord aux armes Chambrier et Jeanjaquet.

(ONT)

Après cinq ans d'errance et de courage

IL Y A CINQ ANS, Lény Escudéro — alors en pleine gloire, — décidait de partir, de quitter la France.

— Pourquoi ce départ, Lény ?

— Pour rester fidèle au gosse que j'avais été. Je m'étais toujours dit que je partirais un jour à la découverte du monde et de ceux qui l'habitent. Si je ne l'avais pas fait, le même que j'ai été m'aurait craché à la figure. Je voulais partir pour le plaisir de regarder, de comparer la réalité avec des idées préconçues.

— Cette recherche des autres a-t-elle été fructueuse ?

— Je n'ai fait que survoler la réalité. On ne peut pas porter un jugement sur un pays, un peuple dans lequel on ne fait que passer. Hélas ! cela m'a apporté plus de mauvaises confirmations que de bonnes surprises. Bêtise et oppression n'ont pas de patrie.

— Avez-vous quand même découvert un pays où vous aimeriez vivre ?

— J'ai eu peur ! J'ai cru que vous alliez me demander si j'avais trouvé une contrée où j'aimerais mourir. Il n'y en a pas. Mes jours, j'aimerais les finir nulle part ! Quant à vivre... Oui, il y a des tas de pays où je pourrais vivre, où je me sentirais bien, mais il y a la race. On la nie en ce moment cette notion de race, mais j'ai bien peur qu'elle ait la vie dure. Etre de la nationalité du pays est souvent indispensable pour s'intégrer. Il y a partout des crises de nationalisme.

— Vous êtes pessimiste...

— Non, le vrai pessimiste, c'est le béat, le ravi. Celui qui ne fait rien. On peut être lucide, sans être pessimiste. On essaie alors de faire en fonction des moyens dont on dispose. — En allant jusqu'à la violence ?

— Voilà le problème qui me hante. Il y a des marches que je ne peux pas gravir et celle-là en est une. Je n'y arrive pas. Pour moi, un mec qui porte un costume de C.R.S. c'est un homme.

La violence, je ne la conçois qu'en état de légitime défense. Comme à la guerre, parce qu'à la guerre, les gens qui se battent le sont toujours. La guerre, c'est

une horreur déclenchée de sang-froid par certains et que d'autres vont faire.

» Mon refus de la violence, parfois, je me dis que c'est peut-être de la lâcheté. Je ne sais pas. »

UNE ECOLE AU BOUT DU MONDE

— Vous avez fait le tour du monde et puis, je sais que vous n'aimez pas trop qu'on insiste là-dessus, vous êtes parti en Afrique construire une école...

— Oui, pour moi cela représentait le véritable engagement. J'y suis resté huit mois. En pleine brousse. Avec les villageois, on a monté une vraie école « en dur ». Ce fut une des plus belles périodes de ma vie. J'ai laissé deux maçons derrière moi — vous savez que de mon premier métier, j'étais carreleur — deux Africains qui savent maintenant tenir une truelle. C'était formidable.

— A votre retour en France, par quoi avez-vous été frappé ?

— Par l'érotisme, notamment. Aujourd'hui, on vend un stylo à bille en montrant des fesses sur une affiche. Je ne trouve pas le procédé terriblement brillant. Ce qui est le plus joli, c'est le mystère. Ils sont en train de tout casser. Cette publicité, c'est un hold-up, une agression permanente.

» Quant au domaine de la chanson, je n'arrive pas complexé. J'ai vu ce qui s'était fait durant mon absence. Les premiers sont toujours les premiers. Personne n'a supplanté Brassens... »

— Ce n'est pas trop difficile de reprendre une carrière après une telle interruption ?

— J'ai été étonné des réactions de... tendresse, oui, c'est le mot, des gens. Même dans le métier, ça été sympathique. Je viens de donner un spectacle à Paris qui a bien marché. Je sors un 45 tours et je prépare un 30 cm. Tout va bien ! Etre le plus grand, le plus connu, le plus riche, je m'en fiche ! Je trouve qu'il est déjà suffisamment merveilleux de pouvoir chanter. En plus on me paie pour le faire. Alors ? !

(Interview Guy VIDAL)

Le retour de Lény Escudéro



Lény Escudéro : « Il y a des marches que je ne peux pas franchir. » (APP)

Manitas de Plata, guitariste et globe-trotter



Manitas de Plata : de petites mains d'argent qui volent sur les cordes d'une guitare... (Agip)

La réforme scolaire suédoise met l'accent sur l'initiative personnelle

LA RÉFORME de l'enseignement, qui entrera en application en Suède à partir de l'automne 1970, vise à donner à l'élève plus d'initiative dans son travail, en même temps qu'elle lui laissera la possibilité de contribuer dans une certaine mesure à l'élaboration de son programme d'études.

Voici quelques-uns des points les plus importants de cette réforme, qui met l'accent sur la coopération plutôt que sur l'émulation :

● Les devoirs seront supprimés, ou presque, les éducateurs suédois estimant que les élèves doivent pouvoir consacrer les heures passées en dehors de l'école à la récréation, et que, d'autre part, le milieu familial n'offre pas tous les mêmes conditions d'étude.

● L'anglais sera enseigné à partir de la troisième classe (enfants de 9 ou 10 ans), au lieu de la quatrième classe.

● L'enseignement aura un caractère plus multinational, les maîtres s'efforçant d'éviter un point de vue étroitement « national » ou « occidental ».

● Les programmes feront désormais place à des cours sur la protection de la nature.

● La musique, les arts, et l'artisanat seront obligatoires dans les classes du deuxième cycle.

● Deux heures par semaine seront consacrées à des « sujets libres » choisis en dehors du cadre scolaire traditionnel. Les élèves de grandes classes pourront opter, par exemple, pour des cours de conduite automobile, de mode, de cinéma, d'échecs...

● Dans toute la mesure du possible, les enfants handicapés seront intégrés dans des classes normales, un maître spécialisé étant toutefois à pied d'œuvre pour les aider.

(UNESCO)

INTERVIEWER le guitariste chanteur de flamenco Manitas de Plata, lorsqu'il est de passage à Paris, est un véritable exploit. Il aime parler de lui que lors qu'il se trouve au milieu des siens à Montpellier.

De plus, je le surpris en plein essai d'un costume bleu, comme ses yeux, chez le jeune couturier Jean-Marie Armand. Manitas était de mauvaise humeur pour une histoire de guitare cassée, aussi, parce que la gitane blonde qui l'accompagnait aurait bien voulu commander tout son vestiaire chez ce créateur aux conceptions si modernes...

Au second essai, j'étais encore là. Manitas secoua ses cheveux dont il entretient méticuleusement le blond, leva un peu la tête (il est petit) et me salua d'un « bonjour mon petit lapin »... avec l'accent de Pagnol !

Je lui demandai où était son frère, Polito Ballardo, avec lequel il fait un numéro de guitare éblouissant. Sans se départir de son air compassé, il me répondit « il dort » Il était cinq heures.

Manitas consentit à sourire lorsqu'il vit quelques minettes si minces virevolter autour de lui. A la cantonade, se regardant dans la glace, il nous dit : « Hein regardez ma taille... je ne suis pas mince, moi aussi ? »

Un coup d'œil indiscret me permit de découvrir que le Manitas, comme l'appelle sa tribu, porte une large ceinture baleinée sous son costume. Pas de laisser-aller.

Manitas de Plata se gorge de gloire avec la naïveté d'un enfant. Il n'éprouve jamais le besoin d'apprendre à lire et à écrire. Il croit en lui comme en Dieu. Peu lui importe lorsqu'on rit quand il exige de rentrer de New-York à Arles en voiture. Ses caprices il s'en moque. Il a du talent, du vrai. Il ne souhaite qu'une chose : que ses enfants non plus n'aillent à l'école, et qu'ils suivent ses traces. D'ailleurs il les élève pour cela.

Manitas de Plata a des amis aux noms prestigieux : Pablo Picasso, Jeanne Moreau, Harry Belafonte, U'Thant, El Cordobés, Guy Béart, John Steinbeck, Katherine Dunham qui, des jours entiers ont regardé « ses petites mains d'argent » voler sur les cordes de la guitare.

Manitas de Plata a coutume de dire que « tout ce qui tombe du ciel, il le prend » Il le prend, sans plus de cérémonie. C'est ainsi que refusant de se déplacer il fit venir les techniciens d'une maison de disques américaine, qui débarquèrent à Montpellier avec 700 kg de matériel. Et le président de la Columbia Artist Management vint aussi, en personne, l'écouter dans son modeste HLM.

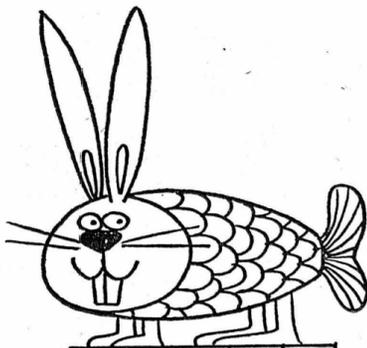
« Que feriez-vous si vous ne pouviez plus chanter ? » demandai-je à Manitas. « Je vendrais des chevaux... comme autrefois. »

Mais a-t-il jamais, réellement, vendu un cheval ?...

IOSIANE

Le mariage de la carpe et du lapin

Pour unir la carpe et le lapin, il vous suffira de changer une seule lettre à chaque ligne.



RIX CURSAT

C	A	R	P	E
L	A	P	I	N

latin - lapin.
Marie - marin - matin
Solution : carpe - carpe



INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS

Un poste offrant un travail varié et des possibilités d'avancement est actuellement vacant à la division des lignes (service de la poste pneumatique) de la direction générale des PTT à Berne. Nous désirons confier les tâches suivantes à un jeune collaborateur fasciné par les aspects de la technique, et capable de travailler efficacement non seulement en équipe mais aussi d'une manière indépendante :

- Projet, construction et réception d'installations de postes pneumatiques et de transporteurs à rubans ;
- Etude de problèmes de construction et de commande automatique ;
- Négociations avec les fournisseurs ;

— Elaboration de cahiers des charges, de prescriptions d'exploitation et d'instructions d'emploi. Après une instruction approfondie dans ce champ d'activité comportant des responsabilités, vous poursuivrez ces tâches de façon indépendante. Si vous possédez les aptitudes requises et que ce travail vous convient, nous vous offrons une place stable avec de bonnes possibilités d'avancement et d'excellentes prestations sociales.

Nous aimerions que vous ayez quelques années d'expérience professionnelle et des connaissances dans le domaine de l'automatisme des commandes et des installations de télécommande.

Téléphonez au (031) 62 22 74 ou écrivez-nous s.v.p. Nous vous donnerons volontiers de plus amples renseignements.

Adressez votre candidature à la division du personnel de la direction générale des PTT, 3000 Berne.

Je cherche, pour la Cave neuchâtoise du Comptoir de Lausanne, du 11 au 28 septembre, **FILLE de buffet** (chambre à disposition). Faire offres au gérant : C. Tisselli, Maladière 18, 2000 Neuchâtel.

On cherche une **fille de salle** nourrie, logée. Se présenter à l'hôtel du Lac, Auvonnier. Tél. (038) 8 21 94.

Brasserie de la ville cherche

sommelière Tél. (038) 5 17 95.

Bagatelle Tél. (038) 5 82 52 cherche

GARÇON D'OFFICE

Restaurant cherche **sommelière** Travail agréable avec deux horaires. Tél. (038) 8 12 12.

Fabrique de verres de montres HUGUENIN & FOLLETÈTE, Portes-Rouges 163, NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée à convenir :

OUVRIERS OUVRIÈRES

pour travail sur machines à injecter les matières plastiques.

Salaire élevé.

Se présenter ou téléphoner au 5 41 09.

Petite entreprise industrielle de Neuchâtel, en plein développement, cherche pour entrée immédiate ou à convenir une

SECRÉTAIRE COMPTABLE

expérimentée, de toute confiance, responsable notamment des travaux de facturation, salaires et comptabilité générale, pouvant travailler d'une façon indépendante. Ambiance agréable, semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Faire offres manuscrites sous chiffres JR 2167 au bureau du journal.

On cherche

UNE EMPLOYÉE

pour faire, de manière indépendante, tous travaux de bureau. Emploi stable et varié. Entrée en fonctions immédiate ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres à LI 2169 au bureau du journal.

Centre de couture BERNINA demande pour entrée à convenir,

UN EMPLOYÉ

éventuellement retraité. Permis de conduire nécessaire.

S'adresser à M. L. CARRARD, Epancheurs 9, Neuchâtel. Tél. (038) 5 20 25.

Nous cherchons

ouvrier - ouvrière

pour notre atelier. Travail facile, débutant accepté, formation par nos soins. Adresser offres écrites à EL 2161 au bureau du journal, ou téléphoner au (038) 8 46 46.

Grande société cherche quelques

délégués (ées)

Nous offrons un travail très agréable, fixe, frais, commission, ainsi que la formation complète des débutants. Prendre rendez-vous avec M. Michoud, tél. (022) 26 25 88.

On cherche, pour Neuchâtel-Saint-Blaise,

EMPLOYÉS DE MAISON

couple chauffeur - valet et cuisinière - femme de chambre, ménage de trois personnes, nouvel appartement 3 pièces à disposition gratuitement (TV, bains, cuisine). Bon salaire. Enfants en âge de scolarité acceptés.

Se présenter seulement si excellentes références. Faire offres à case postale 51, 2003 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 8 66 55 (jour).

Taverne du château de Chillon Montreux

cherche

sommelières ou sommeliers

Débutants (tes) acceptés (ées).

Places à l'année. Nourris (ies), logés (ées).

Téléphoner au (021) 61 26 41.

Répondez s.v.p.

aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

CLAIRVUE



Portes-Rouges 149 + Bassin 8

cherche pour entrée immédiate

DEMOISELLE DE RÉCEPTION

possédant des connaissances de dactylographie.

Se présenter à la direction, Portes-Rouges 163. Tél. 5 41 68.



EBAUCHES SA DEPARTEMENT OSCILLOQUARTZ 2001 NEUCHÂTEL TEL. 038 5 85 01

Dans le cadre de l'extension de notre département, nous engageons

OUVRIÈRES

pour petits travaux propres et faciles (possibilité de travailler à la demi-journée) ;

OUVRIERS

conscientieux, pour divers travaux d'ajustement et de mesure.

Veillez nous appeler au No de tél. (038) 5 85 01 (interne 22), vous présenter à nos bureaux (trolleybus No 8, boucle des Parcs), ou adresser vos offres à EBAUCHES S.A., département Oscilloquartz, Brévards 16, 2001 Neuchâtel.

Département d'EBAUCHES SA Neuchâtel Entreprise d'horlogerie de format international



Bureaux Centraux cherche, pour son département mécanographique

programmeur-analyste

sur système 360/20-5

Connaissance approfondie de la programmation RPG - BAL exigée.

Travail intéressant et varié dans un département en plein développement, au sein d'une équipe jeune et dynamique. Adresser offres à :

UNIVERSO S.A. Bureaux Centraux Dépt Mécanographique Av. Léopold-Robert 82 2300 la Chaux-de-Fonds

Monsieur accidenté

cherche personne pouvant le conduire 1 ou 2 fois par jour, de Cortaillod à Neuchâtel.

Adresser offres écrites à MV 2170 au bureau du journal.

MEILLARD & GLAUS

Maîtrise fédérale Electricité 2016 CORTAILLOD Tél. 6 41 52

engagerait

un monteur

pour travaux extérieurs, (câbles et lignes aériennes)

Nous offrons :

- très bon salaire
- avantages sociaux
- place stable.

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL.038/313 72

cherche

EMPLOYÉE DU STOCK

pour divers travaux au stock, tels que entrée et sortie de petites pièces de précision et préparation des commandes. Convierait éventuellement comme vendeuse. Travail propre et intéressant. Bon salaire. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous à Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (arrêt trolleybus 1, Rouges-Terres).

Maison de mode cherche

REPRÉSENTANTES

pour la vente à la clientèle particulière d'un **EXCELLENT ARTICLE DE MODE POUR DAME**

Gain très élevé et possibilité de se créer une très bonne clientèle. Entrée immédiate. Adresser offres écrites à PY 2173 au bureau du journal.



Sécheron avec organisation de vente à Zurich cherche pour la vente des appareils de soudage, un jeune et dynamique

DÉMONSTRATEUR

pour des installations de soudage sous flux gazeux.

- Nous demandons :
- formation de soudeur ou serurier
 - pratique dans le soudage sous flux gazeux (TIG, MIG)
 - connaissances dans la construction d'appareils (dépannage)
 - connaissances linguistiques souhaitées

Nous offrons : — travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique

Les candidats intéressés voudront bien faire des offres à la S.A. des Ateliers de Sécheron, division soudure, 1196 Gland, sous référence 179.

METAUX PRECIEUX S A

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche quelques

OUVRIERS

pour ses différents ateliers et laboratoires de production.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 5 72 31. Discretion assurée.

Vendeur de voitures

Vu l'extension de notre programme de vente (VW 1302 et VW K 70), le Garage Hirondelle, Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel, tél. (038) 5 94 12, cherche un bon vendeur de voitures.

Se présenter à la direction.



Nous cherchons pour nos ateliers de décolletages en vis d'horlogerie :

1 DÉCOLLETEUR qualifié

1 AIDE-DÉCOLLETEUR à former par nos soins.

Faire offres ou se présenter aux Fabriques de Balanciers Réunies S.A., département Décolletages, 2112 Môtiers. Tél. 9 14 33.

L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage

habiles dactylos

pour la composition de divers textes de journaux sur machines à écrire. Formation dans l'entreprise. Service : 21 heures en 5 jours. Candidates à demi-poste, le matin ou l'après-midi. Salaire intéressant dès le début. Horaire à convenir. Place stable en cas de convenance.

Téléphoner pour fixer un rendez-vous : Tél. (038) 5 65 01 (Interne 278).

L'initiative fiscale du P. O. P. ne ferait rien d'autre que freiner le développement économique du canton

Lors de ce week-end, électeurs et élites du canton de Neuchâtel sont appelés à se prononcer sur quatre objets :

- un décret portant octroi d'un crédit de 28 millions de francs pour la cinquième étape de restauration et de correction des routes cantonales ;
- un décret portant octroi d'un crédit de 650,000 fr. pour l'exécution de travaux de rénovation à la ferme de Beauregard (sur les Brenets) et à la Ferme Robert ;
- la loi portant révision de la loi sur les améliorations foncières, du 16 juin 1970.

Nous reviendrons sur ces trois objets.

En outre, ils sont appelés à se prononcer sur une initiative émanant du Parti ouvrier et populaire, initiative destinée à alléger l'impôt des petits et moyens contribuables.

L'acceptation de cette initiative pourrait avoir de graves conséquences sur l'équilibre financier du canton et, surtout, sur ses perspectives de développement économique. C'est pourquoi il est recommandé aux électeurs et élites de repousser, comme l'a déjà fait le Grand conseil à la majorité de ses voix, cette initiative fiscale du POP.

LE 31 JANVIER 1969, une demande d'initiative populaire destinée à alléger l'impôt des petits et moyens contribuables était annoncée à la chancellerie d'Etat par le comité cantonal du parti ouvrier et populaire neuchâtelois. Le texte avait la teneur suivante :

Considérant l'augmentation de la charge fiscale des petits et moyens contribuables, les électeurs et élites soussignés, jouissant du droit de vote dans le canton de Neuchâtel, demandent par une initiative populaire :

Une révision de la loi sur les contributions directes du 9 juin 1964, de manière à réaliser les postulats suivants :

1. Réduction de l'impôt sur le revenu des petits et moyens contribuables, personnes physiques, par l'adoption d'une nouvelle échelle. L'ordre d'importance de la réduction sera de 50 % au niveau de 2000 fr., de 16 % à 17 % au niveau de 12,000 fr. de 6 % à 8 % au niveau de 20,000 fr. de revenu imposable.
2. Introduction d'une déduction de 500 francs pour les contribuables accompagnant leur déclaration d'impôt d'une attestation de salaire.
3. Porter de 1000 à 2000 la déduction sur le revenu provenant de l'activité de la femme du contribuable.
4. Introduction dans la loi d'une déduction forfaitaire de 500 francs pour les dépenses professionnelles.
5. Suppression de l'impôt sur le revenu des personnes mineures.
6. Introduction d'une déduction forfaitaire de 1500 francs sur le revenu provenant d'une rente AVS ou AI cumulée avec la déduction actuelle de 20 % du montant de la rente.

La diminution du produit de l'impôt résultant de la réalisation des postulats ci-dessus sera compensée par :

- a) l'augmentation à 6 % du taux réel de l'impôt sur la fortune tout en maintenant les franchises prévues à l'article 33 de la loi sur les contributions ;

- réduction du tarif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques : 3,430,000 fr.
- déduction de 500 fr. pour tout contribuable de condition indépendante : 1,770,000 fr.
- augmentation à 2000 fr. de la part non imposable du produit de l'activité lucrative des femmes mariées : 1,060,000 fr.
- augmentation à 500 fr. de la déduction forfaitaire pour dépenses professionnelles : 1,000,000 fr.
- suppression de l'impôt sur le revenu des personnes mineures : 220,000 fr.
- déduction d'une somme de 1500 sur le montant imposable des rentes AVS et AI : 650,000 fr.

Moins-value du rendement de l'impôt direct : 8,130,000 fr.

Moins-value du rendement de la contribution aux charges sociales : 1,870,000 fr.

Soit une moins-value annuelle totale de : 10,000,000 fr.

b) l'élévation du taux réel maximum de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les nouvelles recettes provenant de l'amnistie fiscale et de l'application entière des possibilités de la loi sur les contributions directes aux contribuables de condition indépendante et aux personnes morales.

En clair, cela veut dire que...

Ce texte était accompagné d'une clause dite « de retrait », dont pouvait faire usage le Comité cantonal du parti ouvrier et populaire neuchâtelois « si le Grand conseil adopte des dispositions correspondant aux vœux de l'initiative, mais ce ne fut pas le cas.

Le but recherché par les auteurs de l'initiative est clair ; il s'agit de réduire l'impôt direct dû par les petits et moyens contribuables, l'Etat étant invité à augmenter en contrepartie le taux réel de l'impôt sur la fortune et le taux réel maximum de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ainsi qu'à faire une « application entière des possibilités de la loi sur les contributions directes aux contribuables de condition indépendante et aux personnes morales ». Les auteurs de l'initiative comptent en outre sur les nouvelles recettes que ne panquera pas de procurer l'amnistie fiscale décrétée par la Confédération pour l'année 1969.

Dans un rapport adressé au Grand conseil en novembre suivant, le Conseil d'Etat avait proposé de rejeter ce texte, ce qui fut fait à l'exception des voix populistes évidemment.

Pourquoi ce refus ? Pour le Conseil d'Etat, l'acceptation de l'initiative calculée sur la base des résultats de la taxation de 1969 provoque une moins-value annuelle totale de 10 millions de francs, du fait de la diminution de l'impôt des petits et moyens contribuables. Elle se décompose de la manière suivante :

à nouveau perdant dans la concurrence que les Etats confédérés se font de bon ou de mauvais gré sur le plan fiscal. Il s'ensuivrait inévitablement à la longue un ralentissement, voire l'arrêt total du mouvement actuel d'implantation de nouvelles entreprises industrielles et commerciales. Or, cet apport nouveau est absolument indispensable au développement et à la diversification de l'économie neuchâteloise qui, aujourd'hui encore, dépend d'une manière très étroite de l'horlogerie.

L'acceptation de l'initiative entraînerait en outre la plupart des communes à revoir leur tarif d'impôt. Rares, en effet, seraient les communes qui pourraient supporter la moins-value consécutive à la réduction de la matière imposable qui en résulterait.

Telles sont les raisons qui ont empêché le Conseil d'Etat puis le Grand conseil de souscrire au bouleversement de la loi fiscale qu'entraînerait l'adoption de l'initiative patronnée par le Parti ouvrier et populaire neuchâtelois. Un examen approfondi de la situation financière de l'Etat amène en outre le gouvernement à renoncer à proposer un contre-projet. En effet, il n'est pas possible de compenser une réduction éventuelle de l'impôt des petits et moyens contribuables par une augmentation de la charge fiscale des contribuables neuchâtelois disposant d'une fortune ou se trouvant dans l'une des catégories supérieures de revenu. L'Etat a en outre besoin de toutes ses ressources pour faire face à ses multiples tâches. La même remarque vaut pour les communes.

Parallèlement à l'augmentation de leurs recettes, les dépenses de l'Etat et des communes ont tendance à suivre la même évolution. C'est ainsi que de 93 millions de francs qu'elles étaient en 1965, les dépenses de l'Etat ont passé à 152 millions de francs en 1969 (non compris, dans ce dernier cas, 43 millions de francs de dépenses extraordinaires). Les tâches qui sont

IMPÔT SUR LA FORTUNE DES PERSONNES PHYSIQUES

Fortune imposable	Impôt dû (selon projet)	Impôt dû actuel	Différence en francs	Différence en %
Fr.	Fr.	Fr.		
1.000.—	1.—	1.—	—	—
100.000.—	100.—	100.—	—	—
150.000.—	225.—	200.—	+ 25.—	+ 12,5
200.000.—	400.—	300.—	+ 100.—	+ 33,3
250.000.—	575.—	450.—	+ 125.—	+ 27,7
300.000.—	750.—	600.—	+ 150.—	+ 25
350.000.—	975.—	800.—	+ 175.—	+ 21,8
400.000.—	1.200.—	1.000.—	+ 200.—	+ 20
450.000.—	1.475.—	1.250.—	+ 225.—	+ 18
500.000.—	1.750.—	1.500.—	+ 250.—	+ 16,6
600.000.—	2.400.—	1.800.—	+ 600.—	+ 33,3
700.000.—	3.050.—	2.100.—	+ 950.—	+ 45,2
800.000.—	3.700.—	2.400.—	+ 1.300.—	+ 54,1
900.000.—	4.350.—	2.700.—	+ 1.650.—	+ 61,1
1.000.000.—	5.000.—	3.000.—	+ 2.000.—	+ 66,6
1.100.000.—	5.800.—	3.300.—	+ 2.500.—	+ 75,7
1.200.000.—	6.600.—	3.600.—	+ 3.000.—	+ 83,3
1.300.000.—	7.400.—	3.900.—	+ 3.500.—	+ 89,7
1.400.000.—	8.200.—	4.200.—	+ 4.000.—	+ 95,2
1.500.000.—	9.000.—	4.500.—	+ 4.500.—	+ 100
1.501.000.—	6‰	3‰		+ 100
et plus				

En ce qui concerne la fortune, l'impôt augmenterait à partir d'une somme imposable de 150,000 francs.

confiées aux pouvoirs publics sont de plus en plus nombreuses et coûteuses. Les problèmes posés par l'enfance inadaptée, l'enseignement, la santé, la vieillesse, les transports, l'urbanisme, la protection de la nature contre toutes les atteintes nuisibles ou incommodes qui lui sont portées, notamment la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air et la lutte contre le bruit, sont loin d'être résolus et nécessiteront l'engagement de dépenses considérables. Rappelons à ce propos qu'en date du 31 décembre 1969, les crédits engagés par l'Etat s'élevaient à 266,175,000 fr., dont 114,938,046 fr. étaient déjà dépensés. Il restait donc environ 150 millions de francs de crédits dont la couverture devait être assurée, somme à laquelle il convient d'ajouter les nouvelles dépenses inscrites au programme du gouvernement et se montant à 100 millions de francs environ. Tout cela postule un vote négatif.

IMPÔT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES (Projet)

Catégories de revenu	Taux de chaque catégorie %	Impôt dû pour le maximum de la catégorie	Taux réel selon le projet %	Tarif actuel	Taux réel actuel %	Différence	
						en francs	en %
Fr.		Fr.		Fr.			
1. 100.—	2.000.—	0,5	10.—	0,500	20.—	1	- 10.— - 50
2. 2.100.—	3.000.—	1	20.—	0,666	40.—	1,333	- 20.— - 50
3. 3.100.—	4.000.—	2	40.—	1,000	60.—	1,500	- 20.— - 33,33
4. 4.100.—	7.000.—	3	130.—	1,857	160.—	2,285	- 30.— - 18,75
5. 7.100.—	10.000.—	4	250.—	2,500	300.—	3	- 50.— - 16,66
6. 10.100.—	12.000.—	5	350.—	2,916	420.—	3,500	- 70.— - 16,66
7. 12.100.—	16.000.—	6	590.—	3,687	680.—	4,250	- 90.— - 13,23
8. 16.100.—	20.000.—	8	910.—	4,550	980.—	4,900	- 70.— - 7,14
9. 20.100.—	22.000.—	10	1.110.—	5,045	1.140.—	5,181	- 30.— - 2,63
10. 22.100.—	29.000.—	11	1.880.—	6,482	1.800.—	6,206	+ 80.— + 4,44
11. 29.100.—	35.000.—	12	2.600.—	7,428	2.400.—	6,857	+ 200.— + 8,33
12. 35.100.—	55.000.—	13	5.200.—	9,454	4.550.—	8,272	+ 650.— + 14,28
13. 55.100.—	75.000.—	14	8.000.—	10,666	6.950.—	9,266	+ 1050.— + 15,10
14. 75.100.—	100.000.—	16	12.000.—	12,000	10.200.—	10,200	+ 1800.— + 17,64
15. 100.100.—	160.000.—	17	22.200.—	13,875	19.200.—	12	+ 3000.— + 15,62

Le revenu supérieur à 160.000 francs est imposé à 14 % (actuellement 12 %)

Les personnes ayant des revenus de moins de 22,000 fr. verraient leur impôt légèrement diminué mais, par contre, dès la tranche 22,100 à 29,000 fr., d'autres devraient payer les pots cassés.

TABLEAU COMPARATIF DES RÉGIMES FISCAUX DES CANTONS

1968	8.000.—	15.000.—	25.000.—	50.000.—	100.000.—	200.000.—
1. Zurich	200,70	854.—	2.358.—	7.401,10	18.855.—	40.150,70
2. Berne	277,20	1.070,60	2.638,85	7.584,15	19.085,85	41.718,60
3. Lucerne	305,70	1.080,90	2.614,20	7.257,80	17.457.—	35.690,90
4. Uri	189,70	1.595,50	4.431,50	10.310,30	21.143,90	31.143,90
5. Schwyz	179,45	836,65	2.255,25	7.347,75	17.911,05	36.845,45
6. Obwald	295,65	940,80	2.620,80	7.585,20	15.783,60	32.180,40
7. Nidwald	243,80	856,20	2.286.—	6.187,05	12.805.—	26.040,90
8. Glaris	135,35	800,40	2.489,90	8.123,20	18.137,10	37.051,95
9. Zoug	124,60	599,80	1.935,20	6.539,80	15.265.—	31.369.—
10. Fribourg	353,25	1.207,40	2.866.—	7.921,90	17.482,50	35.520.—
11. Soleure	278,25	933,75	2.280,65	6.815,35	16.520,80	33.959,50
12. Bâle-Ville	56,05	489,80	1.559,90	6.451,75	17.403.—	36.689.—
13. Bâle-Campagne	223,50	613,40	1.611,30	5.347,95	15.053,25	32.604.—
14. Schaffhouse	232,65	1.026,95	2.451,05	7.719,75	20.165,35	42.250,60
15. Appenzell-Rh.-Ext.	210,55	965,40	2.445,05	6.540,60	13.969.—	28.374,70
16. Appenzell-Rh.-Int.	322,20	1.079,50	2.526.—	5.908.—	12.252,10	24.940.—
17. Saint-Gall	220,50	843,50	2.198,50	6.461.—	15.162,25	32.306.—
18. Grisons	205,60	859,80	2.391.—	7.361,30	17.821,80	40.467,80
19. Argovie	260,40	810,60	1.902,60	6.018,60	16.279,20	34.307,70
20. Thurgovie	272,55	973,20	2.592,15	7.632,75	16.869,55	34.144,75
21. Tessin	262,40	885,20	2.154,20	7.122,20	19.481.—	40.989,20
22. Vaud	336,95	1.216,80	2.920,30	7.956.—	19.815,10	46.608,10
23. Valais	297,55	983,10	2.723,85	9.079,80	21.258,20	42.868,20
24. Neuchâtel	193,90	930,10	2.534,20	7.980,75	20.640,95	47.725.—
25. Genève	139,40	753,96	2.361,55	8.419,40	21.361,10	47.785,05
24. Neuchâtel						
Actuel: canton	62,70	383,75	1.195.—	4.161,25	11.515.—	28.395.—
(1970) ville Neuchâtel	103.—	485,60	1.264,20	3.673,40	8.881,60	18.930.—
Total	165,70	869,35	2.459,20	7.834,65	20.396,60	47.325.—
Projet: canton	29,10	292,75	1.057,50	4.615.—	13.380.—	33.040.—
ville Neuchâtel	103.—	485,60	1.264,20	3.673,40	8.881,60	18.930.—
Total	132,10	778,35	2.321,70	8.288,40	22.261,60	51.970.—
Confédération IDN	—	50,40	215,10	1.373,40	5.400.—	13.831,20

* Impôt cantonal et impôt perçu par le chef-lieu du canton.

Un exemple : les variations de l'impôt sur le revenu d'une personne mariée et sans enfant, avant et « après », à Neuchâtel et dans les autres cantons.

Quand irez-vous voter ?

Le scrutin sera ouvert :

- Le samedi 5 septembre :
 - de 9 à 18 heures à Neuchâtel, le Locle et la Chaux-de-Fonds ;
 - de 11 à 19 heures, à Couvet et Fleurier ;
 - de 9 à 19 heures, à Peseux ;
 - de 16 à 19 heures à Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Buttet et la Sagne ;
 - de 17 à 19 heures à Serrières, Vauseyon, la Coudre, Montruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thiel-Wavre, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Cortailod, Bâle, Rochefort, Brot-Dessous, Bexaux, Saint-Aubin, Sauges, Vaumarcus, Môtiers, Noiraigue, Boveresse, Saint-Sulpice, les Verrières, les Bayards, Cernier, Chézard Saint-Martin, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, les Hauts-Genèveys, Valangin, les Genèveys-Planchettes ;
 - sur Coffrane, les Brenets, le Cerneux-Péquignot et les de 17 à 20 heures à Lignières, Gorgier-chez-le-Bart, Fresens, Montalchez, Travers, la Côte-aux-Fées, Villiers, le Pâquier, Savagnier, Fenin, Vilars-Saules, Engollon du-Milieu, les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz.
- Le dimanche 6 septembre :
 - de 9 à 13 heures à Neuchâtel, Serrières, Vauseyon la Coudre, Montruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Boudry, Cortailod, Colombier, Auterive, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Bâle, Rochefort, Bexaux, Gorgier-chez-le-Bart, Saint-Aubin - Sauges, Môtiers, Couvet, Boveresse, Buttet, la Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Cernier, Dombresson, Savagnier, Fontainemelon, Boudévillers, nets, le Cerneux-Péquignot, la Brévine, la Chaux-du-Coffrane, les Genèveys-sur-Coffrane, le Locle, les Bre-Milieu, les Ponts-de-Martel, la Chaux-de-Fonds et la Sagne.
 - de 10 à 13 heures : Thielle Wavre, Lignières, Bots-Dessous, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Travers, Noiraigue, Fleurier, les Verrières, les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Engollon, les Hauts-Genèveys, Valangin, Montmolin, Bémont, Brot-Plamboz et les Planchettes.

Comparaisons

Pour se faire une idée aussi exacte que possible de l'initiative, le Conseil d'Etat a élaboré un projet d'échelle d'impôt sur le revenu des personnes physiques qui, tout en concrétisant les réductions d'impôts proposées pour les contribuables disposant d'un revenu imposable égal ou inférieur à 20,000 fr., permet de récupérer sur les autres contribuables le manque à gagner de 3,080,000 fr. (non compris la contribution aux charges sociales).

Les tableaux ci-contre donnent les renseignements dans l'hypothèse du remplacement de l'échelle actuelle de l'impôt sur la fortune des personnes physiques par une échelle proche de celle prévue par la loi de 1949. Ils permettent enfin de comparer le régime fiscal des autres Etats confédérés avec le régime fiscal actuel de notre canton d'une part, avec le régime fiscal que notre canton connaîtrait selon toute probabilité en cas d'acceptation de l'initiative d'autre part. Les chiffres indiqués pour les autres cantons sont ceux de l'année 1968, à savoir les derniers qui sont connus. Pour Neuchâtel, la différence entre 1968 et 1970 s'explique par la déduction forfaitaire pour dépenses professionnelles, qui a passé de 200 fr. à 500 fr. et par les cotisations AVS-AI-APC qui ont passé de 2,45 % à 3,1 %.

Ces tableaux statistiques démontrent à l'envi que l'adoption de l'initiative placerait le canton de Neuchâtel au premier rang des Etats confédérés dans l'ordre de la cherté pour des revenus imposables égaux ou supérieurs à 100,000 fr., ainsi que pour des revenus imposables égaux ou supérieurs à 1,000,000 de francs. Glaris et Appenzell Rhodes-Intérieures perçoivent un impôt plus élevé que le nôtre pour les fortunes supérieures à 1,000,000 de francs. En revanche, ils n'imposent pas le revenu de la fortune. En d'autres termes, ils ont adopté le régime fiscal que notre canton a connu jusqu'en 1950, à savoir celui de l'impôt principal sur la fortune et de l'impôt complémentaire sur le produit du travail et les revenus assimilés (rentes, pensions, etc.).

L'adoption de l'initiative terminait le Conseil d'Etat aurait ainsi pour conséquence de réduire à néant les effets bénéfiques de la loi neuchâteloise sur les contributions directes, du 9 juin 1964. Le canton jouerait

Prêt-à-porter
Chedel
Couture
ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 5 43 46

Présentation des collections Prêt-à-porter et couture dans nos salons
les 2, 3, 4, 7, 8 septembre 1970 à 15 h et 20 h 30
Invitation à retirer 2, rue Saint-Honoré, 2me étage
Mannequins chaussés par la maison Bally, Schönenwerd

Prêt-à-porter
Chedel
Couture
ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 5 43 46

Leçons de français
COURS POUR ÉTRANGERS
leçons de latin
Mademoiselle M. Perregaux
Professeur - Fbg du Lac 31
Tél. 5 38 48.

Seulement
25c. le mot!
C'est le prix
d'une petite an-
nonce au tarif
réduit dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel ».

Dès aujourd'hui, dans
bouquet
et en exclusivité mondiale,
le nouveau livre
d'André Soubiran:
20
lettres
à une femme
dans le vent...
20 lettres sur la santé,
la beauté,
l'amour,
et le bonheur...

20
lettres qu'on
n'aurait
jamais osé
publier il y a
quelques
années
Avant n'importe quel
magazine ou quotidien
de langue française,
des lettres que
chaque femme,
chaque
jeune fille
pourra lire
dans
bouquet
Le numéro est
en vente partout
dès aujourd'hui

La casaque
— le complément idéal du pantalon, pour l'intérieur

100% coton imprimé,
dessins et teintes divers.

Boutons sur le
devant, sur toute la
longueur, avec petit
col droit **16.-**

Avec fermeture éclair
18.-

**MARCHÉS
MIGROS**

OFFRES D'EMPLOIS

**LE LABORATOIRE SUISSE
DE RECHERCHES HORLOGÈRES**
cherche un jeune

**monteur en appareils
électroniques**

Travaux variés dans une équipe
jeune et dynamique.
Faire offres à la direction du
LSRH, rue Breguet 2,
2001 Neuchâtel.

La Crèche de Neuchâtel cherche
jeune personne
indépendante pour faire la cuisine.
Semaine de 5 jours.
Tél. (038) 5 33 27 (heures des
repas).

Mesdames!
à 20, 30 ou 40 ans, devenez
**conseillère
de beauté**
Travail à temps partiel et indé-
pendant.
Ecrire à Mme M. Wunderlin,
Les Mornets 1, 2520 la Neuveville.

Grâce à notre
travail à domicile
vous aussi pouvez gagner notre machine
à tricoter vous-même. Dès que vous
avez reçu les instructions nécessaires,
nous vous passons des commandes de
tricot.
Veuillez nous demander sans engage-
ment, la visite de notre représentant, et
nous indiquer votre numéro de téléphone.
« G I S O » GILGEN & SOMAINI
interne 11 - 4563 Gerlafingen.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre commercial
spécialisé en comptabilité tous
systèmes cherche changement de
situation dans le canton de
Neuchâtel. Expérience banque,
fiduciaire, commerce et indus-
trie. Adresser offres écrites à
MP 2122 au bureau du journal.

AGENT DE METHODES
Analyste, chronométrier, horlogerie et
électronique, accepterait planning, ordon-
nancement, achat ou gestion de stocks.
Adresser offres écrites à 29-398 au bureau
du journal.

JURISTE
licencié en droit, diplôme commercial,
stage d'avocat, pratique dans un tri-
bunal en qualité de greffier adjoint,
préposé aux poursuites pendant six
années, employé supérieur de la Con-
fédération, désire améliorer sa situa-
tion actuelle et cherche une nouvelle
activité dans le secteur privé. Le
candidat est parfaitement bilingue et
possède de bonnes connaissances
d'anglais. Il a de l'entregent, le sens
des responsabilités et de l'initiative.
Ecrire sous chiffres P. 17-27,844 F,
à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Jeune employée de commerce
(ayant des connaissances de français)
cherche
PLACE
pour le 1er novembre dans la région
de Neuchâtel-Bienne. Travail désiré:
comptabilité, compte de chèques, fac-
turation.
Faire offres sous chiffres 301372-02.
Publicitas S.A., 5401 Baden.

**RÈGLEUSE
QUALIFIÉE**
cherche place avec
responsabilités dans
différentes parties
de réglage et pour
formation du
personnel.
Adresser offres
écrites à DI 2148
au bureau
du journal.

Jeune agent de
police cherche,
afin d'apprendre
la langue française
occupation
de préférence
dans la vente.
S'adresser à
Jürg Schatz,
Oberer Aareweg 1,
3250 Lyss.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL**
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions
minimales: 30 cm X 30 cm,
propres, blancs et couleurs.

COURS DU SOIR
Langues: Français pour étrangers; tous
degrés (2 soirs par semaine),
Allemand, anglais, espagnol,
italien.
Commerce: Certificat ou diplôme de sténo-
dactylographe, de comptabilité,
de correspondance, etc.
Début des cours: 24 septembre.

Bénédict
13, ruelle Vaucher — Tél. 5 29 81

PORTE-JARRETTES
pour gaines et culottes
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel

Mariage
Monsieur, 58 ans,
honnête et sérieux,
désire connaître
dame pour fonder
foyer heureux.
Ecrire à IP 2166 au
bureau du journal.

A vendre
3 chiens
courants suisses,
3 ans, chassant tout
gibier.
Tél. (038) 4 07 24.

A vendre
machine à fabriquer
les glaçons
100% automatique,
pour restaurant,
hôtel, etc.
Garantie 1 année.
Facilités de paiement
Téléphoner le matin
de 7 h à 9 h,
Baeriswil
(037) 2 01 41.

TV
couleur
noir et blanc
Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.-

Service impeccable
rapide et conscien-
cieux par personnel
spécialisé

L'Ecole pédagogique privée
SORIMONT
prépare au brevet de

- JARDINIÈRE D'ENFANTS
- INSTITUTRICE PRIVÉE
- COURS PRÉPARATOIRE DE CULTURE GÉNÉRALE

Reentrée: 14 septembre 1970
Renseignements au secrétariat
6, rue Pury - 2000 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 4 77 60

**DES JEUNES
COMME VOUS
COMPOSENT
CHAQUE JOUR...**

Des jeunes comme vous — garçons et
filles — composent chaque jour les in-
formations, récits, reportages qui illustrent
l'évolution du monde moderne.
Les arts graphiques évoluent aujourd'hui
à une rapidité déconcertante. L'électro-
nique révolutionne tous les procédés de
conception et de reproduction. Les car-
rières de l'imprimerie et des arts graphi-
ques offrent des perspectives illimitées
d'expression aux esprits jeunes, créatifs,
non conformistes!
Imaginez aujourd'hui déjà votre avenir:
envoyez ce BON pour recevoir un « poster »
gratuit!

BON pour un poster gratuit
en couleur, 43/120 cm
(CREEER, COMPOSER,
REALISER).

Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Rue, No: _____
No post./localité: _____
Expédiez ce BON sous enveloppe à:
SSMI - Société Suisse des Maîtres
Imprimeurs, Faubourg St-Honoré 1,
2000 Neuchâtel FAN

hug
Neuchâtel
RADIOS-TV

A vendre
points SILVA
Mondo - Avanti.
Prix avantageux.
Lescy F. N., case
postale 281,
1401 Yverdon

recette
Bell éprouvée

saignant ou à point

rôtir 3 min.
de chaque côté

pour tous,
à toute heure

partout

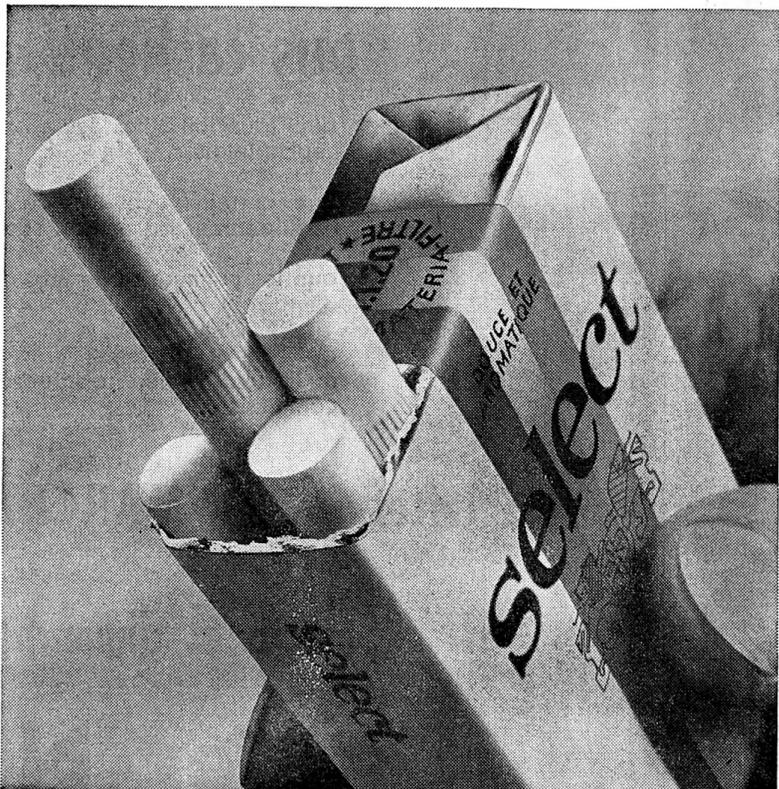
toujours chez
Bell

Le nouveau catalo-
gue, édition 1970, des
**trains
Märklin**
vient d'arriver.
Il coûte 1 fr.
Agent officiel:
papeterie Reymond,
rue Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel

A vendre
un
mæstophone
envergure 65 cm,
prix à discuter.
Tél. (038) 9 07 12,
le soir,
Hôpital 27,
au 1er étage.

FAN
Annonces en couleurs
Le délai habituel de remise des ordres de
publicité n'est pas valable pour les annonces
comportant de la couleur. Différents impér-
atifs d'ordre technique devant être pris en
considération dans des cas de ce genre, les
ordres et le matériel d'impression correspon-
dant doivent nous être remis 6 jours ouvra-
bles avant la parution.

“ Pourquoi le filtre de la Select n'agit-il pas simplement doublement... ”



...mais triplement? ”

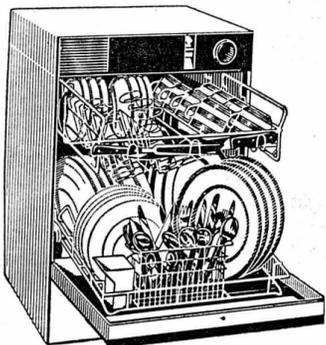
Parce que la recherche en matière de filtration progresse constamment. Parmi une multitude de composants analysés aujourd'hui, on distingue par exemple des substances accessoires simples et des éléments qui confèrent à la cigarette son arôme et sa saveur. Ce bouquet ne doit pas être éliminé. C'est pourquoi la science met au point des filtres sélectifs. La découverte du Selectogène est une étape capitale de cette recherche. L'immense pouvoir d'absorption de ce 3^e élément du filtre s'applique surtout aux substances accessoires, tout en respectant le bouquet des tabacs. Ainsi la recherche nous fournit les raisons pour lesquelles le filtre Tri-Materia est si différent. Le résultat: un arôme doux et léger.

Le filtre Tri-Materia est un filtre sélectif triple, composé de fibres micro-fines (1), de charbon actif (2) et de Selectogène minéral (3). Le Selectogène, résultat des plus récentes découvertes scientifiques, filtre avec discernement. Il extrait de la fumée différentes substances accessoires. Ainsi le bouquet très riche des tabacs sélectionnés s'épanouit pleinement.



NOUVEAU !!!

Lave-vaisselle



- 10 couverts
- adoucisseur incorporé
- cuve en acier inoxydable

Prix de lancement: 990.-

Garantie totale d'usine: 1 année sur pièces et main-d'œuvre

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 43

5 69 21

AKZO n.v., ARNHEM (Pays-Bas)

Emprunt 6 3/4 % de 1970 de 60,000,000 de francs suisses

Prix d'émission: 98 %

L'AKZO est née de la fusion réalisée, à la fin de 1969, entre AKU n.v. et la Koninklijke Zout-Organon (KZO). De cette association est issue une entreprise qui, en chiffre d'affaires, se trouve à la septième place de l'industrie chimique européenne et a conquis la douzième position du monde parmi les groupes chimiques.

Les principales modalités de cet emprunt qui sera offert par les banques soussignées en souscription publique du 2 au 8 septembre 1970, à midi,

sont les suivantes:

Taux d'intérêt: 6 3/4 % p.a.; coupons annuels au 15 septembre.

Coupages: Obligations au porteur de fr. s. 1000 et fr. s. 5000 nom.

Durée: 15 ans.

Remboursement: Rachats annuels de titres de maximum fr. s. 10,000,000 chacun à partir de 1980, à des cours ne dépassant pas 100%. La société a le droit de rembourser l'emprunt par anticipation à partir de 1974, avec des primes dégressives.

Garantie: Clause négative de gage habituelle.

Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.

Impôts et taxes: Le droit de timbre suisse sur les titres sera acquitté par l'AKZO, celle-ci prendra également à sa charge les impôts à la source néerlandais éventuels.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par tous les sièges, succursales et agences en Suisse des banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Leu S. A.	Banque Populaire Suisse	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

BAUX A LOYER

en vente à l'imprimerie de ce journal

FAN

Les occasions ne manquent pas, il suffit de les découvrir!

UNE PETITE ANNONCE

fera certainement votre affaire si vous l'insérez dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Offres d'emplois

POUR DÉPANNER, quelle dame garderait bébé de 15 mois, du lundi au vendredi? Région de Cormondrèche à Neuchâtel. Téléphone 8 27 17.

FEMME DE MÉNAGE pour 3 à 4 heures par semaine, quartier Poudrières. Tél. 5 29 44.

COLOMBIER, PERSONNE pour nettoyages mercredi et samedi après-midi et tous les jours de 16 à 20 h ou à convenir. Téléphone 6 28 77 ou 6 24 41.

FEMME DE MÉNAGE de confiance pour 3 demi-jours par semaine, Serrières. Téléphone 8 39 78, heures des repas.

GOVERNANTE est recherchée pour s'occuper d'un couple âgé, en ville; pourrait être logée. Tél. 6 34 69.

Demandes d'emplois

HEURES DE MÉNAGE seraient entreprises par dame. Le matin, ménage et repas, l'après-midi repassage, en ville. Adresser offres écrites à 29-404 au bureau du journal.

FEMME DE MÉNAGE cherche travail de 8 à 10 heures le matin et de 16 à 18 heures. Tél. 4 29 46.

BACHELIER donnerait leçons de français, anglais et latin. Tél. 5 77 73.

JE DONNERAIS LEÇONS DE FRANÇAIS. S'adresser à Mme Anne Bélet, Dîme 58, Neuchâtel. Tél. 3 26 33 des 17 heures.

SECRÉTAIRE, français, anglais, cherche travail de bureau à domicile. Adresser offres écrites à AH - 2157 au bureau du journal.

A vendre

OUTILLAGE DE CHAUFFAGE et sanitaire, raccords, robinetterie; 1 lot de contrevants. Tél. 5 25 96.

1 LIT-DIVAN 2 places, 1 machine à laver automatique 4 1/2 à 5 kg, Siemens, 1 chauffage à gaz butane (à catalyse), le tout en parfait état. Tél. 8 78 76.

ROBE DE MARIÉE en parfait état, satin et dentelle, taille 38 - 40, longue. Téléphone (038) 7 94 66, heures des repas et le soir.

MACHINE A LAYER complète, semi-automatique, 50 fr. Tél. 5 95 91.

SALLE A MANGER composée de 6 chaises buffet plat, vitrine, table à rallonges; grand lustre en cristal de Venise. Téléphone 8 79 38.

ENREGISTREUR Grundig TK 23, prix très avantageux. Tél. (038) 8 38 88.

MANTEAU POLYVERNIS, état de neuf, bordeaux taille 42. Tél. (038) 6 28 47.

HELIOGRAVURE (Une Histoire de Grand-Père) signée Anker; dessin d'enfant signé V. Surbeck; une cirreuse Electrolux. Téléphone (038) 3 42 18.

URGENT petit buffet de service. Téléphone (038) 5 73 13.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE en parfait état, 3 plaques, payée 525 fr., cédée à 200 fr. Téléphone 5 32 60.

2 SOMMIERS MÉTALLIQUES, 2 protège-matelas, 2 matelas en crin, en bon état. Téléphone 8 43 54.

AUTO-RADIO HITACHI neuf, avec équipement complet, 250 fr., pour cause imprévue. Tél. 6 62 88.

CHEMINÉE DE SALON en pierre jaune d'Hauterive, brochée fine avec corbeaux. Téléphone (038) 4 07 24.

MANTEAU D'ASTRAKAN brun avec col et chapeau en vison, taille 42-44. Téléphone 5 28 43.

BAS PRIX, CUISINIÈRE A GAZ, 4 feux, avec four électrique. Tél. 8 26 17.

SALLE A MANGER, chambre à coucher + frigidaire. Le tout en parfait état. Téléphone 5 66 23.

BAHUT, ANS 1731, 1737. Adresser offres écrites sous chiffres HO 2164 au bureau du journal.

CUISINIÈRE A GAZ, Le Rêve, 3 feux, avec four, en bon état. L. Cuche, La Guérite. 2208 Les Hauts-Geneveys.

PIANO bas prix. Bottini, Mail 54. Téléphone 5 88 68.

MOBILIER COMPLET D'OCCASION, 2800 fr. Facilités de paiement. Tél. (032) 3 36 51.

A louer

STUDIO MEUBLÉ avec cuisinette, W.-C., salle de bains, hall et dégagement à Serrières, 250 fr. + charges. Tél. 8 54 26.

CHAMBRE, tout confort, à proximité de l'université, à jeune homme sérieux. Téléphone 5 17 23.

POUR LE 1er OCTOBRE, au Val-de-Ruz, chambre indépendante, meublée ou non, eau chaude (éventuellement garage). Tél. 7 16 85.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à employé de bureau, au centre. Tél. 4 17 95.

CHAMBRES MEUBLÉES à 1 et 2 lits, tout à fait indépendantes. Confort, libres tout de suite, à Champion. Tél. (032) 83 16 22.

CHAMBRE MEUBLÉE à jeune homme sérieux. Tél. 5 98 57.

LA NEUVEVILLE, chambre à 2 lits, tout confort, à jeunes filles sérieuses; possibilité de prendre pension. Tél. 7 93 59.

CHAMBRE pour monsieur si possible absent pour le week-end. Tél. 5 46 43.

MAGNIFIQUE CHAMBRE, tout confort, avec téléphone, télévision, balcon disponible, à personne soigneuse ou à couple qui travaille. Libre immédiatement. Tél. 5 24 09.

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec confort, à Pesoux, libre immédiatement. Téléphone 8 53 38.

BEL APPARTEMENT MEUBLÉ, tout confort, 4 ou 5 personnes, ouest de Neuchâtel, disponible du 1er au 30 septembre, 600 fr. Tél. 8 50 61.

JOLIE CHAMBRE. Tél. 5 00 21.

RIVIERA ITALIENNE Borghetto (près Loano). Dans immeuble neuf, 8 minutes plage, septembre, octobre, à louer meublé tout confort 1 appartement (2 pièces 4 lits), 1 studio (2 lits). Prix raisonnables. Téléphone (022) 47 04 88.

CHAMBRES à 1 ou 2 lits. Libres immédiatement. Tivoli 10, Serrières.

Demandes à louer

ETUDIANTE cherche chambre indépendante chauffée, meublée ou non, au centre. Téléphone (039) 2 63 88.

GRANDE REMISE OU ECURIE dans région Cotillard et environs, pour dépôt de petit matériel de collection d'outils. Téléphone 4 18 13, le soir.

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec confort à Auvernier. Tél. 8 27 10.

APPARTEMENT DE 2 à 3 PIÈCES, confort ou mi-confort, à Neuchâtel ou environs. Libre immédiatement ou date à convenir, téléphone 3 23 15 des 18 heures.

Jeune fille cherche à louer **STUDIO OU CHAMBRE** indépendante avec possibilité de cuisiner. Rue des Pares, rue de la Côte ou environs. Tél. (038) 5 45 90.

EMPLOYÉE DE BUREAU cherche chambre ou studio, si possible haut de la ville. Tél. (038) 5 07 22.

APPARTEMENT de 2-3 pièces, avec confort, si possible dans le haut de la ville. Tél. 5 24 75.

Demandes à acheter

BANQUETTE OU CHAISE DE PIANO. Téléphone 7 05 34.

VELO SPORT pour jeune homme; très bon état. Tél. 3 21 21.

J'ACHÈTE FOURNEAUX A MAZOUT d'occasion. Tél. 5 12 18.

ARMOIRE moderne, deux ou trois portes. Tél. 3 40 49.

PIANO de bonne marque, en très bon état. Tél. 3 28 52.

FUSILS, SABRES, PISTOLETS, vieux képis sont achetés au meilleur prix. Tél. (024) 3 17 49.

Divers

GARDERIE D'ENFANTS, jeudi et vendredi. Tél. 5 99 57.

JE DONNERAIS, contre bons soins, chien Labrador, 6 mois affectueux et gentil. Téléphone 4 53 52, le soir.

JOLIS CHATONS seraient donnés contre bons soins. Tél. 5 52 88.

MARCHE POPULAIRE du Mont-Racine, 5 et 6 septembre. Renseignements chez J.-L. Glauser, Montmolin. Tél. (038) 8 37 83 ou 8 28 17.

Le confort... La classe... Le choix... c'est Meubles Meyer

A toute demande de renseignements
prière de joindre un timbre pour
la réponse.
Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

**DISCOUNT
TEXTILES**

RUELLE DUBLÉ 3

POUR DAMES

Choix incomparable

JUPES lainage

entièrement doublées
à partir de

15.-

ROBES

tous genres de

20.-

à 75.-

CHEMISIERS

jersey ou dentelle
longues manches

à partir de

17.-

MANTEAUX lainage

longueur normale - midi - maxi de

20.-

à

350.-

Prix nets - Fermé le lundi

Samedi ouverture à 8 heures

Succursale Couvet, Grand-Rue 8



ASSEZ D'IMPÔTS

L'initiative popiste tend à réduire l'impôt direct cantonal de 10 millions

Mais les popistes vous cachent

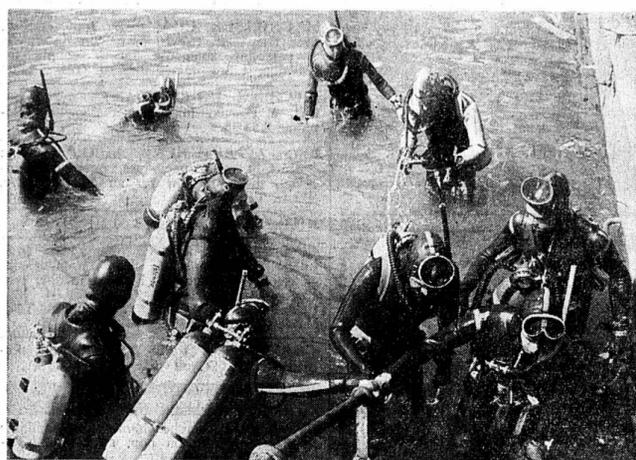
- que leur initiative fausse tout le système fiscal neuchâtelois
- que certains secteurs de l'enseignement et de l'équipement du canton souffriront
- que les communes de leur côté perdront 7 millions d'impôt
- de l'impôt cantonal, en augmentant les impôts qu'il faudra bien reprendre ailleurs l'allègement communaux.

Ne faites pas un **MARCHÉ DE DUPES**

Samedi et dimanche

votez NON

Parti libéral neuchâtelois



Nouveau à l'ÉCOLE-CLUB MIGROS

COURS DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Cinq leçons en piscine (Hauterive)
1 leçon de théorie
2 leçons en lac ou rivière.

Cours donnés par un moniteur fédéral en collaboration avec le centre d'études et de sports subaquatiques de Neuchâtel.

Possibilité d'obtenir le brevet de la Fédération suisse de sports subaquatiques.

L'équipement est fourni.
Les leçons ont lieu le lundi soir de 20 h à 22 heures.

Renseignements et inscriptions :

ÉCOLE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital
2000 Neuchâtel, tél. 5 83 48.
Prix du cours : Fr. 160.—

CABINET DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE

Conseils, recherches, orientation.
Neuchâtel, rue du Bassin 12,
Tél. 4 60 46.

M. F. Liénert, psychologue
reprend ses consultations.

FAN

Acheter, vendre, chercher,
c'est le moyen que nos

PETITES ANNONCES

vous offre.

Pensez-y et profitez-en !

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL



DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

CHUTES DU RHIN

SCHAFFHOUSE - KLOTEN

Dép. 6 h 30 Fr. 28.50 (AVS : 23.—)

SIGNAL-DE-BOUY

Dép. 13 h Fr. 17.50 (AVS : 14.—)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

SAINT-LOUP

FÊTE ANNUELLE

Dép. 8 h Fr. 12.— (AVS : 10.—)

SEPTEMBRE 1970 :

Comptoir de Lausanne

Dimanche 13 - Mercredi 16 - Dimanche 20 - Lundi 21 - Mercredi 23 - Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Dép. 8 h Fr. 11.— (AVS : 10.—)

COURSES DU JEUNE FÉDÉRAL

20.9 SAAS-FEE Fr. 36.50

20.9 ALSACE - RIQUEWIHR Fr. 30.—

21.9 LAC DE SEMPACH Fr. 23.50

21.9 LE PASSWANG Fr. 21.—

Renseignements et inscriptions :

Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

Agrandissement de l'hôpital
de Landeyeux, au Val-de-Ruz

Les entrepreneurs et maîtres d'état
qui désirent recevoir une

SOUSSION

pour les travaux qui commenceront
au printemps 1971, sont priés
d'adresser leur inscription au
secrétaire-caissier de l'hôpital,
M. Alfred Balmer, 2042 Valangin,
jusqu'à fin septembre 1970, der-
nier délai.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

NSU

Prinz 1000 TT.

Modèle 1967.

De première

main.

Complètement

révisée.

Expertisée

Garantie :

3 mois

Prix : 4200 fr.

Grandes facilités

de paiement.

Echange.

Garage

R. Waser,

34-38, rue du

Seyon

Neuchâtel.

A vendre

Velosolex

Tél. 8 49 82

A vendre

Opel Record

Luxe

4 portes, 1965

bleue, 3300 fr.,

expertisée.

A. Currit,

Les Verrières.

Tél. (038) 9 33 55.

A vendre

Peugeot 204

1965, 51,000 km

A vendre

Peugeot 404

1968 - 67,000 km

A vendre

Rover 2000

1965, 85,000 km

A vendre

Morris 850

1966, 65,000 km

A vendre

Renault R 4

1968, 35,000 km

A vendre

Renault

Caravelle

décapotable

avec hard-top

1965 - 83,000 km

A vendre

Ford Taunus

12 M Combi

1965 - 67,000 km

Garage Bardo

Neuchâtel

Tél. (038) 4 18 43.

A vendre

Opel Kadett

coupé, 1965,

blanche, expertisée.

A. Currit

Les Verrières.

Tél. (038) 9 33 55.

A vendre

VW 1200

1958, noire,

1500 fr.,

expertisée,

A. Currit,

Les Verrières.

Tél. (038) 9 33 55.

A vendre

Triumph

Spitfire

MK 3

1969, expertisée.

Facilités de paiement.

Tél. (038) 8 72 50.

A vendre

Opel Kadett

luxe, 2 portes, 1965,

verte, expertisée.

Prix intéressant.

A. Currit,

Les Verrières.

Tél. (038) 9 33 55.

A vendre

Ford Taunus

17 M

1962, bleue,

2400 fr.,

expertisée.

A. Currit,

Les Verrières.

Tél. (038) 9 33 55.

A vendre

Simca 1500

1965, expertisée,

en parfait état.

Tél. (038) 8 72 50.

A vendre

FIAT 1500

excellent état.

Expertisée.

Facilités de paiement.

Tél. (039) 3 83 58.

A vendre

VW 1200

1960, en bon état.

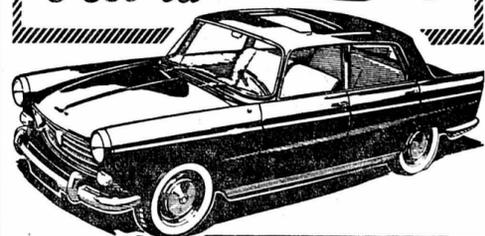
1000 fr.

Tél. 4 57 51,

heures des repas.



La meilleure
des occasions
c'est la **404**



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204
vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum
de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion
PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment

L'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement.
Essais sans engagement.

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

On achète toutes voitures

Démolition

Anker, tél. (038) 7 16 76,
Savagnier.

football

Entraînement nocturne des équipes neuchâteloises à la Maladière

Neuchâtel Xamax plaît et bat Besançon

NEUCHATEL XAMAX - BESANCON 2-1 (1-0)
MARQUEURS : Bonny, 25me; Riat, 50me; Brunnenmeier (penalty) 68me.

discutable commis, cinq minutes après, par Riat sur Claude. Sur ce plan-là, les Bisontins et l'arbitre sont donc quittes.

La victoire des Neuchâtelois correspond logiquement à une légère supériorité territoriale et à une exploitation des chances de but meilleure que celle des Français, qui ont péché par l'imprécision de leurs essais.

prenant de Fandino, les attaquants visiteurs se sont compliqués la tâche à l'approche des seize mètres. Se heurtant finalement à la solide paire M. Favre-Paulsson, ils n'ont pu terminer leurs actions aussi bien qu'ils les avaient commencées.

LE RÉGISSEUR

Les avants de Garbani, pour leur part, ont tiré le profit maximum des possibilités offertes par Brunnenmeier qui a prouvé, une fois de plus, combien il était à l'aise en position d'intérieur. Les passes de l'Allemand ont désarçonné plus d'une fois la défense française et, pourtant, celle-ci n'était pas facile à manœuvrer.

vrage leur ont permis de damer maintes fois le pion aux visiteurs, notamment quand ils se mettaient en tête de jouer ensemble. Il y eut, d'ailleurs, de beaux moments, des mouvements d'une limpidité rarement vue dans une formation de ligue B. Chez les Français aussi, d'ailleurs...

Après la défaite de samedi dernier face à Wettingen, cette rencontre (indépendamment du résultat) est venue prouver que le moral des Neuchâtelois reste intact et que les qualités sont là pour se hisser à un rang honorable du classement. La soudure s'établit petit à petit entre les divers éléments. Encore du cran et un peu de temps, et les satisfactions viendront.

F. PAHUD



PLANAS. — Le numéro 9 d'Audax, qui se dresse en écran face au réserviste LeCoutre, a marqué un but dans le match d'ouverture. (Avipress - Baillo)

golf

Tournoi du « Dow Jones » Bobby Nichols bat tous les favoris

Bobby Nichols, un ancien international universitaire de football américain et de basket-ball de 36 ans dont la carrière sportive fut interrompue en 1952 par un très grave accident d'automobile qui le laissa paralysé pendant 13 jours, a remporté le tournoi du « Dow Jones » à Clifton. Ce tournoi, avec ses 300,000 dollars de prix, dont 60,000 au vainqueur, est le plus riche...

Le « Dow Jones » a été marqué par ailleurs par la déroute de tous les favoris et notamment de Jack Nicklaus, Billy Casper, Dave Stockton, Tony Jacklin et Arnold Palmer.

LIMPIDITE

Autour de Brunnenmeier, qui fut véritablement la plaque tournante de l'équipe, les Neuchâtelois ont évolué sans complexe et, techniquement, ils n'eurent pas grand-chose à envier à leurs adversaires dont la plupart étaient des professionnels. Certes, ils ne purent égaler le talentueux Argentin Fandino (No 10), qui fut le pendant de Brunnenmeier, mais leur volonté et leur cœur à l'ouvrage...

Championnat d'Angleterre de 1re division : Arsenal - Leeds United 0-0; Burnley - Chelsea 0-0; Huddersfield Town - Tottenham Hotspur 1-1; Ipswich Town - Wolverhampton Wanderers 2-3.

Le match de championnat de ligue A, La Chaux-de-Fonds - Bâle aura lieu à 17 heures, le samedi 3 octobre, en raison de la Fête des vendanges à Neuchâtel.

Avec trois juniors les réserves de Garbani n'ont pas convaincu « Audax ? Du bon et du moins bon » avoue Bertschi

NEUCHATEL XAMAX (RÉSERVES)-AUDAX 2-2 (0-1).

MARQUEURS : Planas 7me; Erbahr 47me; Siméoni 63me; Debrost 67me.

NEUCHATEL XAMAX (Réserves) : Turberg; Uberschlager, Fischer, Merlo, LeCoutre; Erbahr, Rieder, Entraîneur: Merlo.

AUDAX : Porret; Ucelli, Paoletti, Moulin, Franco; Fachinetti, D'Amico, Debrost; Fiorese, Planas, Taddai. Entraîneur: Bertschi.

ARBITRE : M. Jakob de Marin.

NOTES : stade de la Maladière. Pelouse en excellent état. Une centaine de spectateurs au début de match. Audax joue sans Burgi, Paccolat et Bertschi, tous blessés. Carollo reste sur la touche en début de rencontre. Les réserves de Neuchâtel Xamax alignent trois juniors interrégionaux : Uberschlager, Erbahr, Rieder. A la 6me minute, Debrost tire un penalty à côté du but de Turberg. A la 22me, Planas expédie un violent tir sur la latte. A la 30me, LeCoutre supplée son gardien en renvoyant de la tête un tir de Fachinetti. A la 31me, Gagg entre pour Fischer chez les réservistes de ligue nationale; Rizzon prend la place de Taddai et Scapolano celle d'Ucelli dans les rangs d'Audax. A la 67me,

Carollo entre pour D'Amico chez Audax. Coups de coin : 8-9 (5-4).

AVANT ET... APRÈS !

« Aujourd'hui c'est un match « test »; il faut montrer notre valeur contre les réservistes de Neuchâtel Xamax; c'est une bonne équipe de première ligue », expliquait Bertschi à ses hommes avant la rencontre. Puis il distribua ses consignes en fonction des blessés, des rentrées (tardives) de vacances de Rizzon et D'Amico et de la suspension de Carollo jusqu'au 15 septembre. C'est dire qu'il aligna, en début de rencontre, l'équipe qui affrontera Le Locle en Coupe Suisse dimanche. Et après ? Il y a du bon et du moins bon », avoue laconiquement Bertschi à la fin du match.

Cette rencontre fit penser à une fondue en sachet toute prête. Il y manquait quelque chose. Quelques coups d'éclat. Ils furent rares. Seule une action claire et précise du tandem Payot - Siméoni (39me) troubla la monotonie collective.

« Il faut mettre le pied, y aller », avait recommandé Bertschi. Ces « poulnis » ne firent pas faute d'obéir. Leur principal défaut réside dans leur condition physique. Jamais ils ne s'avouèrent battus. Jamais ils n'accusèrent le coup, même après le renversement du résultat par Erbahr et Siméoni. C'est un bon point à l'actif d'Audax. Hélas ! Une technique limitée (mis à

part D'Amico, Debrost et peut-être Planas) empêche les Italo-Neuchâtelois de mieux s'extérioriser.

« Du bon et du moins bon », dit Bertschi. Du bon, c'est un trio d'attaque volontaire, remuant, accrocheur mais mal servi par des demis qui pourtant Debrost cherche à construire. Du moins, c'est aussi une défense solide. En revanche, le trio Taddai-Planas-Fiorese a un malin plaisir à se compliquer la tâche aux 16 m adverses. Le moins bon c'est aussi une certaine complaisance dans l'application des consignes. Audax, c'est une bonne équipe... qui manque de sel !

L'AVENIR DE PLANAS

Audax c'est aussi l'équipe d'une mi-temp. Hier soir elle domina la première période de jeu courue contre Le Locle. Un but d'écart, ce fut le minimum que pouvait concéder les réservistes neuchâtelois. Et pourtant, Planas ne ménagea pas ses efforts. Parfois lucide (7me, 22me), parfois manquant d'assurance (11me, 12me) l'ancien-centre d'Audax peut devenir le fer de lance de l'équipe si les ailiers (Taddai puis Rizzon, Fiorese) n'abusent pas du petit jeu et des dribbles. Ils vont vite. Très vite. Encore faut-il bien les servir ?

Pour leur part, les réservistes de Garbani ont joué sans venin. Seuls Merlo, Fischer (parfois), Payot, Siméoni (deux fois un quart d'heure où l'équipe se montra dangereuse) sortirent du lot. Quant aux juniors, ils démontrèrent de bonnes dispositions. Sans plus.

P.-H. BONVIN

hockey sur glace

Encore un succès chaux-de-fonnier

LA CHAUX-DE-FONDS - LEGIA VARSOVIE 6-1 (2-0 1-0 3-1).

MARQUEURS : Neiminger 8me, 29me et 54me; Turler 18me; Dubois 48me; Berger 53me; Migacz 58me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Rigolet; Furer, Huguenin, Sgualdo, Kunzi; Reinhard, Turler, Pousaz; Dubois, Berger, Jeannin; Probst, Neiminger, R. Berra. Entraîneur: Pelletier.

NOTES : Patinoire des Mélézes. 1800 spectateurs. Les Polonais rentrent de France où ils ont battu formation de Canadiens de Saint-Gervais et Chamoniex (14-3). La Chaux-de-Fonds joue au grand complet, mis à part Gaston Pelletier qui dirige son équipe depuis la bande. Pour ce quatrième match, les Chaux-de-Fonniers ont enfin rencontré de la résistance même si la marque est largement en leur faveur. Les Polonais comptaient sept internationaux dans leurs rangs et ont offert une grande résistance aux Neuchâtelois. Si ces derniers menaient avec deux buts d'écart à la fin du premier tiers-temps, on le doit surtout à Rigolet; il fut absolument remarquable. Il fit de mieux lors de la seconde période où il empêcha les Polonais de renouer une marque déficitaire qu'ils méritaient largement d'égaliser. Finalement, dans le troisième tiers-temps, l'équipe de Pelletier creusa définitivement la marque. Ce résultat est de bon augure avant les matches contre Leksand.

D.S.

Le club de ligue B SC Lucerne, a engagé pour la saison 1970-71 le Français-Canadien André Roy (26 ans) comme entraîneur-joueur. Roy a joué le dernier championnat dans un club de ligue senior du Canada.

divers

Universiades à Turin

Suisses en évidence

Les Soviétiques continuent leur chasse aux médailles. Leur terrain favori est toujours le « Palais de la voile », où se déroulent les épreuves d'escrime. Mardi, c'était au tour de l'équipe féminine de fleuret de participer à une finale. Elle l'a facilement remportée devant la Roumaine, confirmant ainsi la supériorité d'ensemble des Soviétiques dans les épreuves d'escrime. Mais, mardi encore, comme c'est devenu maintenant une habitude, la politique a pris le pas sur le sport et on a pu enregistrer le forfait d'un escrimeur algérien devant un Portugais, et surtout le deuxième forfait des basketteurs algériens, qui, après avoir refusé de rencontrer Israël, ne se sont pas présentés devant le Portugal et ont été classés à la dernière place du tournoi de basketball.

En rôle individuelle, les Suisses tiennent un rôle en vue. Christian Kauter, vainqueur de la seconde demi-finale, et Alexandre Bretholz, second de la première, se sont qualifiés pour la poule finale. Guy Evéquoz, malgré deux victoires, a été éliminé.

SPORTS dernière

AUTOMOBILISME

Le pilote italien Ignazio Giunti, qui participera dimanche au Grand prix d'Italie de formule 1, à Monza, a essayé deux voitures « Ferrari », sur le circuit de l'auto-drome de Modène. Giunti a couvert un tour de circuit (2 km 366) en 57"2. Le Suisse Jo Siffert, le Néo-Zélandais Chris Amon, le Suédois Ronnie Peterson, ainsi que le champion du monde en titre Jackie Stewart, participeront au Grand prix d'Italie de formule 1, dimanche à Monza. Ces pilotes seront au volant de « March-Ford ».

BOXE

Le championnat d'Europe des surveliers entre l'Allemand Gerhard Plaskow, tenant du titre, et son challenger, l'Espagnol Hernandez, prévu pour le 4 septembre à Barcelone, a été renvoyé de huit jours.

GOLF

Ce sont finalement 207 joueurs qui prendront part au tournoi de golf ouvert de Suisse à Crans, pour lequel une qualification est prévue aujourd'hui. Pour être dispensés de l'épreuve de qualification, les concurrents doivent avoir figuré parmi les 20 premiers d'un « Open » national ou d'un tournoi professionnel international en 1969 ou 1970. La qualification d'aujourd'hui réunira 61 professionnels et 99 amateurs. Elle qualifiera 53 professionnels et 50 amateurs.

athlétisme

Championnat suisse interclubs : une finale très ouverte

La finale du championnat suisse interclubs de catégorie B, qui aura lieu dimanche au stade de Champel, s'annonce comme devant être très équilibrée. Les positions avant cette finale sont les suivantes: 1. CA Genève 11,965 points; 2. STV Frauenfeld 10,572; 3. LC Bâle 10,566. On peut prévoir une domination de Bâle et de Frauenfeld dans les sprints alors que les Genevois auront généralement les faveurs de la côte dans les lancers et les sauts. Malheureusement pour eux, ils seront privés de Michel Portmann, le champion suisse du saut en hauteur, parti au Canada (Portmann a d'ailleurs ajouté à son titre de champion suisse celui de champion du Canada, remporté le week-end dernier à Winnipeg).

Les principaux athlètes qui seront en lice: LC Bâle - 100 m: Calveti (10'6"); Studer (10'7"); - 200 m: Calveti (21'6"); Studer (21'9"); - 400 m: Calveti (49'7"); 800 m: Keller (1'56'6"); Denliger (1'56'9"); 1500 m: Keller (3'56'8"); Denliger (3'59'7"); 4 x 100 m: 41'2". - Hauteur: Oberholzer (1 m 96); Hegetschweiler (1 m 92). - Longueur: Spillmann (7 m 30). STV Frauenfeld - 100 m: Baumann (10'8"); Labhart (10'8"). - 200 m: Baumann (22'1"); Labhart (22'5"). - 400 m: Baumann (48'1"); 1500 m: Duennler (4'04'7"); 5000 m: Ruegger (14'56'7"); 4 x 100 m: 42'5". - Perche: Guhl (4 m 20). CA Genève - 100 m: Jotterand (11'"). - 200 m: Jotterand (22'3"); Aebischer (22'5"). 400 m: Giacomini (50'2"); Kestenholz (50'4"). - 800 m: Vuille (1'54'5"). - 1500 m: Spirgi (3'59'9"). - 5000 m: Haenggely (14'39'5"). - Perche: Altherr (4 m 30); Von Arx (4 m). - Javelot:

tennis

Battu, Kuhnke a redoré le blason des Allemands

C'est finalement par 5 victoires à 0 que les Etats-Unis ont conservé la coupe Davis aux dépens de l'Allemagne occidentale, à Cleveland, en triomphant dans le « Challenge Round ».

Cliff Richey, en battant aisément Wilhelm Bungert (6-4 6-4 6-5) et Arthur Ashe en dominant à l'arraché Christian Kuhnke (6-8 10-12 9-7 13-11 6-4), ont complété le succès américain assuré la veille après le double remporté par Stan Smith et Bob Lutz. Les Américains avaient ainsi dès la deuxième journée rejoint l'Australie au nombre des victorieux (22) au palmarès de l'épreuve.

Les Allemands, qui avaient été très décevants durant les deux premières journées en laissant leurs adversaires enlever le trophée en quelque 4 heures de jeu, simples et double combinés, redorèrent leur blason grâce à l'excellente réplique de Kuhnke à Ashe dans le dernier match qui dura 3 heures 20. Avec un total de 86 jeux, cette partie est la plus longue enregistrée dans l'histoire de la coupe Davis.

Kuhnke put ainsi faire apprécier ses qualités aux 6,000 spectateurs qui emplissaient les tribunes du « Harold Clark Stadium » malgré le caractère de formalité des deux derniers matches et qui restèrent jusqu'à la nuit tombante tant la confrontation Ashe-Kuhnke était passionnante.

Ce fut un excellent duel de serveurs qui provoquèrent de plus des phases de jeu comme rarement vues sur l'asphalte clevelandais. Le gaucher Allemand, l'efficacité de son revers retrouvé et qui faisait constamment pression sur l'adversaire par d'incessantes montées au filet, dut s'incliner devant la ténacité du Noir Américain. En fin de match, la fatigue déréglait son service et fit pencher la balance en faveur du Virginien.

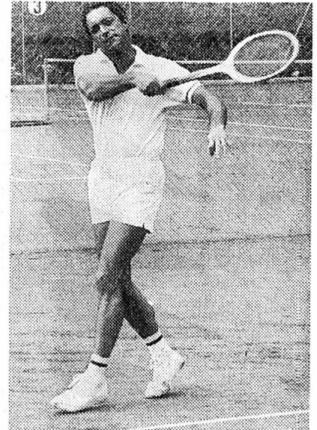
Ashe, qui perdit les deux premiers sets

Facile victoire des Etats-Unis en coupe Davis

en cédant son service dans le dernier jeu, fut longtemps diminué par une douleur à la cheville dont il souffrait depuis le dernier jeu de la deuxième manche. En tentant de reprendre un coup droit adverse, il glissa en porte à faux et avoua qu'il n'avait pu jouer pendant plus d'une heure avec la plénitude de ses moyens. Kuhnke gâcha une balle de match au 18me jeu du quatrième set et dut ensuite subir progressivement la domination du Noir Américain qui passa outre sa douleur et lutta courageusement pour réussir une digne sortie dans la compétition.

Les championnats neuchâtelois aux Cadolles QUELQUES SURPRISES DE TAILLE

Malgré un temps maussade et grâce à la parfaite organisation du T.C. Mail, le début des championnats cantonaux neuchâtelais...



UN PARMIS LES AUTRES. — Ister, d'Auvergnin, s'est qualifié pour les huitièmes de finale de série D. (Avipress - Baillo)

Rencontre internationale Petite victoire des Suissesses

Aux Diablerets, le match international féminin Suisse-Hollande s'est terminé par la victoire des joueuses helvétiques sur le résultat de 9-8. A l'issue de la première journée, les deux équipes étaient à égalité 4-4.

Championnats du monde à Sainte-Catherine

Tirage au sort : fortunes diverses pour les Suisses

L'Allemagne occidentale. Dans toutes ces catégories de bateaux, les vainqueurs des séries ainsi que les deux premiers (les trois même pour les deux sans barreur) des repêchages sont qualifiés pour les demi-finales. En double scull, où douze embarcations seulement sont inscrites, les vainqueurs des séries iront directement en finale. Les Suisses Ruckstuhl et Ister, qui se mesureront à l'URSS et au Danemark, espèrent aller en finale en passant par les repêchages, dont les deux premiers classés sont retenus. La délégation suisse, qui s'entraîne depuis vendredi avec ses propres bateaux à Sainte-Catherine, se déclare satisfaite des conditions et de l'ambiance. Seul un vent changeant procure quelques soucis. Les résultats du tirage au sort - Quatre avec barreur (19 bateaux - 4me série): Suisse, Yougoslavie, Canada et Argentine. Quatre sans barreur (16 - 1re série): Suisse, URSS, Italie, France, Hollande et Allemagne occidentale. - Deux sans barreur (16 - 2me série): Suisse, Hollande, Australie, Argentine et Canada. - Double scull (12 - 2me série): Suisse, URSS, Japon, Angleterre, Pologne et Danemark.

TRAMELAN EMBARRASSE

L'A.S.F.

Qui savait qu'il était interdit d'évoluer en coupe suisse en faisant appel à deux remplaçants, joueurs du champ? Peut-être personne, à part M. Pedretti, le président du F.-C. Tramelan. Celui-ci, en effet, se fiant aux prescriptions en vigueur, déposa un protêt au terme du match que son équipe joua et perdit lors du tour préliminaire de la coupe suisse, contre Longeau. La requête des Tramelots trouva grâce devant les organes de l'Association cantonale bernoise, habilitée à passer en la matière. Longeau refusa la décision, qui le donnait perdant par forfait et en appela à l'A.S.F. On constata, alors, que l'on avait omis de modifier la prescription relative aux matches de coupe, concernant le nombre de joueurs autorisés à entrer en cours de partie.

En fait, on appliquait la nouvelle réglementation alors qu'en droit, on en était encore à l'ancien régime!

Passablement embarrassé par le protêt des Jurassiens, qui arguaient que le texte n'avait pas été mis à jour, l'A.S.F. a finalement décidé de faire rejouer ce soir le rencontre Tramelan - Longeau, afin que soit tout de même désigné le club qui aura Soleure pour adversaire, dimanche prochain!

LIET

yachting

« Mondiaux » des 505 Le titre 1970 à un Britannique

Le Britannique Larry Marks a conservé son titre de champion du monde de la catégorie des 505, au terme des six régates qui se sont déroulées au large de Plymouth. 80 concurrents de 19 nations participèrent à ce championnat. Classement final: 1. Larry Marks (GB) 31,1 points; 2. Gordon Wilson (GB) 66,7; 3. Derek Farrant (GB) 70,7; 4. Christer Bath (Su) 76,0; 5. Peter Bainbridge (GB) 81,4; 6. Marc Buffet (Fr) 85,0.

natation

Championnat d'Europe

Vingt-sept nations à la conquête des trente-deux titres en jeu...

C'est à Barcelone, et pour la première fois en Espagne, que se déroulent du 5 au 12 septembre, les 12mes championnats d'Europe de natation. La grande cité catalane figurera donc sur la liste des villes qui ont accueilli les compétitions européennes après Budapest (1926), Bologne (1927), Paris (1931), Magdebourg (1934), Londres (1938), Monte-Carlo (1947), Vienne (1950), Turin (1954), Budapest (1958), Leipzig (1962) et Utrecht (1966).

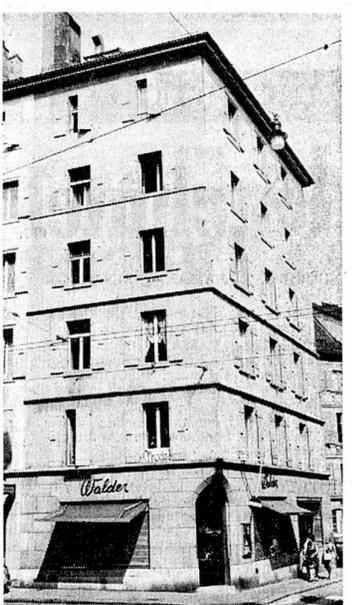
A l'exception de l'Albanie, toutes les nations (27) membres de la ligue européenne seront représentées. Ce sont près d'un million de jeunes gens et de jeunes filles qui prendront part aux différentes épreuves qui se dérouleront selon le programme olympique. C'est dire qu'il y aura, rien que pour la natation, 15 titres masculins et 14 féminins, auxquels il convient d'ajouter ceux du plongeon (tremplin et haut vol) et celui du water-polo. Par rapport aux précédents championnats d'Europe d'Utrecht en 1966, les épreuves nouvelles sont le 200 m libre, le 100 m brasse, le 200 m quatre nages tant chez les messieurs que chez les dames et le 800 m libre dames. Il y a manifestement la pléthore d'épreuves. Plusieurs nations ont d'ailleurs saisi le congrès de la ligue européenne de ce problème. L'URSS, notamment, a demandé une réduction du nombre des épreuves avec extension au programme des Jeux olympiques.

Ces championnats d'Europe auront pour cadre le nouvel ensemble nautique du parc de Montjuïc. Ce stade nautique porte le nom de Bernardo Picornell, qui a été l'une des gloires de la natation espagnole avant d'être à la base de la création de la Fédération ibérique.

Aujourd'hui
2 septembre
1970
à la
Croix-du-Marché
Neuchâtel
Réouverture
de la

Confiserie Walder

renovée



En mai 1919, à la Croix-du-Marché, ont succédé aux époux Wyss, emportés par la grippe, M. et Mme Walder sen. En quelques années, ils ont transformé la boulangerie d'alors en une confiserie florissante et se sont acquis la confiance et l'estime de la population. Achetée en 1924, la maison fut occupée entièrement par l'entreprise dès 1930 et les locaux transformés pour la première fois en 1946. En 1950, M. et Mme Walder sen. ont remis la confiserie à leur fils qui, bientôt à l'étroit, a agrandi et transformé, en collaboration avec le bureau d'architectes de Bosset, deux petits immeubles érigés en un bel immeuble commercial. Pendant des siècles, il n'y eut pra-

tiqument pas de problème de production dans ce métier artisanal. Le pâtissier de jadis avait besoin d'un four et de ses bras musclés. Les temps ont changé; des machines et des fours nouveaux sont apparus et se sont perfectionnés; mais malgré cela, le tour de main et la connaissance exacte des matières premières ont gardé toute leur importance et deviennent toujours plus indispensables à la réussite de ces beaux produits flatteurs à l'œil, au palais et à l'odorat. Les habitudes ont changé elles aussi; deux exemples le prouvent: autrefois, l'on mangeait du pain; du chocolat en de rares occasions seulement. Aujourd'hui, la confiserie Walder produit 1200 à 1500 crois-

sants par jour et utilise annuellement plus de 3000 kg de chocolat brut Suchard à la fabrication de ses célèbres « Pavés du Château », sans parler de l'assortiment de base qui a augmenté en quantité et s'est diversifié. Tout ceci exige une spécialisation poussée. C'est pourquoi M. et Mme Walder, d'accord avec leur fils Pierre, représentant la troisième génération des confiseurs de la famille, se sont résolus à fermer définitivement le tea-room, à moderniser le magasin de vente et à développer une nouvelle production: les glaces à l'emporter du confiseur, présentées dans des emballages garantissant une conservation de deux heures au moins. Malgré une modernisation totale,

Mme Billeter, architecte, et la maison Späti, chargée de l'agencement du magasin, ont veillé à conserver à la confiserie Walder son cachet et son atmosphère intime et sérieuse. Comme par le passé, la fabrication de la marchandise reste confiée à des artisans sous la direction personnelle du patron; la patronne et ses collaboratrices vous serviront et vous conseilleront judicieusement. L'écrin seul a changé; le bijou, notre fabrication, reste le même et M. et Mme Walder sont heureux et fiers de mieux faire valoir le travail sérieux et consciencieux d'une équipe de seize professionnels.

Avec la collaboration des entreprises suivantes:

G. Jordan, Neuchâtel
Seyon - Moulins 4
Installations électriques
Lustrerie

Robert Bianchi, Neuchâtel
Pommier 5
Plâtrerie - Peinture

**Bauermeister & Cie
Neuchâtel**
Place-d'Armes 8 — Tél. 5 17 86
Installations sanitaires

Oscar Rey, Neuchâtel
Vy-d'Etra 33
Chauffages centraux
Brûleurs à mazout

**NCR S. A. des caisses
enregistreuses National,
Neuchâtel**
Jean-Pierre Maure, rue de Grise-Pierre 32
Tél. 4 20 16

E. Rusconi S. A., Neuchâtel
Maladière 95 - Tél. 5 19 55
Maison spécialisée pour la marbrerie générale et tous les travaux de bâtiments

Wyss S. A., Neuchâtel
Place-d'Armes 6
Revêtements de sols
Tapis - Rideaux

Arthur Socchi, Neuchâtel
Entrepreneur
Rue William-Roethlisberger 8
Tél. 4 44 66

**E. Späti S. A.
8274 Tägerwilien (TG)**
Tél. (072) 9 66 33
Agencements de kiosques
de magasins

offre spéciale

Fauteuil tournant dralon rouge ou or **89.-**

Fauteuil SKAI noir ou cognac **128.-**

Fauteuil simple rembourré, tissu fantaisie rouge-jaune ou vert **49.-**

AVEC TIMBRES COOP OU 5% RABAIS

EXPOSITION - VENTE 3^{me} étage

La Treille

AUTO-ÉCOLE
SIMCA 1000 Permis professionnels
OPEL pour camions et taxis
A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70
domicile 3 32 66

PAS DE SOUCIS
NOUS SOMMES LA

Choisissez votre **CYCLOMOTEUR** chez le spécialiste
CILO - VICTORIA ALLEGRO

RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
R. MARGOT
NEUCHÂTEL
2 lignes 5 14 56 - 5 66 21
Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

Appareillage-Ferblanterie
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver «Schultess»
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

RITZ & C^{ie}
MENUISERIE
EBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 5 24 41

BLANCHISSERIE DU FAUBOURG
Nettoyage à sec, fbg de l'Hôpital 26
Stoppage invisible
Réparation de chemises
Tél. 4 06 06

NETTOYAGES
Villas, appartements, bureaux, etc.
G. ZÜRCHER
Débarras en tous genres
Trois-Portes 41 Tél. 5 99 36

AU COLIBRI
Rue Breguet 13 Tél. 5 75 62
CUISINE SOIGNÉE
MÉNUS VARIÉS
AMBIANCE FAMILIALE
On prend des pensionnaires

Ferblanterie - Appareillage
Installations sanitaires
GEORGES ULDRY
Rugin 10, PESEUX, tél. 8 30 39

Très grand choix de
DISQUES 45 tours
au rabais
yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.
DE 50 c. à Fr. 1.50

Automat
Ecluse 21 - Tél. 5 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Tuyau no 3 L'obtention d'un crédit rapide ne rend service qu'une fois. Vous en profiterez encore mieux si vous bénéficiez aussi d'une limite de crédit supplémentaire — car vous pourrez ainsi obtenir en tout temps de l'argent frais en 10 minutes.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco
1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

Bulletin de commande
Veillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP Domicile _____ T/ 391

Aujourd'hui, soirée complète et particulièrement pimentée du championnat de ligue A

La Chaux-de-Fonds se rend à la Pontaise où l'attend une équipe vaudoise en colère

Le championnat se dévide à toute allure, éclaboussant tantôt les uns, tantôt les autres, sous le signe d'une folle irrégularité. C'est à qui des docteurs « es-plumes » mouchera l'autre. Quoi? cette équipe que vous annoncez formidable, c'est ça? Et de tous les coins, les chers collègues rectifient le tir, avant d'être rectifiés eux-mêmes.

Servette tient ce qu'il promet, un partage est probable. Lucerne - Sion (0-3, 2-4) Ces résultats sont ceux de ligue B. Revenus en ligue A, ces deux-là, sans complexes, tapent du poing sur la table, effrayant l'entourage. Les journées se suivant sans se ressembler; à qui la réussite fera-t-elle risette, ce soir? Le public ne s'ennuiera pas, c'est certain.

Pour le pronostic, s'adresser au psychiatre le plus proche! Bâle - Bellinzona (2-0, 4-0) Du coussin main. Du sur-mesure. Bâle a déjà jaugé sa pitoyable concurrence, il ne lui reste qu'à surveiller ses propres écarts. Quant à Bellinzona, s'il tient vraiment à ramasser son premier point à Bâle...

Grasshoppers - Young Boys (1-2, 0-1) Skiba retrouve le Hardturm dans une rencontre de prestige. Le choc sera rude et Grasshoppers, à moins de déchoir, devra l'emporter. Bienne - Zurich (0-1, 0-2) Eh! oui, on jouera pour l'avant-dernière place et Bienne n'aurait jamais songé recevoir Zurich pour ces vulgaires besoins. Zurich traîne ses gros sabots, marchant dans le championnat comme un somnambule.



ATTENTION. — Hosp (8) et Vuilleumier voudront se racher, ce soir, devant leur public. La défense chaux-de-fonnière risque d'avoir de l'ouvrage. (A.S.L.)

LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS

Lausanne s'est offert une copieuse raclette

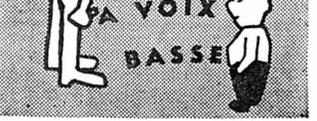
Bien que les vacances soient terminées depuis 3 semaines, Lausanne s'est offert une copieuse raclette; un coup Durr pour la « cagnotte », même si son est Richard. Aussi, si Sion scie ses adversaires, il fera son chemin dans la sciure. Avec l'Allemand Doerfl dans sa marmite, Genève Servette prend peu à peu conscience de sa force de frappe et pratique l'escalade après avoir trop longtemps piétiné devant le mur des lamentations. Au Wankdorf, le derby bernois a manqué de « pep » bien que les infortunés Seelands y perdirent à la fois leurs nerfs et Zapico. Le champion suisse, par contre, fait toujours la loi au stade Saint-Jacques; le départ de Michaud n'a pas refroidi son enthousiasme. Les Menueux pratiquent un jeu latéral stérile, paraît-il. Ne faudrait-il pas offrir à ces hlogers une boussole qui leur montre le chemin du but?

2 buts: Elsig (Sion), Konietz (Winterthur) 1 but: Bernasconi (Lugano), Vuilleumier (Lausanne), Sandoz, Zingaro, Mathez (Sion), Heutschi, Marchi (Servette), Muller (Lucerne), Rener (Bienne), Muller, Messerli (Young Boys), Jeandoux (La Chaux-de-Fonds), Schaller (Fribourg), Rebozzi, Kamminke (Bellinzona), Ramseyer, Hauser, Blumer (Bâle), Grahn (Grasshoppers).

ment totalisent 3 buts; en moyenne, un par rencontre. 3 buts: Durr (Lausanne), Kipfer (Lucerne), Grahn (Grasshoppers), Vuilleumier (Lausanne). 2 buts: Ramseier (Bâle), Risi (La Chaux-de-Fonds), Hosp (Lausanne), Milder, Schuw (Lucerne), Heutschi, Doerfl (Servette), Mathez, Elsig (Sion), Konietzka (Winterthur), Muller, Messerli (Young Boys), Heer (Zurich).

UN DE MOYENNE

Que dire des exploits individuels, sinon qu'ils se bornent à deux doublés et une pincée de coups isolés dont voici le menu:



Association cantonale neuchâteloise de football Communiqué officiel No 5

SAVARY EN TETE Les résultats obtenus par nos cadets durant ce week-end furent assez maigres et seuls trois Romands réussirent des doublés. 2 buts: Conti (Carouge), Frochoux (Monthey), Mabillard (Monthey).

Intelligence du jeu et duperie ne sont en football, pas toujours synonymes, même si leurs accointances ne sauraient être niées. Tromper l'adversaire demande un peu de cervelle et l'on sait de combien on est pourvus les escrocs. Ici, heureusement, seul le ballon risque l'escamotage. Depuis quelques années, il a été mis un frein aux astuces du tireur de penalty, et, de ce côté-là, la guerre des nerfs est terminée. Au reste, la vie des gardiens est devenue plus confortable. Ils sont moins attaqués qu'autrefois quand, balle en mains, ils étaient certains d'être gênés dans son débarras. Le truc de l'attaquant faisant mine de se désintéresser du gardien pour se retourner subitement, comme la combine de faire semblant d'attacher ses lacets de soulier n'ont plus cours. A vécu aussi l'astuce du joueur soi-disant blessé et retiré à l'aile gauche, (pourquoi toujours à l'aile gauche?) qui, laissé sans surveillance, fonçait soudain marquer son but!

AVERTISSEMENTS Daniel Holzer, Saint-Imier I; Jean-Pierre Plancherel, Corcelles I; Gilbert Weissbrodt, Fleurier I; Pierre Moser, Bôle I; Francesc Javier-Lopez, Saint-Imier II; Jacinto Pinilla-Barco, L'Aréuse I; René Guillot, Ticino I; Roger Etter, Cortaillod I; Denis Musy, Saint-Blaise II; Bernard Hubscher, Serrières II; Jean-Michel Nicati, Hauterive II; Francis Bonjour, Lignières I; Jean-François Bonjour, Lignières I; Jean-Paul Marchal, Couvet II; Denis Dubois, Buttes I; Renato Dallavanti, Chaux-de-Fonds II; Frédy Feuz, Chaux-de-Fonds II; Emilio Balester, Centre espagnol I; Georges André Schwab, Les Ponts I; Gérald Houriet, Le Parc II; Daniel Rohrer, Helvetia I (match du 23.8.); Bernard Huguenin, Fleurier II; Michel Courvoisier, Novillier II; Franco Carminatti, Fleurier I.

ANGLETERRE Leeds est reparti pour la gloire

Cinq matches, cinq victoires, douze buts marqués, deux buts reçus, tel est le premier bilan du valeureux Leeds, qui entend « faire le trou » afin de distancer d'embles ses adversaires. Les « peacocks » sont en pleine possession de leurs moyens physiques et psychiques. Le « moteur » tourne à plein rendement, sans le moindre raté. Ce qui valorise l'exploit de Leeds, c'est le fait que cette équipe a obtenu ses cinq victoires avec panache et détermination de

Le championnat a de la peine à démarrer

pool est à trois longueurs, Nottingham Forest et Chelsea à quatre longueurs. Everton a pris un très mauvais départ; il a subi, sur son terrain, une deuxième défaite devant Manchester City, tout surpris de l'aubaine comme l'a dit Jo Mercer. Le champion en titre a glané trois points sans avoir encore pu fêter une victoire. Rien n'est facile en championnat d'Angleterre, surtout pas de défendre un titre!

CLASSEMENTS

Table with columns: Allemagne, France, Angleterre. Rows list teams and their match statistics (M, V, N, P, B, Pts).

Une place au soleil pour les « sans grade »

11e LIGUE VAUDOISE

Assens et Renens ont repris leur duel

Deuxième ligue.— Assens et Renens ont rejoint Vallorbe en tête du groupe I dont ils vont, sans doute, se disputer la suprématie sans tarder. Isar ne semble pas disposer des mêmes forces que la saison dernière. Dans l'autre subdivision, c'est Stade Lausanne qui mène, tandis que les deux benjamins, Nyon II et Saint-Léger, commencent à apprendre qu'il faut savoir payer ses galons de promotionnaire. A retenir le match nul imposé par Forward à l'Union sportive lausannoise.

Deuxième ligue.— Finaliste de deuxième ligue de la saison dernière, City a fait un début modeste; match nul à Compesières. Le néo-promu, Star-Schéron, n'a pu répéter d'exploit, d'un dimanche au suivant et s'est incliné face à International. Vainqueur de Vernier, Campagnes Meinier, ex-équipe de première ligue, reste déjà seul « leader » genevois.

Bientôt Cagliari... ne brille pas

pas encore commencé le championnat d'Espagne. Puis, Saint-Etienne a retrouvé Standard de Liège. A la fin du temps réglementaire, le résultat était nul (1-1); il « fallu des pénalités pour que Saint-Etienne s'impose. A deux semaines de la coupe d'Europe, contre Cagliari, ces résultats ne sont pas faits pour que les Stéphanois retrouvent leur confiance. Le championnat a continué malgré l'absence des deux « grands ». Nantes, qui semblait vouloir tout croquer, s'est cassé une première dent contre Ajaccio. Gondet avait pourtant signé son but après cinq minutes. Les Corses égalaient et c'est alors que M'Pele, au nom plus évocateur que le prénom, donnait l'avantage à Ajaccio. Nice et Sochaux, les autres « leaders », ont connu les mêmes déceptions.

ALLEMAGNE Deux événements

Deux événements ont marqué le dernier week-end, en Allemagne. Le premier — le plus important aussi — était la finale de la coupe. Ce fut une surprise, Cologne, le grand favori, a dû s'incliner devant Kickers Offenbach, qui, sur la lancée de la promotion en ligue fédérale, s'est octroyé un succès mérité. Ainsi, l'équipe d'Overath devra-t-elle se contenter de prendre part à la coupe européenne des villes de foires. Sic transit gloria...

FRIBOURG

Deuxième ligue. — Victorieuse entrée en lice du champion de la saison passée, Beau regard, mais c'est un autre club de Fribourg-ville qui mène au classement: Richemond-Daillettes. Les deux néo-promus, Courtenin et Broc, ont été battus.

patinage à roulettes

Les champions suisses

Comme prévu, Doris Steinmann et Leonardo Lienhard ont enlevé, à Wetlikon, les titres de champions suisses en patinage à roulettes. Classements: Messieurs: 1. Lienhard (Zurich) solo, 966,55 p.; Dames: 1. Doris Steinmann (Zurich) 922,75 p.; 2. Liliane Erler (Bâle) 854,60. 3. Angelika Thiele (Zurich) 835,70. Couples: 1. Rita et Heinz Luthy (Dietikon) 204,1. 2. Angelika Thiele - Peter Schmitz (Zurich) 186,1. Juniors: 1. Daniele Schneider (Bâle) 570,6.

Et comme lit? Un "TRECA de Paris", mais un vrai!

On remarque, dans l'ensemble, qu'il se marque peu de buts. De surcroît, le nombre des matches est important et, après trois journées, pas moins de 8 équipes n'ont pas encore connu la défaite. Si cela continue, la lutte pour le titre sera terrible. R. N.

Durs d'oreilles! Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite qui aura lieu le

vendredi 4 septembre, de 14 à 18 h, à Neuchâtel, chez M. Comminot, maître opticien, rue de l'Hôpital

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Des spécialistes de la MICRO-ELECTRIC S.A. vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. — LAUSANNE — Place Saint-François 2
FOURNISSEUR CONVENTIONNEL DE L'ASSURANCE-INVALIDITÉ

Nous vous aidons volontiers à remplir les formulaires

Bien recevoir
c'est tout
d'abord offrir
un Bitter
CAMPARI
l'apéritif ***



Les tranchants de la nouvelle Super Silver sont durcis au platine.

Autrement dit, les tranchants gardent plus longtemps leur fil. Et vous vous rasez plus longtemps en douceur.

Grâce à un procédé inventé par Gillette, les atomes d'un alliage de platine bombardent la lame placée dans un champ électrique et, de la sorte, une couche de métal ultramince se dépose sur les tranchants.

Procédé d'une extrême complication, semble-t-il, mais merveilleusement simple dans ses effets: notre nouvelle lame vous rase avec une douceur que vous n'avez jamais connue et elle dure, dure... grâce à la dureté du platine.

Découvrez le plaisir tout nouveau que donne un rasage avec la nouvelle Super Silver, première lame aux tranchants durcis par le platine.



aux tranchants durcis par le platine.

Dormir c'est la santé!

Le nombre des personnes qui dorment mal et se lèvent de mauvaise humeur augmente chaque année. Pour jouir d'un sommeil véritablement réparateur, vous disposez aujourd'hui de nombreuses possibilités. Mais plus que toute autre chose, il importe de choisir un lit de qualité et d'écouter les conseils du spécialiste expérimenté lors de votre achat. Posez-lui des questions, ses réponses vous donneront l'impression de ressentir un sommeil bienfaisant! Sachez aussi qu'aucune autre maison d'ameublements n'est mieux en mesure de résoudre sérieusement et avantageusement vos problèmes de lits que la plus ancienne maison suisse spécialisée dans ce domaine, disposant de ses propres ateliers et du plus grand choix d'Europe: Pfister ameublements s.a.

LATTOFLEX — le lit parfait pour un sommeil sain

Élimine les douleurs dorsales

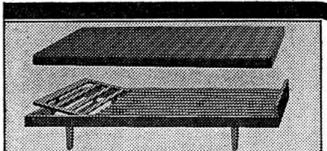
Chaque élément porteur s'adapte à votre corps

Flexibilité des cales réglable
Protection caoutchouc contre le bruit

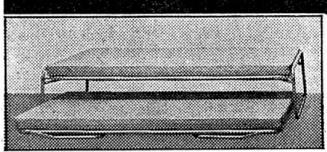
Matelas correspondants, avec degré de souplesse à choix

Essayez votre futur lit!
Pour ce faire notre CENTRE DU LIT est l'endroit idéal. Vous y trouverez aussi les couvertures, couvre-lits, coussins et duvets assortis. Nous livrons également aux hôtels, maisons de vacances, pensions, etc.

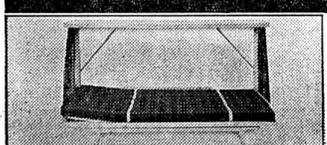
Pfister ameublements sa



Divans à cales en toutes largeurs et longueurs, également avec pied mobile — notre spécialité! (Selon illustration) Prix à l'emporter: divan et matelas, l'ensemble seul. 98.—



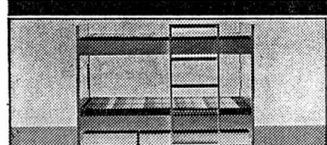
Là où la place est suffisante, le divan double sera préféré au lit à étages. (Selon illustration) Prix à l'emporter: complet seul. 192.—



Que ce soit pour une chambre d'enfants, le travail ou d'amis, le lit escamotable est une solution idéale et pratique. (Selon illustration) Prix à l'emporter: complet seul. 427.—

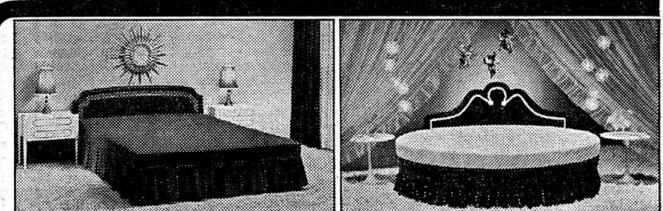


Le lit pliable — un lit de secours idéal — disparaît dans votre armoire. Les visites imprévues sont les bienvenues! (Selon illustration) Prix à l'emporter: complet seul. 98.—

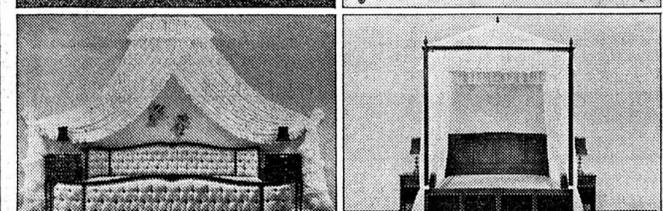


Le lit à étages est particulièrement apprécié dans les chambres d'enfants et les maisons de vacances. Peut être installé séparé ou en angle. Divers modèles, prix à l'emporter: complet des. 252.—

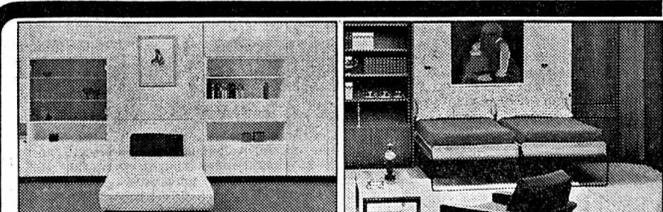
Service Pfister partout en Suisse, quel avantage! GENEVE 12 LAUSANNE 11 Bienne 11 NEUCHÂTEL 11 DELEMONT 11 BERNE 11 BALE 11 ZURICH 11 SAINT-GALL, CONTONE 11 SUHR 11 1000 11
Servette 53 Montchoisi 5 Pl. du Marché-Neuf Terreaux 7 (Agence) Moulins 12 Schanzenstr. 1 Mittl. Rheinbrücke Walcheplatz WINTERTHOUR, ZOUG, LUCERNE ME night-opening J. à 21 h



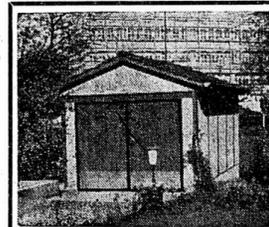
Pourquoi en rêver seulement? Amourachez-vous des lits «Chérie»! Vous devez choisir votre lit à l'élégance française là où on vous présente vraiment le choix le plus beau et le plus varié d'Europe. Dans le Centre du Lit Pfister ameublements. Lits «Chérie», 190 x 140 cm, incl. matelas et couvre-lit, déjà des 580.—, 740.—, 814.—, 853.—, etc.



Extraordinaire collection de lits rembourrés français exclusifs, de lits en fer forgé romantique, de lits de style classiques, de lits à échelons rustiques, de lits cannés élégants, de ravissants lits à baldaquins — en toutes dimensions — tous à des prix avantageux! Avec coiffeuses assorties, charmantes fauteuils de boudoir, luminaires potiques, etc.



L'armoire-lit pivotant montre pendant la journée son côté confortable. Vaste choix en programmes d'armoires-lits. Dans une pièce qui sert à la fois de salle de séjour et de chambre à coucher, l'armoire-lit est une solution idéale. Combinable en plusieurs sortes de bois.



Des garages démontables

des murs doubles, plafond intérieur, toit en tuiles, portes coulissantes.
H.-M. Daetwyler
8610 USTER (ZH)
Seestrasse 157, tél. (051) 87 16 17.

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 5 55 65

Prêts express
de Fr. 500.— à Fr. 10 000.—

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038 / 5 44 04

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

MOTS CROISES

Problème No 191. Grille de mots croisés avec numérotation des cases.

VERTICALEMENT
1. Un peu fou. — Recueil d'oeuvres diverses. 2. Ceux de la haute. — Conjonction. 3. Bruit de caisse. — Un peu de bien au soleil. — Renaît neuf mois après sa disparition. 4. Petite pièce pour violon. Un arbre ou un fleuve. 5. Peut se présenter sous forme de bouillon. — On y fait feu de tout bois. 6. Attire à soi. — Ile française. 7. Patrie d'Abraham. — Grand humaniste hollandais. 8. Belles-de-jour. 9. Pronom. — Il a son bac. 10. Plant d'arbrisseaux. — Fleuve d'Irlande.

Solution du No 190. Grille de mots croisés avec les lettres complétées.

HORIZONTALEMENT
1. Joyeuses danses provençales. 2. Nom donné par la Bible à la Syrie et à la Mésopotamie. — Infirme. 3. Préfixe. — Répandu çà et là. 4. Roi de Juda. — Mesure céleste. — La raie souffre de son voisinage. 5. Iras sans but. 6. Désir ardent. — Zeus fut souvent sensible à ses traits. 7. Un homme de premier plan. — Il donne le ton. — Le dessus du panier. 8. Tout le souci d'Harpagon. 9. Durée de la fonction du bouche-trou. — Premier. 10. Cri de douleur. — Abomine.

HOROSCOPE

Atmosphère lourde et triste le matin. Nette amélioration l'après-midi où l'on pourra entreprendre de nouvelles activités. Soirée excellente sur le plan sentimental.

- BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé: Ne veillez pas trop tard. Amour: demeurez calme, la situation s'améliore. Affaires: Ne vous laissez pas distraire de votre tâche.
TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Vos intestins sont très fragiles. Amour: Sachez ce que vous voulez. Affaires: Vos idées sont nombreuses et excellentes.
GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Essayez un traitement par les plantes. Amour: Ne soyez pas déprimé par une déception. Affaires: Posez des jalons en vue d'une augmentation.
CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Ménagez vos nerfs et vos muscles. Amour: Ne prenez aucune décision importante. Affaires: Soyez méthodique et patient.
LION (23/7 - 23/8)
Santé: N'abusez pas des chocolats et des œufs. Amour: N'accordez pas votre amitié à n'importe qui. Affaires: Terminez votre travail en cours.
VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Ménagez votre cœur, ne faites pas d'efforts. Amour: Cherchez à comprendre votre entourage. Affaires: Vos ambitions sont très raisonnables.

Jean Dessès le couturier des princesses < pauvres >



Il vient de mourir. On l'appelait le couturier des reines. Il était plus encore, leur conseiller, leur confident, leur ami. Ces amitiés avaient commencé, bien sûr, par la famille royale de Grèce, avec qui il était lié grâce à ses origines helléniques, mais elles se sont étendues peu à peu à d'autres princesses et têtes couronnées.

UNE ROBE DU SOIR POUR... 130 FRANCS
Ainsi, il a vu un jour la princesse Marina de Kent assister à une de ses collections, demander le prix d'une grande robe du soir, dont elle avait précisément besoin pour une prochaine cérémonie à la cour puis faire un geste de résignation mélancolique.

LES « FOLIES » DE LA REINE FREDERIKA
On a vite su naturellement à Londres d'où était venue la robe, et avec les clients anglais qu'elle lui procurait, Dessès se rattrapait largement du « prix de faveur ». Avec la reine Frederika, qui dépendait une fortune pour s'habiller — ce que ses sujets lui reprochaient d'ailleurs, c'était différent. Quatre fois par an, parfois encore plus souvent, Dessès partait pour Athènes pour lui présenter sa collection et bien que les finances royales grecques n'aient jamais été particulièrement brillantes, la reine commandait chaque fois des toilettes, pour elle et pour ses filles, pour des sommes qui auraient suffi à vêtir les femmes d'un département grec tout entier.

« FAITES-MOI LE PLAISIR DE CHOISIR UNE AUTRE ROBE »
Mais, il n'y avait pas — loin de là — que des Grecques et des Grecs qui franchissaient le seuil de sa maison, Rond-Point des Champs-Élysées. Il y avait aussi la princesse Margaret (« introduite » par sa tante, Marina), Soraya, Joséphine-Charlotte de Luxembourg, plusieurs filles du comte de Paris... la première femme d'Onassis, Tina, etc.

Jean Dessès habitait gratuitement (ou presque) les princesses pauvres et remboursait les clientes qui avaient acheté dans un moment d'emballlement une toilette qui dépassait les moyens de leur mari... (AGIP)

avec lui dans un petit cabinet de travail — salon d'essayage.
— Que pensez-vous (ou que penses-tu — car il en tutoyait quelques-unes) de ce manteau trois quarts, ou de cette robe d'après-midi?
Je pense qu'il vous donne un air de dame de patronage... et qu'il vous vieillit de dix ans. Vous allez me faire le plaisir de le rendre et d'en choisir un autre.
Car pour lui, l'essentiel n'était pas de vendre, mais d'épater les maris, les amies par des toilettes qui allaient à merveille à celles qui les portaient.

« VOUS PAYEREZ CE QUE VOUS POURREZ, QUAND VOUS LE POURREZ »
D'autres femmes aussi célèbres que la duchesse de Kent avaient voulu acheter quelquefois tel ou tel « clou » de sa collection, mais n'avaient pas les moyens.
— Vous me payerez ce que vous pourrez et quand vous le pourrez.
Mieux encore, il arrivait que certaines de ses clientes revenaient un ou deux mois après les collections.
— Jean, j'ai fait une bêtise. J'ai acheté trois robes que mon mari, qui a des difficultés d'argent en ce moment, me reproche depuis. Je les ai à peine portées. Si une de vos clientes me les reprendrait... à moitié prix?
— J'enverrai quelqu'un les chercher. Je vais voir ce que je pourrai faire.
Et presque toujours, huit ou quinze plus tard, la cliente (et amie) recevait un chèque représentant à cinq ou dix pour cent près, la totalité de la somme qu'elle avait payée elle-même.
Cher Jean Dessès, il est mort sans véritable fortune, mais en laissant beaucoup d'amis et amies.
Agnès PELLETIER

BULLETIN BOURSIER

Table of stock market data including sections for Neuchâtel, Zurich, and various actions and obligations.

Table of exchange rates for foreign currencies and bank bills.

Table of gold and silver market prices.

Table of New York Stock Exchange data including NYSE and Dow Jones indices.

critique Emancipation

Nous remarquons avec plaisir qu'un effort constant est soutenu de la part des organisateurs et réalisateurs des programmes de TV romande, dans le sens d'une émancipation vers les cantons de la Romandie du Nord. Nous attendons toujours plus de belles réalisations issues des sites merveilleux du Jura nord romand.

M. Cuttat a su valoriser les qualités du cheval des Franches-Montagnes dans son contexte; ceci sans snobisme et sans rigidité. Bien des téléspectateurs auront préféré cette formule à celles, dites récréatives, qui les atreignent à la consommation « Du Rousseau ou du roitelet de passage ».
Nous avons déjà eu l'occasion de dire ce que nous pensons des feuilletons en général et du feuilleton américain en particulier; nous insistons dans une direction qui peut paraître assez négative à certains avis de la suspension, d'un style lamentable et couramment appelé « télé-phé »; nous attendons avec impatience un retournement dans l'évolution duquel se fera sentir un courant de pensées plus objectif et plus romand.

Table of TV program listings for Suisse Romande, France II, Suisse Alémanique, and Allemagne I & II.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir-première. 7.30, mon pays c'est l'é. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations, revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, vent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-vacances. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous êtes. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, mon pays c'est l'é. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. 16.05, Colombia. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, lettres françaises. 18.30, le micro dans la vie, mon pays c'est l'é. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 1970. 20 h, la bonne adresse. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève, avec l'Orchestre de la Suisse romande, direction Michel Tabachnik. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

CARNET DU JOUR

- NEUCHÂTEL
Musée des beaux-arts: 20 h 30, Récital Harry Dayner.
EXPOSITIONS: Galerie des Amis des Arts: Exposition rétrospective du peintre Lermite.
Musée cantonal d'archéologie (hôtel Duperron): Exposition.
Musée d'ethnographie: Art océanien.
CINÉMAS: Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Mash. 18 ans.
Apollo: 14 h 30, et 20 h, Le Jour le plus long. 12 ans.
Palace: 15 h et 20 h 30, L'Étalon. 16 ans.
Arcades: 14 h 45 et 20 h 15, My Fair Lady. 16 ans.
Rex: 15 h et 20 h 45, Hedonistic Pleasures. 18 ans.

De tout pour faire un monde

Sonde photographique souple pour le gros intestin
Un nouvel appareil d'investigation du colon et de l'intestin qui permet d'obtenir des photographies internes, vient d'être expérimenté par deux chirurgiens écossais d'Edimbourg. La grande différence du nouvel instrument par rapport aux précédents modèles est sa souplesse, étant donné qu'il est fabriqué en plastique. Il peut de cette façon être dirigé dans les plis du gros intestin et la gêne pour le patient est bien moindre qu'avec le modèle rigide. Ses possibilités, en ce qui concerne les longueurs d'intestin qui peuvent être examinées, sont environ le double de celles du modèle normal.

Récupération des alcooliques chroniques
Depuis quelques mois, un groupe de médecins appartenant à l'Institut américain de la santé a entrepris une opération de « récupération » d'alcooliques chroniques. Il s'agit de considérer ceux-ci comme de véritables malades dont la maladie rentrent sur la situation financière et matérielle aussi bien que personnelle. C'est à un véritable plan de bataille qu'ont abouti les discussions entre les médecins. Ce plan, minutieusement mis au point, devrait fournir un modèle et un programme destinés à aider à combattre l'alcoolisme chronique, d'abord chez les employés du gouvernement fédéral américain, puis chez ceux de l'industrie privée.

Comic strip featuring characters like Henry and Superman with dialogue bubbles.



AUJOURD'HUI 15 h - 20 h 30

MY FAIR LADY

Dès demain 15h - 20h30

JEAN GABIN dans LA HORSE

La Drogue...
Le Feu...
Le Sang...



UN GABIN PUISSANT
UN FILM BOULEVERSANT

16 ans

Restaurant Rebstock, Tschugg

(près de Cerlier)
Famille R. DUPONT

CONCERT

chaque soir dès 20 heures, lundi excepté.
En septembre ce sont les MONTANAS.
Musiciens autrichiens bien connus, qui joueront.

REPRISE DES COURS
Jeudi 17 et vendredi 18 septembre, de 16 h 15 à 18 heures

Atelier de peinture libre pour enfants

Evole 3 - Neuchâtel
Peinture - Dessin - Modelage, etc.

Renseignements :
Mme Claire Pagni, tél. 5 83 89
Mme Jacqueline Ramseyer, tél. 5 17 57.

BATTAGE

2 batteuses sont à disposition pour le Val-de-Ruz.
Louis Jeanneret, tél. 8 36 54.

Hep, là-bas dans l'herbe!

J'en ai marre, marre, et re-marre !
Je m'applique, je m'échine, je m'éreinte, je m'esquinte, je m'essouffle, je m'abîme, je me casse, je me romps, je me fends, je me tue tant à vous le dire que j'y perds mon latin, que j'en perds les pédales et mon pétale dans ce dédale, que j'en perds mon temps et ma boule, que j'en pleure, que j'en rage, que j'en ris jaune et en deviens vert, bref, je me tue à vous le répéter: le Mini-Shop cadeaux c'est à la rue du Bassin 12... Voilà !

MINI-SHOP, cadeaux, rue du Bassin 12

Défilé de mode



AUTOMNE - HIVER dans les salons de BEAU-RIVAGE

les mercredi 9 septembre, en matinée à 15 h, en soirée à 20 h 30, et jeudi 10 septembre, en soirée à 20 h 30

avec le concours de HAUTE COIFFURE SCHENK

Mode Marguerite
Bijoux La Toquade

Commenté par
Colette Jean

Prière de réserver. Tél. 5 35 83

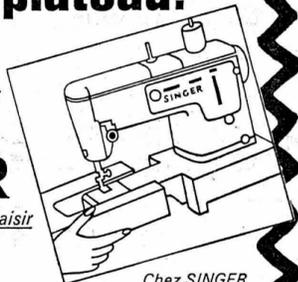
Acheter une machine à bras libre SINGER à Fr. 595.-, c'est recevoir en même temps, gratuitement, une machine à coudre à plateau.

Fr. 595.-, c'est le prix de la machine à bras libre SINGER qu'un geste suffit pour transformer en machine à coudre à plateau. La surface de travail complémentaire est en effet comprise dans le prix. De même que l'avantage d'avoir à sa disposition le point droit, le point zig-zag et un dispositif pour les repri-

ses-éclair. Sans oublier le coffret-couvercle.

Vous aurez bien raison d'acheter une SINGER!

SINGER Avec SINGER, c'est un plaisir de coudre



Chez SINGER vous trouverez aussi des aspirateurs à poussière et machines à repasser.

Représentation officielle SINGER :
Mme L. Monnier, Neuchâtel
Rue du Seyon 11, tél. (038) 5 12 70

AVIS DE TIRS DE COMBAT

(armes légères)

Commune de LIGNIERES (NE)
Pâturages de Vorgneux

le 3 septembre 1970, de 0700 à 1800 heures.

Cdt. Cp. carb. IV / 91
Cap. E. Hartmann

BRULEURS A MAZOUT

Régulations
Appareils annexes

Pour tous vos problèmes de brûleurs à mazout, demandez-nous une offre d'entretien par abonnement.

Dépannages rapides, vente tous systèmes. (Prix avantageux) 8 ans d'expérience.

Electrotherm Boudry
Michel Graf,
Tél. (038) 6 46 39.

Maculature au bureau du journal
Maculature en vente

A vendre

LAMES CHALET

lames pour planchers et lames avec chanfrein 16 mm, au prix du jour.
Charles Jeanneret, Montmollin.
Tél. (038) 8 16 42.

HERNIE

Si vous en souffrez...
Si votre bandage vous blesse.
Si votre hernie a grossi, faites sans engagement l'essai du

NÉO BARRÈRE

19, fbg de l'Hôpital
2me étage
NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 14 52
BANDAGISTE A. S. O. B.

Prêt comptant

- * de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
- * remboursable jusqu'à 60 mois
- * accordé dans les 48 heures
- * basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- * garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-exprès», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h, tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____
Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

A vendre
presse-fruits
«Progress»
en parfait état,
encore
sous garantie.

Tél. 5 28 01, entre
10 et 11 heures.



5 89 79
auto école
J. Rey

FIAT 125

Voiture automatique DAF 55

CANTON DE LUCERNE

Emission d'un

EMPRUNT 6 1/4 % 1970 DE FR. 25 000 000

destiné à procurer au Canton de nouveaux moyens financiers pour ses investissements (construction d'hôpitaux, d'écoles supérieures et de routes)

Modalités: Taux d'intérêts 6 1/4%, coupons annuels au 30 septembre
Durée maximum: 15 ans
Coupures de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 au porteur
Cotation aux bourses de Bâle et Zurich

Prix d'émission 100,40% + 0,60% timbre fédéral = 101%
Délai de souscription du 2 au 8 septembre 1970 à midi
Libération du 30 septembre au 15 octobre 1970

Les souscriptions sont reçues par les banques, où les prospectus détaillés et les bulletins de souscription peuvent être obtenus.

UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

BANQUE CANTONALE LUCERNOISE

CARTEL DE BANQUES SUISSES

A VENDRE

STUDIO - ARMOIRE, table de travail, table de cuisine, chaises, lit, en très bon état, prix avantageux.
Tél. (038) 8 38 88.

MEUBLES à vendre

Salon Louis XV ancien; bergère Louis XIV ancienne; commode Louis XVI acajou; tables rustiques; pendule de cheminée; bahuts peints; chevets Louis XV; commode Louis XV ventrue; buffet haut et secrétaire espagnol rustique (chêne); divers tapis d'Orient; tableaux Octave Matthey et Henri Maire; tableaux XIXe; bureau double, chêne; commode et vitrine Empire; salle à manger Regency; lustres, miroirs, bibelots, livres, coffret ancien; tables vénitienes; sabres, fusil à pierre; fusil Martini; pistolets anciens; montres à clés; gravures anciennes; chaises Louis XVI, laquées; chaises pailées; table-portefeuille Louis XV; lot de chaises viennoises, etc.

Propriété l'Eglantine MONTMOLLIN

(à 100 m au-dessus de l'hôtel de la Gare)

mercredi 2 septembre, jeudi 3 septembre, vendredi 4 septembre, samedi 5 septembre, dès 9 heures.
Renseignements: tél. (038) 8 50 61.

Actualité suisse et romande

Logement : les propositions de Berne qualifiées de manœuvre par le Mouvement populaire des familles

LAUSANNE (ATS). — Réuni à Lausanne les 28 et 29 août, le comité central du Mouvement populaire des familles (MPF) a analysé la situation à un mois de la votation populaire sur l'initiative pour le droit au logement.

Lausanne (ATS). — Réuni à Lausanne les 28 et 29 août, le comité central du Mouvement populaire des familles (MPF) a analysé la situation à un mois de la votation populaire sur l'initiative pour le droit au logement.

rait être combattue aux Chambres. En outre, le comité du MPF tient à souligner le fait que la proposition du Conseil fédéral ignore totalement la nécessaire protection des locataires contre des hausses de loyers et des résiliations abusives dans les régions souffrant de pénurie de logements.

Analysant la demande que le Conseil fédéral va présenter aux Chambres d'augmenter de 400 millions de francs les crédits en faveur de la construction de logements, le comité du MPF salue cette démarche comme la manifestation de la volonté du nouveau chef du département de l'économie publique d'apporter de plus substantielles contributions à la Confédération à la construction de logements à loyers modérés.

MESURE POUR RIEN

Les crédits votés jusqu'ici n'ont pas, et de loin, été utilisés, comme en témoignent les chiffres suivants couvrant la période 1966-1969 : sur 10 millions prévus pour la recherche, 2,5 millions seulement ont été utilisés.

Tant que les bases constitutionnelles permettant d'éliminer les entraves mises à l'attribution de ces crédits n'auront pas été modifiées, l'augmentation de ces crédits sera une mesure pour rien, conclut le Mouvement populaire des familles.

Initiative sur la coordination scolaire : Berne a demandé une prolongation du délai d'examen

BERNE (ATS). — Dans un rapport rendu public mardi à Berne, le Conseil fédéral propose aux Chambres de prolonger jusqu'au 1er octobre le délai qui lui est imparti pour présenter son rapport et ses propositions à l'Assemblée fédérale sur l'initiative pour une coordination scolaire, lancée par les jeunes PAB (parti des paysans, artisans et bourgeois).

Or, il estime, puisque l'élaboration du projet entreprise avec la collaboration de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique n'est pas encore achevée, devoir demander une prolongation du délai. De toute façon, les études en cours pourront conduire à une révision totale des articles scolaires de la constitution et déboucher ainsi sur un nouveau système en matière d'enseignement.

Rapport de la commission d'enquête après cinq drames de l'air en 1969

BERNE (ATS). — La commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aéronautique a récemment publié son rapport final sur cinq accidents d'aviation et un accident de parachutisme survenus l'an dernier et au cours desquels trois personnes en tout ont perdu la vie.

Lors de la manœuvre faite par le pilote pour éviter de toucher les câbles du téléphérique, le planeur s'est mis en perte de vitesse avant de percuter le sol.

L'accident survenu le 6 septembre 1969 près de Buehler (AG) lors d'un atterrissage de fortune, est imputable, selon la commission d'enquête, à une erreur de pilotage. Les deux pilotes, qui sont sortis indemnes de leur Cessna, ont fortement endommagé, avaient en effet perdu leur cap lors d'un vol d'orientation et s'étaient vus contraints d'atterrir en rase campagne.

Un piper « Cherokee » immatriculé « HB-OVH » s'apprêtait à atterrir le 30 mai 1969, sur l'aéroport de Genève-Cointrin, au terme d'un vol de près de 4 heures en provenance de Gènes, lorsque le pilote, M. S. Stohler, approcha trop haut la piste principale, augmenta son angle de descente et posa brutalement son appareil.

Celui-ci rebondit et retomba sur la roue de proue dont la fourche se rompit. Les trois occupants de l'avion n'ont pas été blessés alors que l'avion était légèrement endommagé.

LE PARACHUTISTE ÉTAIT MORT. Le 10 mai 1969, huit élèves parachutistes du « Para-club romand » ont fait leur premier saut au-dessus de l'aérodrome d'Ecublens (VD) sous la conduite d'un instructeur parachutiste.

Revision de l'assurance invalidité

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet relatif à la révision de la loi fédérale sur l'assurance invalidité a siégé à Berne. Après une discussion approfondie, la commission s'est ralliée à l'unanimité au projet. Le projet relatif à l'assurance invalidité a pour but de préciser le droit des enfants atteints de grave débilité mentale à des subsides pour la formation scolaire spéciale.

Malaria dans une école de recrues

BERNE (ATS). — Deux cas de malaria ont été découverts à l'école de recrues des troupes de transmission 237 à Kloten. Comme le communique le service de presse du département militaire fédéral, il n'a pas été nécessaire de prendre des mesures spéciales, les deux malades ayant été immédiatement évacués sur des hôpitaux civils.



JE FAIS NETTOYER TOUS MES VETEMENTS!

CHEZ BAECHLER. NEUCHÂTEL, 3, rue du Seyon. Tél. 5 49 12. PESEUX : 8, Grand-Rue. Tél. 8 46 55. LA CHAUX-DE-FONDS : Place du Marché. Tél. 3 23 92. Avenue Léopold-Robert. Tél. 3 13 43. LE LOCLE : 4, rue du Pont. Tél. 5 36 50.

Accident d'avion à Blonay

L'appareil, précise la police cantonale vaudoise, a percuté le sol à environ 1 km et demi en amont des Chevalières-sur-Blonay. L'avion était piloté par le major Jean-Paul Verdon, 41 ans, officier instructeur, domicilié au Pâquier, près de Bulle.

L'avion avait quitté Epagny, en Gruyère, à 9h 54, à destination de Sion. Pour une cause que l'Office fédéral de l'air s'efforce d'établir, il perdit de l'altitude et son aile gauche heurta une ligne électrique. Il percuta le sol dans un champ.

TESSIN

Nouveau record des passages au tunnel du San-Bernardino

COIRE (ATS). — Au cours du mois d'août 1970, 187,684 véhicules à moteur sont passés par le tunnel du San-Bernardino dans les deux directions, établissant ainsi un nouveau record mensuel d'affluence. Le dernier record avait été établi pendant le mois de juillet de cette année avec 162,010 véhicules, ce qui représentait cependant une diminution de 25,674 unités par rapport au mois d'août. L'année passée, le record avait été de 153,687 passages dans les deux sens au cours du mois d'août également.

Mise en garde du créateur du L.S.D.

GENÈVE (AP). — M. Albert Hofmann, inventeur du L.S.D., a lancé mardi un avertissement aux personnes qui utilisent cet hallucinogène, déclarant qu'elles ne peuvent pas obtenir au marché noir cette drogue à l'état pur.

VAUD

Arrestation mouvementée d'un délinquant à Nyon

(c) La gendarmerie vaudoise a arrêté, ces derniers jours à Nyon, un jeune homme de 19 ans qui, après s'être évadé du pénitencier fribourgeois de Bellechasse au début d'août, avait volé plusieurs voitures dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, et s'était emparé d'un pistolet d'ordonnance lors d'un cambriolage à Lausanne.

Fillette grièvement blessée à Lausanne

(c) Hier vers 17 heures, avenue du Léman, à Lausanne, la jeune Rana Karabay, 11 ans, a été renversée par un automobiliste, en traversant la chaussée, et a dû être transportée à l'hôpital cantonal, souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral et de plaies au visage.

L'initiative fiscale du POP soumise au peuple le 18 octobre

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois a fixé au 17 et 18 octobre la votation populaire sur l'initiative du parti ouvrier et populaire pour la révision de la loi de 1956 sur les impôts directs cantonaux. Cette initiative propose une série d'allègements pour les petits et moyens contribuables, compensés par une augmentation de l'impôt sur les gros revenus et sur la fortune.

LE GRAND RENDEZ-VOUS DEVAIT AVOIR LIEU À SALQUENEN Non catégorique et officiel : pas de festival « pop » en terre valaisanne !

... Mais les organisateurs ne l'entendent pas de cette oreille

De notre correspondant : Va-t-on vers un nouveau festival-pop mort né ? Tout porte à le croire, malgré l'énergie avec laquelle certains organisateurs ont déclaré mardi après-midi à la presse : « De gré ou de force, nous ferons ce festival ».

Rappelons que l'on attendait plus de 10,000 personnes sur les terrains d'un camping situé à Salquenen près de Sierre. Le Conseil communal de l'endroit avait donné un accord de principe tout comme le propriétaire du camping. La police cantonale valaisanne, à la suite d'une entrevue avec les autorités cantonales, communales et les organisateurs estimèrent que tout cela n'était pas sérieux et que l'on risquait la catastrophe. On interdit le festival.

Mardi, les organisateurs réunirent les journalistes à Salquenen. Ils détaillèrent les possibilités d'hébergement des terrains mis à disposition, firent le compte des installations, parlèrent de garanties financières, etc.

Malgré les paroles aigres-douces prononcées à l'adresse des autorités et plus spécialement à l'adresse de la police, ces messieurs ne purent être aux participants à la conférence le sentiment que tout cela allait finir probablement en queue de poisson. On parla de préjugés, de mauvaise foi, d'abus de pouvoir même. On prétendit qu'il serait possible de recevoir à Salquenen entre 5000 et 10,000 personnes en utilisant l'emplacement du camping et en dressant un vaste chapiteau pouvant recevoir 3000 jeunes privés de tente.

Mais tout cela ne parut pas sérieux aux autorités valaisannes qui ont maintenu leur refus.

En ce qui concerne seulement le service d'ordre, la police cantonale avait exigé une première garantie financière de 50,000 fr. A son avis, en effet, il fallait mettre sur pied une centaine de gendarmes durant trois jours à 10 fr. de l'heure.

Comme les organisateurs avaient déjà pris contact avec divers groupes musicaux, on va sans doute organiser tout de même quelques concerts qui n'auront pas l'ampleur d'un festival de trois jours et trois nuits.

DES TRACTS

Mardi, des tracts furent distribués en plusieurs points du Valais, notamment dans le centre du canton protestant contre la décision des autorités cantonales. Un groupe de jeunes décidèrent même d'organiser une marche de protestation durant la première semaine de septembre. « On a même, à Sierre, placardé des affiches où l'on pouvait lire ces mots : « oppression », « stupidité », « privation ».

Le seul homme qui semble avoir gardé la tête froide et les pieds sur terre, c'est encore M. Rémy Genoud, le propriétaire du camping de Salquenen. Jamais il n'aurait imaginé une telle publicité...

Manuel FRANCE

Le voleur... voulait être gendarme : il se fait pincer dans une bijouterie

(c) A plusieurs reprises déjà le dénommé André S., Valaisan de la région de Sierre, marié et père de famille s'était présenté pour faire partie de la police cantonale. On avait sans cesse écarté sa demande. Est-ce pour se venger des responsables du service d'ordre que notre homme, ne pouvant être policier, se mua... en cambrioleur.

Toujours est-il qu'André S. vient de se rendre coupable d'un fric-frac... manqué d'ailleurs, dans le quartier le plus commercial de Sierre. L'oreille fine d'une vieille fille l'a trahi. En effet André S., utilisant un pavé fractura la porte d'entrée de la bijouterie Baumberger à la rue des Alpes à Sierre. Il fit un tel tapage à 1 heure du matin qu'une voisine se réveilla en sursaut. Elle vit de derrière ses volets l'homme raffiant les bijoux et montres.

Elle téléphona à la police. Deux agents arrivèrent en un temps record sur les lieux. De l'extérieur, ils purent observer comme notre homme remplissait ses poches de montres. La police cerna le commerce. André S. refusa tout d'abord de se rendre. On assista à un corps à corps. Les gendarmes hésitèrent tout d'abord à pénétrer dans le magasin craignant que l'étranger individu soit armé.

se rendre. On assista à un corps à corps. Les gendarmes hésitèrent tout d'abord à pénétrer dans le magasin craignant que l'étranger individu soit armé. André S. a été incarcéré.

GENÈVE

Une jeune femme tombe du cinquième étage : état critique

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, au No 8 de la rue de la Ferme, dans le quartier de Plainpalais, une jeune femme de 28 ans, Mlle Elisabeth Müller, Thurgovienne, exerçant le métier de laborantine à Genève, est tombée par la fenêtre dans des circonstances qui ne sont pas encore clairement déterminées. La scène n'ayant eu aucun témoin. La malheureuse fit ainsi une chute libre du haut du cinquième étage et s'écrasa sur le sol de la cour. Ce sont ses cris qui alertèrent des habitants de l'immeuble, qui se précipitèrent à son secours. Mlle Müller a été grièvement blessée. Elle souffre de fractures multiples et de lésions internes. C'est dans un état critique qu'elle a été hospitalisée. La police a ouvert une enquête.

Le veilleur de nuit était mort pendant sa garde

(c) Macabre découverte que celle faite par des ouvriers des ateliers de Sécheron qui prenaient leur travail, au petit matin. Ils découvrirent, en effet, dans un atelier, le cadavre du veilleur de nuit, qui avait été foudroyé par une crise cardiaque. La victime est M. Georges Stamm, 63 ans, domicilié rue de Lausanne, à Genève.

Présence lucernoise au Comptoir de Martigny

De notre correspondant :

Trois cent trente stands, 10,000 mètres carrés, trois pavillons, neuf halles, deux expositions, telle est la carte numérique du prochain Comptoir de Martigny qui a été présenté à la presse et qui se déroulera du 3 au 11 octobre prochains. Personnalités et journalistes furent reçus sur le coup de midi en Octobre. Il appartient à M. Jean Actis, député et président du grand comptoir, de présenter aux gens de plume, la plus importante manifestation que le Valais connaisse depuis plusieurs années.

L'heure approche où l'on recevra au Comptoir valaisan plus de 100,000 visiteurs. En effet, l'an passé près de 80,000 personnes parcoururent les divers stands alors que la première année leur nombre dépassait à peine les 20,000. La progression est de 5 à 10,000 par an. Qu'est-ce qui caractérisera ce comptoir 1970 ? Tout d'abord la présence lucernoise en terre valaisanne. C'est le canton de Lucerne en effet qui sera l'invité d'honneur de la manifestation.

Lucerne qui se rendra en Valais avec ses plus hautes autorités, ses groupes ses costumes, ses produits. Nombreuses sont les attaches unissant les deux cantons tant sur le plan politique, économique que confessionnel.

Le Comptoir de Martigny consacra également une place spéciale à l'économie valaisanne. On illustrera les trois piliers de cette économie en un pavillon des plus instructifs : industrie, agriculture et tourisme.

Les divers conférenciers qui s'imprimeront au cours de cette journée d'information mirent l'accent sur d'autres caractéristiques de cette manifestation : présence de l'Office national du tourisme, exposition sur la vigne et le vin en Valais, création d'un marché du fromage, concerts donnés en pleine rue, combats de réines, pavillon spécial consacré à l'industrie pétrolière valaisanne notamment aux raffineries du Sud-Ouest, rallye automobile, etc.

Comme chaque année ce 11me comptoir commencera par un grand cortège à travers les rues d'Octodure.

SUISSE ALEMANNIQUE

Développement de l'aéroport de Kloten : non aux opposants

ZÜRICH (ATS). — Dans un arrêt rendu lundi, le Tribunal fédéral à Lausanne a rejeté le recours introduit par douze présidents de communes et conseillers communaux faisant partie de l'Association pour la sauvegarde des intérêts des communes et visant à repousser à une date ultérieure la votation populaire sur la demande de crédits pour la troisième étape du développement de l'aéroport de Zurich-Kloten.

Le peuple zuricois se prononcera donc comme prévu le 27 septembre sur la question, mais le Tribunal fédéral se réserve expressément le droit de poursuivre la procédure et de suspendre éventuellement le crédit, au cas où celui-ci ne répondrait pas aux exigences fixées par la Constitution fédérale.

Alpinistes sauvés

INTERLAKEN (ATS). — Deux étudiants allemands qui avaient disparu en montagne depuis vendredi matin ont été retrouvés lundi soir à la Rottalsattel où ils avaient creusé une caverne dans la neige. Mardi matin, une dizaine de guides de la Jungfraujoch ont formé une colonne pour porter secours aux deux hommes. Le mauvais temps excluait en effet tout sauvetage par hélicoptère.

Folle chute d'un camion

TRIMBACH (ATS). — Un camion chargé de goudron a fait une embardée lundi après-midi, alors qu'il roulait sur la route du Hauenstein, en dessus du lieu dit « Rankbrunnli », et dévala une pente sur 30 mètres. Le chauffeur qui s'était endormi au volant réussit à sauter de sa cabine, lorsque le camion fut arrêté par un arbre. Le véhicule poursuivit sa course folle jusqu'à la hauteur de la troisième corde fixe ; ils ne purent redescendre le lendemain matin, en raison du mauvais temps. Ils devaient encore passer deux nuits sur les flancs du Hochfirn avant d'en atteindre enfin le sommet, dans la journée de lundi, d'entamer la descente par la selle du Rottal et de bivouaquer une nouvelle fois.

Jungfrau : alpinistes retrouvés sains et saufs

LAUTERBRUNNEN (Be), (ATS). — Les deux alpinistes allemands qui avaient entrepris une ascension dans le massif de la Jungfrau, dont la disparition avait été signalée dimanche, ont été retrouvés mardi et sont arrivés à Lauterbrunnen à bord d'un hélicoptère d'Air-Zermatt. Au terme de leur aventure de quatre jours en haute montagne, ils souffraient de légères gelures.

Ecraqué par une plaque de métal de 10 tonnes

ZÜRICH (ATS). — Dans une fonderie d'une grande entreprise zuricoise, quatre ouvriers creusaient un moule pour y couler le métal. Pendant que l'équipe était occupée à ce travail, une plaque de métal coulé pesant près de 10 tonnes s'affaissa. Un ouvrier yougoslave fut écrasé et un autre travailleur blessé. Les deux autres ouvriers ont pu se mettre en sécurité.

Brûlé vif dans son auto

SURSEE (Lucerne) (ATS). — Un commerçant de 53 ans, M. Camille Gaberelle, marié et habitant Sempach, a été brûlé vif dans sa voiture, après être entré en collision frontale avec un tracteur, sur la route de détournement de Sursee (Lucerne), récemment ouverte à la circulation. Le malheureux circulait apparemment trop vite dans un virage lorsqu'il fut déporté vers la gauche et entra en collision avec un tracteur venant correctement en sens inverse. Sous la violence du choc, la voiture a pris feu aussitôt et son conducteur ne put être sorti du véhicule malgré les secours immédiats apportés par un automobiliste de passage et par le chauffeur du tracteur, qui n'était que légèrement blessé. Seule l'intervention des pompiers de Sursee a permis de maîtriser l'incendie et d'extraire le corps de la victime, complètement carbonisé.

Tunnel de base de la Furka

BERNE (ATS). — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le message du Conseil fédéral du 1er juin concernant le financement d'un tunnel ferroviaire de base d'Oberwald à Realp a décidé, après une discussion approfondie, d'entrer en matière, mais a, cependant, demandé un rapport complémentaire en cette affaire. Le Conseil fédéral propose la participation aux frais de construction d'un tunnel de base sur la ligne de chemin de fer Furka - Oberalp d'une longueur de 13,3 kilomètres, d'un coût de 80 millions de francs, par un montant de 76 millions, non remboursable.

